

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Les rendez-vous de l'emploi

23 OFFRES

BERNE
Neuchâtel accède à la commission des transports **PAGE 3**

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015 | www.arcinfo.ch | N° 282 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

Une solution osée à l'initiative sur l'immigration de masse

9 FÉVRIER Une clause de sauvegarde pour fixer les quotas d'immigration en Suisse. C'est la solution du Conseil fédéral qui se réserve le droit de décider de leur maximum.

BRUXELLES La décision bernoise a été accueillie sans grand enthousiasme du côté de l'Union européenne. En Suisse, plusieurs partis et organisations, sauf l'UDC, la saluent.

PERTES Deux études, commandées par la Confédération, chiffrent une perte du PIB entre 5 et 7% en cas d'application stricte de l'initiative de l'UDC. **PAGE 19**



L'ÉDITO

CHRISTIANE IMSAND
cimsand@arpresse.ch

Pilote de drone civil, un métier à plein temps



AUDIOVISUEL De jeunes entrepreneurs de Cortaillod ont créé Toast Air, une société de tournage d'images prises uniquement par des drones. Démarche novatrice en Suisse romande: un pilote a été engagé à 100%. **PAGE 5**

La voie est étroite

La clause de sauvegarde n'est pas encore l'œuf de Colomb qui sauvera les relations de la Suisse avec l'Union européenne; c'est l'outil de référence qui va permettre de cadrer le débat sur l'immigration au cours de ces prochains mois. A ce titre elle jouera un rôle utile, pour autant qu'on lui donne rapidement un contenu. Tant qu'on ne sait pas si une solution technique peut être trouvée avec l'UE, ce sera difficile car une clause de sauvegarde unilatérale adoptée par la Suisse n'aura pas les mêmes conséquences qu'un accord à l'amiable négocié avec Bruxelles.

Pour l'heure, le Conseil fédéral ne veut surtout pas articuler de chiffres qui pourraient alarmer ses partenaires européens ou susciter une levée de boucliers en Suisse. Ils sont pourtant nécessaires au débat public.

C'est un fait avéré: la population résidente a augmenté plus rapidement que prévu depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes. Le solde migratoire annuel s'est élevé à près de 80 000 personnes au cours de ces dernières années. Toute tentative d'application du texte constitutionnel visant à plafonner l'immigration doit donc s'attacher à réduire ce nombre, même si les initiants admettent qu'il faut tenir compte des besoins de l'économie. Le Conseil fédéral veut fixer les contingents dans une ordonnance plutôt que dans la loi. C'est normal, mais il est indispensable de savoir comment le gouvernement entend les déterminer pour que l'on puisse discuter du fond.



GUILLAUME PERRET-UNINE

UNIVERSITÉ
Masters et doctorats pour clôturer le bal **PAGE 4**

ENTRE-DEUX-LACS
Départ officiel pour une fusion à six communes **PAGE 8**

CORTAILLOD
Les deux motards condamnés pour le feu du hangar **PAGE 9**

MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura à 1000m

3° 7°

0° 5°

SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 16
Cinéma	PAGE 17
Télévision	P. 32-33
Carnet	P. 34-35



PLACEMENTS FORCÉS
Le Conseil fédéral veut une indemnisation rapide

Le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi visant à indemniser rapidement les victimes de placements extrafamiliaux forcés. Selon les victimes, le montant prévu de 300 millions est trop bas. Elles préféreraient 500 millions. **PAGE 21**



FOOTBALL
Habitué du lundi, Xamax reçoit Henchoz en renfort

Pour la cinquième fois cette saison, Xamax passera en direct un lundi soir, un record. Pour préparer la venue de Chiasso, les «rouge et noir» ont pu profiter de l'expérience de Stéphane Henchoz, qui a donné quelques conseils aux défenseurs. **PAGE 27**



TIRÉ DE NOS ARCHIVES DU 5 DÉCEMBRE 1952

Ce jour-là...

TROIS-LACS Inondations.

Le 5 décembre 1952, la «Feuille d'Avis» consacre une pleine page, fait rare pour l'époque, aux sévères inondations qui touchent toutes les régions riveraines des lacs de Neuchâtel, Biennet et Morat. A Neuchâtel, le lac atteint la cote record de 430m70. Du Landeron à La Béroche, toutes les localités ont les pieds dans l'eau. Sur la rive sud, les bateaux ne peuvent plus accoster. Et, à Cudrefin, le garde-pêche capture, pour la remettre au lac, une truite remontée haut dans un petit cours d'eau du village. Une truite de près de 9 kilos! Le retour du froid mettra fin opportunément à cette crue exceptionnelle. ● JGI

Le procès Le Corbusier s'ouvre à Marseille

«La Feuille d'Avis de Neuchâtel» et «L'Impartial» relatent dans leurs éditions du 5 décembre 1952 l'ouverture, à Marseille, du procès intenté contre l'architecte d'origine chaux-de-fonnière Charles-Edouard Jeanerret-Gris, alias Le Corbusier.

L'affaire a un retentissement mondial. A cette époque, Le Corbusier est en effet déjà célèbre. L'une de ses créations les plus emblématiques, la Cité radieuse vient d'être inaugurée à Marseille. Et c'est bien ce bâtiment de 337 appartements, surnommé «la maison du fada» par certains détracteurs, qui fait problème aux yeux de la plaignante, la Société pour l'esthétique générale en France. Le but de cette association est d'obtenir, tout

simplement, la destruction de cet immeuble de 17 étages qui, à ses yeux, enlaidit le paysage de Marseille.

La plaignante accuse en outre Le Corbusier de n'avoir pas demandé un permis de construction et d'autre part de violer le code des constructions marseillais et diverses lois sanitaires. L'accusation s'appuie également sur une décision du Conseil d'Etat du 14 décembre 1951 annulant la décision du ministre de la reconstruction qui refusait d'arrêter les travaux entrepris. Le Corbusier, alors à Dundjalo, en Inde, pour un autre grand projet, n'a pas l'intention de défendre personnellement son œuvre controversée, une absence qui sera exploitée par

l'avocat de la plaignante. Pour ne rien arranger, l'avocat relève que Le Corbusier n'est pas un architecte diplômé et qu'il ne peut exercer en France qu'à la suite

d'une permission spéciale. La Société lui réclame enfin 20 millions de francs français de dommages et intérêts. Pour elle, la Cité radieuse forme un type d'habitat présentant des «inconvenients d'ordre moral et contraires à l'esthétique et au style français».



Le Corbusier, qui a dédié son portrait pour les lecteurs de «L'Impartial», ici en février 1948.

Deux semaines plus tard, le tribunal de la 7e chambre de Marseille constate que l'autorisation de construire, certes délivrée tardivement, a bien été remise à l'architecte. Mais la cour dénie surtout à la plaignante tout droit de poursuivre Le Corbusier, le mi-

nistre étant seul compétent en la matière. D'autre part, le tribunal constate que «la notion d'esthétique, changeante et variable, est une notion trop vague, trop controversée pour constituer un élément juridique de poursuites», relevant qu'il ne s'agit en l'espèce que d'une «piqure d'amour-propre». La plainte est déclarée irrecevable, les entrepreneurs sont relaxés et les frais sont mis à la charge de la plaignante.

L'immeuble, lui, sera inscrit au patrimoine du vivant de l'architecte, en 1964, puis classé en 1986 et 1995. Il portera par la suite le label «Patrimoine du 20e siècle». ● JGI

archives consultables sur www.ardinfo.ch



COURRIER DES LECTEURS

CRÈCHE DE NEUCHÂTEL
«Une fatwa
chez les
évangéliques?»

Depuis la fin de la semaine dernière, une campagne de presse sans précédent s'est abattue sur un de nos conseillers communaux, pour ce qui n'est manifestement qu'un événement infime: le déplacement d'une crèche en bois, du sapin de l'hôtel communal au temple du Bas! Deux pages pleines de commentaires, parfois haineux contre M. Arni. Heureux pays, me suis-je dit tout d'abord, où, loin des massacres et des bombardements, les passions se déchaînent pour un objet aussi bénin! Mais, au vu des réactions qui ont suivi, mon impression est que cette levée de boucliers (qui a atteint son sommet par une page du «Blick»!) a quelque chose d'une fatwa, lancée par certains de nos ayatollahs chrétiens outrés qu'on ait pu toucher à l'un de leurs symboles fondateurs! Va-t-on vers une nouvelle croisade? Mon image est peut-être un peu caricaturale, j'en conviens, et on ne va pas sortir de kalachnikovs! Mais en arrière-plan, en y réfléchissant bien, on n'est plus très loin des prochaines élections communales. Avec une droite qui espère récupérer la majorité au Conseil communal, et en manque d'arguments positifs, l'affaire de la crèche n'est-elle pas du pain bénit, sur lequel (dirait le maire de Champagnac) on va souffler pour raviver le feu du «libéralisme»?

Michel Aragno (Neuchâtel)

LE CLIN D'ŒIL



ABONDANCE «Quand la neige nous surprend», commente l'auteur de cette prise de vue bien de saison. PHOTO ENVOYÉE PAR ALICE JACOT-DESCOMBES, DE FLEURIER

FISCALITÉ

«Tous avec M.
Ludwig Muster»

Félicitations à ce citoyen qui va lancer prochainement une initiative pour défiscaliser nos primes maladie. Il y a déjà longtemps que l'idée me trotte dans la tête! J'en avais même parlé avec Monsieur Jean Studer lorsqu'il était conseiller d'Etat. Sa réponse: il faut d'abord favoriser les familles en diminuant leurs charges fiscales. J'ai eu trois enfants et, à l'époque, il était inimaginable que l'on puisse déduire quoi que ce soit pour des frais de garde. Tant mieux si les couples avec enfants en bénéficient actuellement! Ce n'est pas une raison pour oublier ceux qui appartiennent à la classe moyenne et attendent toujours

que l'Etat leur octroie ce qu'il avait promis il y a quelques années à savoir une diminution de leurs impôts.

Même si la situation financière du canton n'est pas très rassurante (et nos députés qui hésitent à voter le budget en savent quelque chose), il me semble absolument légitime que l'on adapte dès 2016 la déduction possible des primes maladie dans nos déclarations d'impôt. Ce n'est que justice face à une dépense «obligatoire» que tous doivent payer et cela d'autant plus que les sommes consacrées à notre santé ont pris l'ascenseur de façon vertigineuse. La prime de 2400 fr. que l'on peut soustraire de nos revenus n'est qu'un lointain souvenir et frise le ridicule. Alors soutenons l'action de M. Ludwig Muster et si-

gnons tous ensemble son initiative absolument justifiée!

Michèle Cavadini-Bauer
(Neuchâtel)

SOCIÉTÉ

Sus aux
trafiquants
de drogue

Horreur et épouvante: un dangereux producteur clandestin de cannabis arrêté dernièrement à Saint-Imier. Près de 150 plants de la maléfique plante saisis... Imaginons la nouvelle suivante: la Police neuchâteloise est intervenue en force à Serrières pour mettre fin à la production et au trafic d'une quantité gigantesque d'une drogue connue pour être mortelle

(«Fumer tue»). Plus de 150 millions de doses, représentant une valeur d'environ 60 millions de francs, ont été saisies. Une douzaine de personnes à la tête de ce qu'il faut bien qualifier d'organisation criminelle œuvrant à un niveau industriel ont été arrêtées. Le lendemain, nos forces de l'ordre décidément sur les dents débarquaient dans une cave d'Auvergnier pour couper court aux activités criminelles d'une entreprise de production d'une boisson contenant un autre agent néfaste à la santé humaine, l'alcool, dont on sait les dégâts qu'il provoque et les coûts financiers et sociaux qu'il induit. Dix mille bouteilles ont été saisies. Le châtelain à la tête de cette affaire, homme par ailleurs honorablement connu, est sous les verrous. On l'aura

compris: la frontière entre drogues légales et drogues illégales est d'ordre culturel, historique, et n'a rien d'objectif. Chaque peuple a sa ou ses drogues. Les Afghans, par exemple, se pètent au cannabis et, en bons musulmans, rejettent l'alcool. Nous faisons le contraire... A quand un peu d'ordre en Helvétie dans ce joyeux gâchis? Des gens intelligents, telle Mme Ruth Dreifuss à Genève, s'en occupent avec discernement, proposant la légalisation de toutes les drogues, sous contrôle de l'Etat, afin notamment de couper l'herbe sous les pieds aux mafias qui gèrent les trafics. Ecoutons-les, pour en finir avec ces inégalités de traitement ridicules et ces arrestations grotesques.

François Bonnet
(La Chaux-de-Fonds)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

BERNE Jacques-André Maire siégera au sein de la commission des transports.

Un siège très prisé pour Neuchâtel

PASCAL HOFER

Bingo! Le canton de Neuchâtel sera représenté au sein de la commission des transports du nouveau Conseil national. Ce n'était pas le cas auparavant, et c'est fondamental dans l'optique de deux énormes projets: la liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et les contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds (route H20). Si l'on ajoute l'assainissement des tunnels sous la Vue-des-Alpes, il y en a pour plus de 2 milliards de francs! Qui seront à charge de la Confédération si le canton se montre convaincant...

Et justement, des décisions essentielles se prennent au sein des commissions parlementaires. «Lorsqu'un dossier arrive en plénum (réd: c'est-à-dire devant

l'ensemble du Conseil national), le plus souvent, tout est déjà joué», rappelle le socialiste Jacques-André Maire.

Economie et formation

C'est lui qui défendra les intérêts du canton de Neuchâtel au sein de la commission des transports. Ce qui allait tout sauf de soi: les commissions les plus importantes donnent parfois lieu à de vives batailles au sein des groupes politiques, qui ont droit à un nombre de sièges proportionnel à leur nombre d'élus. Les places sont donc limitées. La répartition au sein des groupes se fait en fonction de divers critères, parmi lesquels l'ancienneté et les compétences dans le domaine traité.

Souvent, ça coïncide, et le parlementaire doit alors renoncer à une commission pour en obtenir

une autre. C'est ce qui est arrivé à Jacques-André Maire. Entré au Conseil national en 2009, il s'est dit prêt, pour entrer dans la commission des transports, à quitter la prestigieuse – et utile – commission de l'économie. Son groupe lui a fait comprendre que ce n'était pas suffisant. Alors il a proposé de quitter également la commission de la science et de l'éducation, «un domaine auquel je suis très attaché. Je suis actif dans ce secteur depuis plus de 30 ans et je pense avoir quelques compétences».

Accès privilégié

Ce double renoncement a porté ses fruits: Jacques-André Maire siégera au sein de la commission des transports. De là à parler de sacrifice... «Je n'utiliserais pas ce terme, mais je ne vous cache pas que c'est un crève-cœur pour moi de quitter la commission de la science et de l'éducation. Quant à la commission de l'économie, c'est celle qui offre le plus de visibilité. Mais bon, nous, les parlementaires, nous sommes aussi élus pour défendre les intérêts du canton. A ce titre, je suis donc très content d'avoir la possibilité de pouvoir batailler en faveur des projets neuchâtelois.»

Le fait de siéger au sein d'une commission représente clairement un atout: «Nous recevons davantage d'informations, nous pouvons demander à auditionner telle ou telle personne, nous avons un accès privilégié à l'administration fédérale (réd: en l'occurrence le puissant Office fédéral des transports), sans parler des



Jacques-André Maire lors d'une intervention au Conseil national. KEYSTONE

arguments que l'on peut développer lors des discussions au sein de la commission.» Par exemple faire savoir aux autres parlementaires que le nombre de véhicules qui traversent Le Locle chaque jour est plus élevé que dans le tunnel du Gothard... Ce n'est pas tout: «Lors des débats en plénum, il n'y a que les membres de la commission concernée par le sujet traité qui s'expriment.»

Jacques-André Maire ne sera peut-être pas le seul parlemen-

taire neuchâtelois à défendre les projets neuchâtelois: «Les commissions du Conseil des Etats seront constituées au début de la semaine prochaine. Nous espérons que Raphaël Comte siégera, lui aussi, dans la commission des transports.» Au sein du groupe libéral-radical de la Chambre des cantons, qu'il préside, le Neuchâtelois est en concurrence directe avec le Vaudois Olivier Français, un spécialiste des transports. Et le canton de Vaud,

comme tous les autres, ne manque pas de projets... «Raphaël Comte peut se prévaloir de son ancienneté, mais ce n'est pas forcément décisif.»

Le dossier routier (via le fonds Forta) sera le premier à venir sur la table. En jeu, encore et toujours: l'intégration de la route cantonale H20 dans le réseau des routes nationales. Si cela se fait, tout le monde – hormis un certain nombre d'opposants au «goudronnage» – dira: bingo! ●

MAIN DANS LA MAIN AVEC LE CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat n'a pas manqué de rappeler aux six parlementaires neuchâtelois que ce serait une bonne chose, pour le canton, que l'un d'eux (au moins) parvienne à intégrer la commission des transports. Tel sera donc le cas avec Jacques-André Maire, qui pourra jouer un très important rôle de relais à Berne, tant du côté des Chambres que de l'administration fédérale.

Les uns et les autres travaillent main dans la main. «Après le départ d'Yvan Perrin et la venue de Laurent Favre, la collaboration s'est intensifiée», indique Jacques-André Maire. «L'échange d'informations est permanent.» C'est d'autant plus nécessaire que les cantons ont, eux aussi, des cartes à jouer. Soit en intervenant directement auprès des principaux interlocuteurs (Conseil fédéral, Office fédéral des transports, CFF, etc.), soit via des instances comme la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics – dans laquelle siège le conseiller d'Etat Laurent Favre – ou comme Oustrail, une association qui défend les intérêts de la Suisse occidentale dans le domaine ferroviaire et dans laquelle siègent des Neuchâtelois. En résumé: réseaux, réseaux et encore réseaux.

CANTON DE NEUCHÂTEL Le prix 2015 est allé à Pascal Helle, à l'association Alpha Plus et au projet Swiss Maker.

Trois lauréats couronnés pour les 20 ans de «Salut l'étranger!»

Pascal Helle, l'association Alpha Plus et le projet Swiss Maker de l'association Tschudi Brothers Production sont les trois lauréats de l'édition 2015 du prix neuchâtelois «Salut l'étranger!». Ils ont été récompensés jeudi soir au Locle pour leur action, personnelle ou au sein d'associations, visant à encourager l'intégration des populations migrantes et favoriser les échanges.

La cérémonie fut aussi l'occasion de célébrer les 20 ans du prix et de revisiter son histoire, en présence de plusieurs des 55 anciens lauréats, «qui s'engagent pour le respect de la diversité et luttent contre l'exclusion», a communiqué jeudi la Chancellerie.

Les trois lauréats de l'édition 2015 ont été retenus parmi 12 candidats. Pascal Helle a été le principal instigateur de la création des classes Jeunes en transition au CPLN. Il a de nombreuses autres réalisations à son actif. Le jury, présidé par l'ancien conseiller d'Etat Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle, «a voulu manifester une reconnaissance de son engagement constant, tant personnel que professionnel, en faveur de la cohésion multiculturelle et de la promotion de l'égalité des chances dans le canton de Neuchâtel depuis plusieurs décennies», indique le communiqué. «L'ensemble des activi-



Isabelle Huron et Dao Mercier, fondatrices d'Alpha Plus, reçoivent du conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash et du président du jury Roland Debély l'un des trois prix 2015 «Salut l'étranger!». CHRISTIAN GALLEY

tés et initiatives de Pascal Helle ont permis à de nombreux jeunes issus des migrations de réussir leur intégration sociale et professionnelle.


Une websérie

L'association Alpha Plus a été quant à elle créée en 2011 par Isabelle Huron et Dao Mercier, formatrices en alphabétisation. Son objectif est de contribuer à la formation linguistique des migrants, avec un accent particulier sur l'alphabétisation. Par leur travail bénévole, les membres de l'association ont conçu et développé de nouveaux outils pédagogiques adaptés aux migrants adultes. Le jury a souhaité reconnaître à cette association «son

travail intellectuel, professionnel et bénévole de qualité ainsi que celui de ses deux fondatrices».

Enfin, le projet Swiss Maker consiste en une websérie de 12 épisodes traitant de la naturalisation pour susciter des réflexions par rapport à la peur de ceux qui sont perçus comme différents. «Avec ce média contemporain, l'association tente de sensibiliser le public jeune à travers les réseaux sociaux.» Les courts-métrages, qui réunissent des acteurs de plusieurs origines, mettent en jeu les préjugés et les clichés sur la Suisse. Les premiers épisodes seront présentés la semaine prochaine à Neuchâtel. ● FRK - COMM

PUBLICITÉ



Intermarché
HYPER

Val de Morneau
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
Rue Victor Hugo – 25500 Morneau – France

OUVERTURE DIMANCHE 13 DÉCEMBRE DE 8H45 À 18H00

50% sur le rayon TV*
sur le rayon textile
Homme/Femme/Ado*

* Remise en avantage carte sur produits signalés en magasin

Détaxe possible à l'accueil à partir de 175€ d'achats
4300 m² - Parking souterrain de 300 places - Lundi au samedi 8h45 - 19h30

Présence du Père Noël

- ★ pour photos, ★
- ★ maquilleuse pour ★
- ★ enfants, sculpteur de ★
- ★ ballons, animateur....

DRONES Le potentiel commercial est là, mais il se heurte à des règles floues.

Toast Air veut croquer l'horizon

VINCENT COSTET

Pilote de drone civil à plein temps, c'est un job nouveau dans le paysage professionnel de Suisse romande. Un pari de Toast Production aussi, jeune acteur neuchâtelois qui a les crocs dans ce marché en phase de décollage.

Deux ans après avoir pris leur envol, les trois potes de Cortaillod actifs dans l'audiovisuel ont créé, début 2015, une autre société à responsabilité limitée: Toast Air. Du pain béni pour Dylan Endrion, qui plane à l'année les deux pieds sur terre, à tourner de l'image aérienne: «Le drone, c'est la garantie de faire du jamais vu, même sur les sites touristiques où tous les angles au sol ont déjà été éprouvés», dit ce passionné de l'audiovisuel.

Le jeune homme est mandaté par Toast Production, tiens. «Spots publicitaires, manifestations, clips musicaux: de l'aérien, il y en a dans tous nos projets», résume le fondateur et directeur de la boîte, Robin Vaneberg. «Le client est fier de dire qu'il a fait appel à un drone pour sa communication visuelle.» C'est la mode, comme on disait au siècle du Super 8.

Les spots publicitaires et les manifestations mangent la moitié de la «pellicule». L'autre est consacrée à un domaine plus technique qui gagne à être connu: la prise de vue de bâtiments à des fins d'analyse. «Dans de nombreux cas, les entreprises s'évitent ainsi l'échelle ou l'hélicoptère, donc gagnent du temps, de l'argent et de la sécurité», explique Robin Vaneberg.

Législation lâche

En Suisse, la législation en la matière ne pèse pas beaucoup plus lourd qu'un drone. Ciel dégagé? «Au contraire. Cette situa-



La société de Cortaillod Toast Air a pris le pari d'engager un pilote de drone à plein temps, une première en Suisse romande. TOAST AIR

tion génère de l'arbitraire. Quand on souhaite voler près d'un aéroport, on est tenu de formuler une demande écrite. Et on y est très vite, dans ce rayon arrêté à 5 km... En général, avec Skyguide (réd: la société nationale de contrôle aérien), il n'y a pas de problème. Mais sur les petites places d'aviation, c'est le responsable local qui décide. Certains ont peur d'un accident et ils refusent par principe. Introduire par exemple des hauteurs de vol maximales obligerait l'aéroport à motiver sa décision sur la base de critères objectifs», argumente Robin Vaneberg.

Les amateurs de modélisme ne sont pas d'accord, eux qui n'ont

qu'une seule règle à respecter sur leurs places – les drones ou multicoptères n'ont pas besoin d'une piste, ils pourraient donc décoller n'importe où –, celle de garder en permanence un contact visuel avec leur «zingue». En résumé: plus c'est gros, plus ça peut voler haut... «Jusqu'ici, le bon sens a prévalu et cela fonctionne. Nous ne restons pas non plus les bras croisés: nous avons l'intention d'installer des émetteurs sur une partie des 180 places répertoriées en Suisse, pour signaler notre présence aux autres utilisateurs de l'espace aérien», annonce Christophe Petitpierre, secrétaire de la Fédération suisse d'aéromodélisme.

Toast Air s'est branché avec le projet de recherche en cours à l'Université de Neuchâtel (lire ci-dessous). Appelée à grandir, la petite société veut se faire entendre dans cette phase de réglementation destinée à un «parc» de plus de 20 000 drones, selon des estimations. «La France est plus avancée dans l'utilisation de cette technologie. Le cadre légal est mieux défini. Ils vont jusqu'à exiger des expertises des machines. Chez Toast Air, nous sommes favorables à l'instauration d'un permis pour l'usage professionnel des drones», déclare le directeur de Toast Production. L'argument sécuritaire est double: une licence permettrait de limiter le nombre d'engins d'une certaine taille (pas les jouets de salon...), donc les risques, tandis qu'une législation plus stricte inspirerait davantage confiance à la population.

En attendant, Dylan Endrion continue de découvrir son métier en même temps qu'il l'invente. Ce dessinateur en génie civil de formation estime que le plus dur, ce n'est pas d'apprendre à piloter, mais de «s'approcher au mieux des intentions du cadreur. Les vols se planifient avec précision. Le reste, c'est de la maintenance du drone et une mise à jour permanente des connaissances sur les forums internet.»

Neuchâtel, future référence?

Pour l'Université de Neuchâtel (aula des Lettres, photo: David Marchon) aussi, les drones représentent une opportunité. Elle a lancé un programme de recherche de trois ans, «Drones, pouvoirs et espace aérien», qui bénéficie d'une subvention de 440 000 francs du fonds national suisse. Coordinateur de ce chantier scientifique, le professeur à l'institut de géographie Francisco Klausner souhaite que «Neuchâtel devienne une référence en matière d'étude des drones sous l'angle des sciences sociales».

Monté en collaboration avec la doctorante Silvana Pedrozo, ce premier mandat vise à «appréhender les chances et les risques de cette nouvelle technologie, à nourrir aussi des débats de société relatifs à la sphère privée, aux libertés individuelles, aux enjeux sécuritaires, au risque du terrorisme et à la numérisation croissante du quotidien».

La Police neuchâteloise – il y a deux semaines, elle a assisté à plusieurs démonstrations de pilotage de drones, dont une menée par Toast Air – et le Service d'incendie du Nord vaudois feront l'objet d'études de cas, de même que deux entreprises privées. Le projet de l'Uni intègre un groupe d'accompagnement constitué de partenaires académiques internationaux, ainsi que de l'Office fédéral de l'aviation civile (Ofac) et de la Police neuchâteloise.

Les travaux de recherche, subventionnés à partir de mars 2016, ont déjà commencé. Une conférence a eu lieu en août et un café scientifique est prévu en septembre 2016. Un questionnaire, élaboré avec une classe d'étudiants, a été envoyé à



RÈGLES DE DRONE

LES FONDAMENTAUX Garder un contact visuel, c'est la règle d'or. Et quelle que soit la taille de votre engin volant, à 150 m de hauteur, vous pénétrez dans l'espace aérien suisse et vous devez obtenir une autorisation de Skyguide. Vous ne pouvez pas voler à 5 km d'un aéroport sans feu vert. Le pilote doit disposer d'une assurance RC idoine et en avoir une copie sur soi.

SURVOL DE FOULES Depuis le 1er août 2014, un pilote de drone (dès 500 g) doit demander une autorisation pour s'approcher à moins de 100 m d'un événement et de son public.

CONSEILS Avertir le propriétaire concerné de sa venue et de ses intentions. Si nécessaire, informer les autorités. Vérifier son matériel, en particulier l'état des batteries. Définir une zone de vol et faire des repérages au préalable. Rassurer les curieux et les inquiets. Respecter la nature.

VIE PRIVÉE Ne pas effectuer de vols stationnaires au-dessus d'une villa ou d'un immeuble. Détruire les images si elles enfreignent cette protection-là.

TROIS QUESTIONS À...



URS HOLDEREGGER
PORTE-PAROLE DE
L'OFFICE FÉDÉRAL DE
L'AVIATION CIVILE (OFAC)

«Instaurer un permis n'est pas à l'ordre du jour»

A l'heure actuelle, c'est au bon vouloir de l'aéroport sollicité d'accorder ou non une autorisation de vol de drone à proximité de la place. Pour quelle raison?

Les drones et modèles réduits représentent un danger pour le trafic aérien à proximité d'un aéroport, où les vrais avions volent à basse altitude. Ces engins peuvent perturber la concentration des pilotes en phase de décollage ou d'atterrissage. C'est pour cette raison que dans un rayon de 5 km, une demande d'autorisation est nécessaire, qu'elle soit formulée auprès de Skyguide ou du responsable local.

Un cadre légal mieux défini, avec des règles harmonisées à tous les cantons et types d'engins télécommandés, ne serait-il pas souhaitable?

Oui, cela permettrait aux multicoptères ou drones d'être pilotés plus près des aéroports. Un engin qui vole à basse altitude au-dessus d'un jardin, en dehors de la ville et loin d'un aéroport, représente un danger négligeable. Toutefois des règles clairement applicables devraient être édictées, par exemple des plafonds de vol. Mais les amateurs de modélisme ne voient pas cela d'un très bon œil...

L'Ofac envisage-t-il de faire passer un permis aux pilotes de drone «professionnels» pour les responsabiliser?

Ce n'est pas à l'ordre du jour. L'Office fédéral de l'aviation civile exige déjà des utilisateurs qu'ils remplissent une demande d'autorisation, dans certains cas.

Mais l'obtention d'un feu vert sera soumise à des règles plus strictes, par exemple pour des vols au-dessus de foules ou lorsque le pilote n'a pas de contact visuel avec le drone.

«UN PROPRIÉTAIRE A CRU QUE JE VENAIS AVEC MON DRONE POUR LE CAMBRIOLER»

L'un de nos photographes, Lucas Vuitel, utilise régulièrement un drone dans le cadre de son travail. Il estime lui aussi que ces engins «peuvent faire peur aux gens. Un jour, un propriétaire a cru que je venais faire des repérages pour le cambrioler. Il ne s'est pas gêné de photographier mon numéro de plaque d'immatriculation.»

Pourtant le jeune professionnel se dit consciencieux, il a contracté une assurance, connaît les règles, remplit ses demandes d'autorisation, prend un accompagnant pour faire voler son drone, évite les zones sensibles, «mais comme la pratique est récente, il existe un certain flou... Personne ne sait vraiment ce qu'on a le droit de faire ou non, ça pousse à l'autocensure.»

Porte-parole du préposé fédéral à la protection des

données, Francis Meier n'a pas connaissance de cas portés en justice. Le préposé cantonal, Christian Flückiger, estime lui que le danger réside dans le fait que «la personne filmée par un drone ne maîtrise plus son image et que l'auteur de la vidéo n'est pas forcément identifiable. Pour une amélioration de la protection de la sphère privée, c'est un peu comme aux débuts d'internet: on pensait qu'il fallait révolutionner le droit. En fait, c'est un souci moins d'adéquation de l'arsenal juridique à la nouvelle réalité que d'obtention des preuves suffisantes pour s'en prévaloir.»

L'occasion de lancer un avertissement au pilote de drone, juste au cas où: filmer les ébats de ses voisins à leur insu, ce n'est pas bien et surtout, c'est punissable...



**CENTRE DÜRRENMATT
NEUCHÂTEL**

**année
dürrenmatt**

A la (re)découverte d'un Suisse universel

**Dimanche
13 décembre 2015**

**Commémoration des 25 ans
de la mort de
Friedrich Dürrenmatt**

11:00 Première édition du «Salon Dürrenmatt»

14:00 Concert de Ruth Dürrenmatt

Apéritif

› **Entrée libre**



**Centre Dürrenmatt Neuchâtel
Pertuis-du-Sault 74 · 2000 Neuchâtel
www.cdn.ch**

CARITAS Neuchâtel

FORMATION A L'ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS MALADES ET DE LA FIN DE VIE

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de s'engager dans ce bénévolat ou pour ses besoins personnels, professionnels ou familiaux.

Nouvelle session en février 2016

Renseignements et inscriptions au 032/886.80.70 ou sur www.caritas-neuchatel.ch

CORTAILLOD - Salle Cort'Agora

**Dimanche 6 décembre 2015
dès 15h**

LOTO

45 tours

1 carte: Fr. 10.- / 6 cartes-planche: Fr. 60.- / 2x planches: Fr. 70.- / 3x planches: Fr. 80.-
A 15h ou à 16h30: 30 TOURS - 1 carte: Fr. 8.-

6 cartes-planche: Fr. 45.- / 2x planches: Fr. 55.- / 3x planches: Fr. 65.-

Royales / Mini-bingo

Transports organisés:

LE LOCLE via LA CHAUX-DE-FONDS

STE-CROIX - VAL-DE-TRAVERS

HORAIRE HABITUEL

Org.: Football-Club de Cortaillod

Bevaix

Grande Salle 20h00

Samedi 5 décembre 2015

Loto 35 tours

Contrôle Lototronic

La carte Fr. 10.- Planche ou

6 cartes Fr. 50.-

Forfait max 18 cartes Fr. 70.-

prix valable pour 1 personne

1 royale 4x Fr. 300.- Fr. 2.-

la carte 3 pour Fr. 5.-

Tous les lots en bons Coop

et Migros

Org: Lions'Club

Boudry-La Béroche

FORMATION

Pour vos dons: SMS ADC 10 au 339
(pour donner CH 10.-)



www.actiondecareme.ch

Frisbee

CABARET - NIGHTCLUB

**Tout le mois de
décembre**

**nous fêtons nos
35 ans!**

Invitation à tous pour
le verre de l'amitié

Animations
musicales diverses

Happy Hour

Happy Night

etc.

Camping-cars - Caravanes

VENTE - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES - MAGASIN ACCESSOIRES



TECHNOCAMP.CH

Tél. 032 926 40 50 - 2300 La Chaux-de-Fonds

A LOUER



NEUCHÂTEL

Poudrières 15 (de suite)

Situation calme, vue, balcon, proche des transports

Appartement de 3,5 pces rénové

Hall, cuisine, salle-de-bains/wc, cave

Loyer Fr. 1'250.00 + 275.00

garage individuel Fr. 130.00

Par téléphone 032 727 71 03

Par email info@gpc.ch

gpc gérance ppe courtage sa

Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel

Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch



NEUCHÂTEL

Av. des Alpes 28 (à convenir)

excellente situation, vue imprenable, proche des transports, ascenseur

studio rénové au 4^{ème} étage

Cuisine agencée, sdb, balcon

Loyer Fr. 750.00 + 100.00

Place de parc Fr. 40.00

Par téléphone 032 727 71 03

Par email info@gpc.ch

gpc gérance ppe courtage sa

Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel

Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch

**Chemin de l'Ouchette à Marin
Appartement neuf de
4 pièces en attique
dans cadre d'exception**

- Cuisine parfaitement agencée

- Spacieuse terrasse

- 2 salles d'eau complètes

- Dressing

- Nombreuses armoires

- Parking souterrain sécurisé

- Loyer dès CHF 2'150.- + charges

Contact: A. Renaud - 079 240 67 70



NEUCHÂTEL

Av. des Alpes 2 (01.04.2016)

bel appartement, proche des transports

appartement de 2 pces au 1^{er} étage

Loyer Fr. 700.00 + 180.00

Place de parc Fr. 40.00

Par téléphone 032 727 71 03

Par email info@gpc.ch

gpc gérance ppe courtage sa

Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel

Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch

A LOUER

Corcelles, Grand-Rue 72

**Spacieux appartement
entièrement rénové**

Magnifique 4,5 pièces avec balcon, cuisine

agencée neuve, salon-salle à manger,

salle de bain, 3 chambres.

Possibilité de s'occuper de la conciergerie.

CHF 1'500.- + CHF 250.- de charges

Route d'Areuse 5

2016 Cortaillod

Tél. 032 841 70 00

(le matin)

info@atrium2016.ch

www.atrium2016.ch



CERNIER

Rue des Monts 15 (01.04.2016)

bonne situation, proche des écoles, transports

appartement de 3,5 pces

au rez-de-chaussée

jardinnet côté ouest

Loyer 1'120.00 + 210.00

Par téléphone 032 727 71 03

Par email info@gpc.ch

gpc gérance ppe courtage sa

Puits-Godet 22 2002 Neuchâtel

Visiter notre site internet à l'adresse www.gpc.ch

CORTAILLOD En ce jour d'action du Téléthon, le Neuchâtelois Jacques Rognon se réjouit d'une avancée dans le traitement des maladies génétiques rares. C'est le fruit de 30 ans d'efforts.

«Les gens n'ont pas donné pour rien»

FRÉDÉRIC MÉRAT

L'espoir fait vivre et la patience est récompensée. Ces proverbes démontrent leur pertinence aujourd'hui, date du traditionnel rendez-vous avec le Téléthon. Initiateur de la manifestation en Suisse, le Neuchâtelois Jacques Rognon y croit plus que jamais.

A l'appel aux dons lancé chaque année depuis 1988 pour lutter contre les maladies génétiques rares, certains opposent qu'il «ne se passe pas grand-chose», relève Jacques Rognon. «En 2015, nous avons un médicament sur le marché! Nous pouvons ainsi montrer aux gens qu'ils n'ont pas donné pour rien, que ce n'est pas comme s'ils avaient dépensé leur argent au casino...»

«La machine est en marche»

Grâce au Téléthon, «nous avons pu donner un coup de pouce à l'une des rares sociétés pharmaceutiques actives dans le domaine», souligne le président de la Fondation suisse de recherche sur les maladies musculaires (FSRMM), basée à Cortaillod. Cette société bâloise, c'est Santhera, créée en 2002 par un ancien boursier de la fondation.

«En 2015, nous avons un médicament sur le marché!»

JACQUES ROGNON
INITIATEUR DU TÉLÉTHON SUISSE

Après dix ans de recherche, l'entreprise a reçu l'aval européen de mise sur le marché d'un traitement pour la neuropathie optique héréditaire. «Avec ce médicament, les malades, qui perdent la vue, peuvent à nouveau lire», se réjouit Jacques Rognon.

Avec la même molécule de



A 78 ans, Jacques Rognon poursuit un engagement de trois décennies dans la lutte contre les maladies génétiques rares. LUCAS VUITEL

base, «ils ont trouvé des effets positifs pour la myopathie de Duchenne, dont les personnes atteintes finissent par mourir par insuffisance cardiaque ou respiratoire. Le traitement repousse en tout cas d'une dizaine d'années l'obligation d'avoir recours à une machine à respirer».

Lorsqu'on investit dans la recherche, il faut s'armer de patience, fait remarquer le président de la FSRMM. «Mais une fois que la machine est en marche, ça va plus vite.» Et même des géants de la pharmaceutique, comme Novartis ou Roche, «maintenant qu'ils voient qu'on est sur des pistes, commencent à s'y mettre». Au départ, de telles sociétés étaient pourtant frileuses à investir dans le traitement des maladies rares: «Il n'y a pas assez de clients.»

«Le directeur de Santhera a eu du culot, il aurait pu aller chez Roche», note Jacques Rognon. Sa

société n'aurait sans doute pas existé sans le Téléthon et la FSRMM, qui y a investi un million de francs au départ. Par la suite, elle est entrée en bourse et a levé 100 millions de francs. Mais «leur premier médicament

n'était pas bon; la société a failli capoter, les actionnaires étant prêts à laisser tomber. L'année passée, j'étais à l'assemblée générale pour leur dire qu'ils étaient sur une piste...» La persévérance semble avoir payé. ◊

Touché de près

«En 1982, j'ai appris que mes deux garçons étaient atteints de myopathie de Becker. Les gens connaissaient alors fort peu de choses sur ces maladies; un professeur genevois m'a conseillé de créer une fondation», raconte Jacques Rognon, physicien retraité de 78 ans. Cela a été fait avec la Fondation suisse de recherche sur les maladies musculaires (FSRMM), qui fête cette année son 30e anniversaire. Son développement a été rendu possible grâce au Téléthon, né un an après son grand frère français, lui-même créé à partir du modèle américain.

La FSRMM a soutenu 138 projets de recherche en Suisse, impliquant 70 chercheurs, pour près de 24 millions de francs, dont 17 millions reçus du Téléthon. Ce dernier investit à parts égales dans la recherche et le social. Dans ce domaine, il s'agit d'organiser des camps de vacances pour malades ou de contribuer à l'achat d'un fauteuil roulant. ◊

ACTIONS DANS LE CANTON

Des actions liées au Téléthon ont lieu aujourd'hui dans 26 localités du canton. Dans la plupart des cas, il s'agit de stands installés à la sortie de magasins.

Mais de véritables événements ont aussi lieu, comme au Tennis club de La Chaux-de-Fonds. A Neuchâtel, des chants de Noël résonneront à 10h en zone piétonne. A Vilars, une vente de sapins se fait en présence de saint Nicolas, tandis qu'un match au loto se déroule ce soir dès 20h à Fleurier dans la salle Fleurisia.

En Suisse romande, 5000 bénévoles organisent 300 manifestations. «Dans les petits villages, c'est devenu un réseau social», relève Jacques Rognon. «Un commandant de pompier fribourgeois m'a dit un jour qu'il n'avait plus que deux fêtes, la Bénichon et le Téléthon!»

Plus de détails: www.telethon.ch ou par téléphone au 0800 850 860.

BEVAIX Equilibre grâce à la réserve

Le Conseil général de Bevaix a rendez-vous lundi dès 20h à la salle Polymatou avec le budget 2016. Il lui est proposé de puiser dans la réserve conjoncturelle pour combler une perte de plus de 160 000 francs.

Le budget 2015 affichait quant à lui un bénéfice dépassant le million de francs. Dans son rapport, le Conseil communal précise qu'il «n'a pas fait usage de cosmétique en "dopant" par exemple les revenus fiscaux sur la base des exercices précédents». La différence entre les deux budgets «s'explique notamment par de nouveaux reports de charges de l'Etat, par une très importante augmentation de la péréquation intercommunale (de bénéficiaire, la commune devient contributrice) et bien entendu par la baisse de quatre points du coefficient fiscal». Un prélèvement sur la réserve conjoncturelle permettrait de réaliser les investissements prévus et votés, pour près de 1,4 million de francs. Il laisserait par ailleurs une marge de 350 000 francs pour faire face à des imprévus.

Le législatif devra aussi se prononcer sur un crédit de 90 000 francs pour la sécurisation des serrures des bâtiments communaux. ◊ FME

NEUCHÂTEL Une Disco'Soupe pour aliments «disqualifiés»

Les filières des produits alimentaires et les possibilités de production durable et consommation responsable sont au cœur de la campagne d'information «A table, tous responsables!» Une campagne lancée en octobre avec la conférence-débat «Horizon 2030» en collaboration avec l'Université de Neuchâtel. En parallèle à cette



Consommation responsable et production locale sont au cœur de la réflexion de l'ONG. SP-LATITUDE21

démarche, l'association Alternative étudiante durable et l'ONG Latitude 21 proposent à la population la Disco'Soupe, ce matin devant la fontaine de la Justice, à Neuchâtel. Il s'agit en l'occurrence de vanter les qualités des légumes «disqualifiés» par les distributeurs en raison de leur aspect (trop petits, pas assez beaux, difformes, etc.) mais dont les qualités ne sont pas altérées. Les deux organisations invitent tout un chacun à laver et couper ces légumes (dès 9h30) qui serviront à préparer une soupe à déguster entre midi et 13h. ◊ RÉD

NEUCHÂTEL Nouveaux jeux de lumières version LED à ne pas utiliser seulement à Noël.

Illuminations festives et colorées au siège de la BCN

Afin de célébrer avec les Neuchâteloises et les Neuchâtelois les Fêtes de fin d'année, le bâtiment du siège de la Banque cantonale neuchâteloise offre pour la première fois un jeu de lumières. Un dispositif d'éclairage LED a été spécialement conçu pour mettre en valeur l'élégance de son architecture en pierre d'Hauterive, aujourd'hui si rare.

Aussi pour d'autres événements

Cet éclairage, entièrement adaptable en termes d'intensité et de couleurs, a été intégré de manière discrète sur le bâtiment et pourra être activé tout au long de l'année. Cela lors d'occasions spéciales, telles que le 1er Mars, Festi'neuch, le BCN Tour ou en-

core le 1er Août. Peu gourmand en énergie, cet éclairage s'inscrit également dans les principes du développement durable, si cher à la Ville de Neuchâtel. Pour apporter la touche féerique liée aux festivités de fin d'année, les balcons du bâtiment sont également parés de guirlandes lumineuses.

Jusqu'aux premières lueurs du jour

La BCN souhaite ainsi s'associer à sa manière aux événements qui animent et embellissent le centre-ville de Neuchâtel durant tout le mois de décembre. Les mises en lumière auront lieu chaque jour à la tombée de la nuit jusqu'aux premières lueurs du jour. ◊ FLV - COMM



Dès la nuit tombée, le bâtiment de la Banque cantonale attire les regards. SP

ENTRE-DEUX-LACS Il aura fallu juste quatre jours pour prendre une décision. C'est parti pour la fusion à six!

FLORENCE VEVA

C'est officiel. Un nouveau projet de mariage à six, cette fois, repart de plus belle sur l'Entre-deux-Lacs. Après avoir encaissé le coup du choix du Landeron de divorcer du projet d'union à sept communes (nos éditions de lundi et mardi), les membres du comité de pilotage (Copil) et des autorités se remettent sur les rails.

En quatre jours top chrono, ils ont choisi de répondre à la volonté de la population des communes de Lignières, Enges, Cressier, Cornaux, Saint-Blaise et La Tène ayant largement voté en faveur d'une fusion.

Enthousiasme et confiance

«Nous nous relançons dans le processus avec enthousiasme et confiance», annonce Isabelle Weber, conseillère communale à Cornaux et nouvelle coprésidente du Copil. Les deux conseillers communaux landeronnais membres du Copil ayant dû se retirer, il restait à remplacer Frédéric Matthey qui partageait,

avec Alain Jeanneret, la coprésidence de ce comité (notre édition d'hier). C'est donc chose faite. Avec la nomination d'Isabelle Weber à cette fonction, les équilibres souhaités entre les présidents sont respectés. Un PS, une PLR, l'un venant de l'ouest (Saint-Blaise), l'autre de l'est (Cornaux). «En plus, cette fois, il y a un homme et une femme», relève Isabelle Weber.

Au pas de charge

Cette dernière ne cache pas avoir été «très, très triste» de voir le projet de fusion à sept capoter en raison du «non» du Landeron.

«Je reste persuadée que nous sommes passés à côté de quelque chose», regrette-t-elle. Mais ce projet appartient désormais au passé et le Copil se dit prêt à aller de l'avant à six. Pas de tentative d'approcher Hauterive dont le nom a été articulé à la suite du résultat de dimanche? «Vu la position d'observatrice qu'a choisi de prendre cette commune, nous n'avons pas l'intention de lui demander aujourd'hui

si elle souhaiterait rejoindre notre nouveau processus», indique Isabelle Weber.

Si avancer est devenu le maître mot, le Copil devra le faire au pas de charge, le but étant de soumettre le projet à la population le 5 juin prochain. «Je pense que, pour tenir le rythme, nous allons nous réunir deux fois par semaine», estime Isabelle Weber. Certes, avec les 75 pages que compte la convention de fusion réalisée pour le premier projet, la plus grande part des travaux a été effectuée.

Ajustements nécessaires

Néanmoins, des ajustements seront nécessaires, notamment dans le domaine financier et dans la localisation des services. Si l'administration doit être implantée à Saint-Blaise, les services techniques devaient initialement l'être au Landeron.

Une planification de détail va être établie en vue d'informer les conseillers généraux des six communes lors de leur dernière séance de l'année. Soit, dans les deux semaines à venir. ◉



A l'espace Ta'tou, les yeux étaient rivés, dimanche, sur le tableau des résultats. Au centre, avec robe rose, Isabelle Weber, nouvelle coprésidente du Copil. DAVID MARCHON

PUBLICITÉ

«Le meilleur du divertissement, plus simple que jamais.»

Patrick Küng, champion du monde et vainqueur au Lauberhorn.

Swisscom TV 2.0

Jusqu'à

200.-

d'écus d'hiver en cadeau.*

Actuellement au Swisscom Shop



swisscom



* Offre valable jusqu'au 31.12.2015 pour les nouveaux clients Swisscom TV 2.0 à la souscription d'un pack Vivo XL à CHF 139.-/mois (bon de CHF 150.- à la souscription de Vivo L pour CHF 119.-/mois; bon de CHF 100.- avec Vivo M pour CHF 99.-/mois; bon de CHF 50.- avec Vivo S pour CHF 79.-/mois) et bon de CHF 50.- avec Vivo XS pour CHF 59.-/mois). Prix de l'abonnement sans ligne phonie fixe et avec Swisscom TV 2.0 light. Durée minimale d'utilisation 12 mois. Activation de Swisscom TV 2.0 et mise à disposition de la TV-Box au prix unique de CHF 99.-. N'est pas valable pour le passage de Swisscom TV à Swisscom TV 2.0. Vous recevrez vos écus d'hiver Swisscom après conclusion du contrat. Une résiliation anticipée du contrat n'est possible que contre remboursement ou facturation ultérieure de la valeur du bon. Un seul bon par personne.

JUSTICE Responsabilité des deux motards retenue dans l'incendie de Cortaillod.

Délit de négligence inconsciente

SANTI TEROL

Les deux motards qui bricolaient le réservoir d'essence dans un local de l'immense hangar de Cortaillod devaient savoir qu'ils courraient le risque de mettre le feu à la bâtisse. Ce constat a amené le président du Tribunal de police, à Boudry, à condamner les deux prévenus. Ils écoperont chacun de 20 jours-amendes, à 60 fr. l'un et 80 fr. l'autre, avec sursis pendant deux ans. Cette sentence suit les conclusions du ministère public, qui avait prononcé la même sanction dans ses conclusions (voir notre édition du 20 novembre).

Entretien régulier

La peine peut paraître légère pour ceux qui ont tout perdu dans l'aventure, mais elle ne tient pas compte de l'ampleur des dégâts. Ce sera à la justice civile de trancher sur les demandes d'indemnisation: les prétentions des lésés (le propriétaire de l'entrepôt et la cinquantaine de locataires et sous-locataires) chiffrent leurs pertes entre 20 et 25 millions de francs. Une somme plus que considérable pour ces deux bricoleurs du dimanche dont l'assurance responsabilité civile les couvre à hauteur de 5 millions



Quelques jours après l'incendie, les locataires et sous-locataires de l'entrepôt sinistré ont commencé à faire l'inventaire des pertes subies lors de ce désastre. Celles-ci sont estimées entre 20 et 25 millions de francs, bâtiment compris. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

de francs chacun. Pour leur défense, les deux prévenus avançaient que le propriétaire des lieux avait mal entretenu ses locaux et qu'il fallait y voir là les

causes de l'incendie. Le juge suppléant extraordinaire, après avoir longuement épluché les factures d'entretien de l'édifice, a balayé cet argument. «Cet immeuble a été régulièrement entretenu et l'expert qui a mené l'enquête constate que la cause de l'incendie n'est pas contestable: le phénomène est dû à la manipulation d'essence et d'un chiffon», a précisé Rocco Mauri. Le juge est donc convaincu que c'est bel et bien une étincelle provoquée par une pompe bricolée par les deux motards et utilisée pour finir de vider le réservoir d'es-

sence qu'ils avaient entrepris de réparer qui est à l'origine du sinistre. Toutes les autres hypothèses avancées par la défense

– effets des rayons de soleil lors de cette journée caniculaire, auto-explosion de la batterie utilisée pour actionner la

pompe, explosion d'un néon, électricité statique ou intervention d'un tiers malintentionné – ont été exclues.

Demande d'expertises

Avocat d'un des plaignants, Michel Bise salue ce jugement: «Immédiatement après les faits, les prévenus avaient admis que le problème venait de la pompe. Et compte tenu de leurs compétences en mécanique, on peut bien parler de négligence.» Défenseur du plus jeune des prévenus, Jean-Claude Schweizer n'a pas la même vision et annonce d'ores et déjà qu'il fera appel du jugement. «Deux heures après le début de l'incendie, il ne restait plus rien du hangar. Le tribunal tape sur deux lampistes. Les vrais responsables n'étaient pas sur le banc des accusés», soutient l'avocat, en précisant qu'il entend exiger des expertises supplémentaires. Son confrère Oscar Zumsteg soutient que la version officielle ne tient pas. «La physique ne fait pas de cadeaux... L'incendie se serait déclaré dans la même fraction de seconde s'il était le fait d'une étincelle; ce qui n'a pas été le cas. Mais les inspecteurs n'ont pas reçu mandat de réaliser une enquête complète de la part du Ministère public. Et on nous a refusé toutes les preuves», déplore l'avocat. ●

«Le tribunal tape sur deux lampistes. Les vrais responsables n'étaient pas sur le banc des accusés.»

JEAN-CLAUDE SCHWEIZER AVOCAT DU PLUS JEUNE DES DEUX PRÉVENUS

NEUCHÂTEL

Longue vie au Rodolphe

Fin novembre, le Rodolphe avant-club, à Neuchâtel, fêtait ses sept ans d'existence. Pour marquer le coup, Dj et chanteurs régionaux ont animé, une semaine durant, les «afterwork» et les soirées du week-end. «Ce fut un grand succès», affirme Jean-Marc Rohrer, directeur de l'établissement. Depuis sa naissance en 2008, le Rodolphe a pour cou-

tume de souffler, chaque année, sa bougie de plus. Mais pas toujours de la même manière. «Nous faisons preuve de créativité, nous nous renouvelons», remarque Jean-Marc Rohrer. Une chose est sûre, les dix prochains anniversaires du Rodolphe se fêteront au 11, place Pury. Jean-Marc Rohrer dit avoir signé, cet été, un bail courant jusqu'à 2025. ● RÉD



Au 11, place Pury, les anniversaires se succèdent. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

VAUMARCUS

Un budget équilibré

Le Conseil général de Vaumarcus a approuvé jeudi soir à l'unanimité un budget 2016 équilibré. Celui-ci boucle sur un bénéfice d'un peu plus de 10 000 francs, pour des charges de 1,4 million de francs.

Le budget 2015 prévoyait lui un excédent de recettes de 70 000 francs, alors que les comptes 2014 dégageaient un bénéfice de plus de 200 000 francs.

Le rapport du Conseil communal avance plusieurs explications: à commencer par l'impact de la baisse du coefficient fiscal de deux points, en vigueur depuis début 2015, sur les rentrées fiscales des personnes physiques. Dans un contexte de fusion de communes, il n'est pas question de revenir pour l'instant sur ce coefficient fiscal. Par ailleurs, les recettes fiscales des entreprises ont subi une «forte diminution» en raison de la conjoncture et de la force du franc. Le report de charges du canton sur les communes pèse également lourd. ● FME

PUBLICITÉ

C'EST LA SAISON DU MILLION

16 ans

LOTÉRIE ROMANDE

Fr.100.-

BILLET Le Million 2015

10x 1 Million

AU TOTAL PLUS DE 43 MILLIONS À GAGNER!

TOUS LES BILLETS SONT GAGNANTS

Le Matin

LOTÉRIE ROMANDE

www.loro.ch

ÉLECTIONS RÉGIONALES L'incertitude est totale avant le scrutin de demain. Gros suspense en Franche-Comté

FRANÇOIS-XAVIER BOURMAUD

C'est l'une des trois régions à suspense pour les élections régionales. Avec la Normandie et l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté est l'une de celles où l'incertitude demeure totale sur l'issue du scrutin de demain. Comme partout en France, les attentats du 13 novembre ont rebattu les cartes. Et provoqué dans les sondages une poussée du Front national emmené par Sophie Montel.

Au début de l'année, la candidate frontiste à la présidence de la région s'était déjà illustrée en frôlant l'élection lors de la législative partielle provoquée dans le Doubs par le départ pour Bruxelles de Pierre Moscovici. «Le FN est en train d'exploiter

ce qui s'est passé», dénonce François Sauvadet, le candidat des Républicains. «Il y a une mystification de l'extrême droite qui défend un programme économique d'extrême gauche.»

Poids symbolique d'une victoire de la droite

Frappée de plein fouet par la désindustrialisation, la région souffre sur le plan économique. Cinquième par le nombre d'habitants, elle n'arrive en revanche qu'en onzième position sur le plan de la production de richesses. Une situation qui a nourri le vote extrême.

Pourtant, lors des dernières municipales, la droite s'en est plutôt bien sortie en remportant des victoires symboliques dans des villes ancrées à gau-

che depuis longtemps comme Nevers. De quoi provoquer des espoirs de victoire dans cette région marquée par la présence à sa tête de socialistes réformistes comme François Patriat. «Les choses sont en train de bouger», assure le centriste François Sauvadet, candidat LR-UDI, qui n'ignore pas le poids symbolique que représenterait une victoire de la droite sur ces terres ancrées à gauche depuis onze ans.

Pas moins de cinq listes

Seule ombre au tableau pour la droite, elle n'a pas réussi à rallier le Modem, qui est parti seul au combat électoral derrière Christophe Grudler. «Ici, le Modem a la tête à gauche et le corps à droite», déplore François Sauvadet. Sa concurrente socia-



Frappée par la désindustrialisation, la région Bourgogne-Franche-Comté souffre sur le plan économique, mais ce sont des terres ancrées à gauche. ARCHIVES DAVID MARCHON

PUBLICITÉ

peugeot.ch

NOËL AVANT NOËL

- * Leasing à 2,9% sur toute la gamme
- * Avantage client jusqu'à CHF 10 000.-*

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

ADOPTÉZ L'ESPRIT GT. PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT.

La Peugeot 308 GT offre la symbiose sportive entre design et performances: moteur essence THP de 205 ch avec système Stop & Start et boîte manuelle à six vitesses ou moteur BlueHDI de 180 ch associé à la boîte automatique EAT6 à six rapports avec technologie Quickshift, jantes 18" diamantées, intérieur avec surpiqures rouges, amortisseurs plus fermes et confort accru. Rendez visite à votre partenaire Peugeot et, jusqu'au 31 décembre 2015, profitez de notre action «Noël avant Noël» avec un avantage client jusqu'à CHF 10 000.- selon le modèle*.

Peugeot 308 GT e-THP 205 ch, CHF 35 700.-, prime cash CHF 3 500.-, prime Buy & Drive CHF 500.-, prix final CHF 31 700.-. Exemple de leasing: même modèle, prix de vente après déduction des primes CHF 31 700.-, premier versement majoré CHF 9 510.-, mensualité CHF 239.-, valeur résiduelle CHF 12 835.-, taux d'intérêt annuel effectif 2,99%. Durée du leasing 48 mois, 10 000 km/an. Conditions de leasing: assurance casco complète obligatoire non comprise. Conditions de leasing sous réserve d'acceptation par Peugeot Finance, Division de PSA Finance (Suisse) SA, Schlieren. La conclusion d'un contrat de leasing est irrecevable si elle entraîne le surendettement du preneur de leasing. Véhicule illustré: même modèle, avec options, CHF 36 450.-, prime cash CHF 3 500.-, prime Buy & Drive CHF 500.-, prix final CHF 32 450.-. Consommation mixte de carburant 5,6l/100 km, CO₂ mixte 130 g/km, catégorie de rendement énergétique D. L'émission moyenne de CO₂ de tous les véhicules neufs proposés en Suisse s'élève à 139 g/km. La prime Buy & Drive est valable sur les véhicules neufs immatriculés d'ici au 31 décembre 2015. Offre valable dans la mesure des stocks disponibles réservée aux clients particuliers pour toute commande jusqu'au 31 décembre 2015 inclus. *selon le modèle, p.ex.: Peugeot 4008 ACTIVE 1.6 HDI 115 S65, CHF 35 500.-, prime cash CHF 9 500.-, prime Buy & Drive CHF 500.-, prix final CHF 25 500.-. Consommation mixte de carburant 5,0l/100 km, équivalent essence 5,6l/100 km, CO₂ mixte 132 g/km, catégorie de rendement énergétique C.

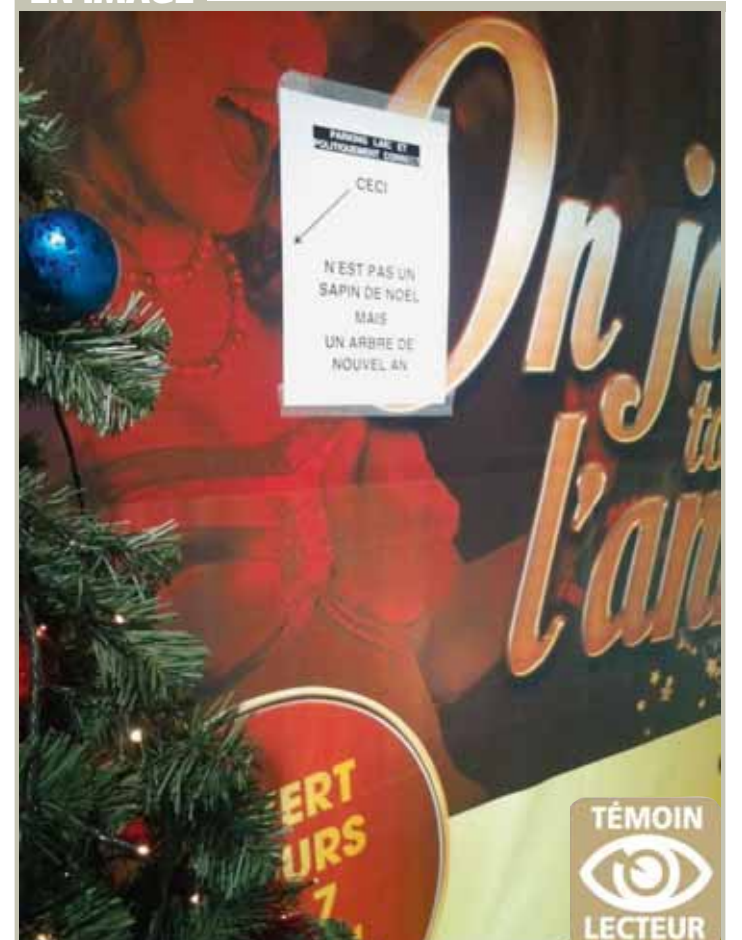
PEUGEOT 308 GT

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

EN IMAGE



NEUCHÂTEL

Clin d'œil. La semaine dernière, le Conseil communal faisait retirer une crèche posée sous le sapin décorant le parking de la Maison de commune. Sept jours plus tard, les clin d'œil à cette action controversée se trouvent encore en certains lieux, mais privés, cette fois, comme ici le parking du Port. ● RÉD

VOTRE RÉSEAU EMPLOI

J'AI TROUVÉ sur jobwatch.ch

JOB WATCH

LE SITE EMPLOI DE L'HORLOGERIE

Les rendez-vous de l'emploi

23 offres

PILOTE.CH

400 nouvelles offres/jour

Postulez online!

N°1 en Suisse romande jobup.ch

MOTIVATION L'évaluation individualisée de la performance entame souvent la confiance en soi et la motivation, plutôt que de permettre l'épanouissement.

Reconnaître la qualité du travail

Dans le champ du conseil professionnel, nous faisons de plus en plus fréquemment face à des employés peu satisfaits de leur situation professionnelle. Une part significative d'entre eux affirme souffrir de l'absence d'une reconnaissance à la hauteur de la qualité de leur travail et de leur engagement.

La volonté d'excellence: positive ou toxique?

Le management fondé sur l'amélioration constante de la productivité crée une frustration qui peut s'avérer toxique pour les employés. Dans le cadre des processus d'évaluation, la règle explicitement appliquée est qu'on ne peut rendre un rapport selon lequel on est bon partout, puisqu'on est à la recherche de ce qui peut être amélioré.

Lorsqu'on nomme l'«employé du mois», il est admis que ses résultats deviennent désormais la norme minimale à atteindre partout, de sorte que le prochain «employé du mois» devra obtenir de meilleurs résultats.

Evaluation et objectifs standardisés

Autrement dit, des expressions comme «bien joué!», «bon tra-

vail!...» tendent à disparaître du vocabulaire couramment utilisé dans les relations de travail.

On en parle depuis 25 ans, mais rien n'indique qu'on ait réellement saisi les enjeux de la reconnaissance dans les relations professionnelles. Dans l'ouvrage de N. Aubert et V. de Gaulejac, les auteurs partent du postulat suivant: le monde professionnel a introduit dans son management la volonté d'excellence dans un esprit compétitif. Ce changement de paradigme a induit des modifications des formes d'organisation, désormais articulées autour de la performance.

Un gagnant, des perdants?

La place de l'individu en est radicalement modifiée, passant d'un système économique au service du bien-être des individus à des individus au service du développement du système. Le principal moyen de cette modification a été l'établissement de procédures d'évaluation censées mesurer en permanence le degré de conformité du travailleur avec des objectifs standardisés, périodiquement revus à la hausse.



Savoir dire «bien joué!» ou «c'était super!» donne du sens à l'engagement professionnel des employés. SP

L'employé moderne est entouré de concurrents: pour qu'il y ait un «winner», il faut des perdants. Ces processus portent atteinte à la santé: soit l'employé s'épuise pour gagner; soit il perd avec toutes les conséquences de l'échec sur la façon dont il con-

çoit sa propre place, le sens de son travail et son estime de lui.

Or le travail, s'il prend la forme d'un engagement individuel, est œuvre collective. Ce qui fait fonctionner une entreprise, c'est la qualité des relations sociales entre ses acteurs,

une vision commune, un esprit de corps. La qualité des relations sociales ne peut pourtant se mesurer sur une échelle standardisée.

Comment reconnaître l'employé comme personne, son engagement et ce qu'il apporte

de particulier et, parallèlement, mettre en valeur l'œuvre collective?

Reconnaître l'engagement

Il faut du feedback régulier, positif et constructif: «Je valide ce que tu as fait, c'était super!»

Le management de proximité (gestionnaire d'équipe) a sa responsabilité dans ce processus, mais cela peut aussi être mené entre pairs pour dépasser une logique de concurrence.

Cette reconnaissance contribue à la construction d'un esprit de corps, de l'identité au sens large. Elle donne du sens à l'engagement professionnel et en garantit la qualité.

ALINE ROBERT
Codirectrice de CAP

CONTACT

cap CAP Conseil & accompagnement professionnel
Femme et Travail

Tél: 032 724 21 36
www.cap-pro.ch
rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel

Antennes à La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 24, et à Yverdon, rue des Pêcheurs 8A

OFFRES D'EMPLOIS

Étude d'avocats à Neuchâtel
engage avec effet début janvier 2016
ou date à convenir

Secrétaire juridique
(à 70%)
ayant des connaissances comptables
et maîtrisant les techniques de bureautique
(Word 2010, Excel et Winbiz)

Faire offre sous chiffres: X 028-774060, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg

Entreprise de menuiserie, charpente, couverture, au Val-de-Travers, cherche pour compléter son effectif:

Un menuisier qualifié

Description du poste:

- Fabrication de toutes sortes de menuiserie en atelier
- Quelques travaux de pose

Votre profil:

- CFC de menuisier ou formation équivalente
- DAO (Autocad et Alfacam)
- CNC, programmation et opérateur
- Informatique (connaissances de base)
- Expérience de plusieurs années
- Bonne motivation
- Sens des responsabilités
- Permis de conduire indispensable

Entrée en fonction: Début mars ou à convenir

Faire offre sous chiffre M 028-776092, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg

Notre entreprise est spécialisée dans la vente et le service après-vente d'appareils de chauffage au gaz, mazout, bois, pompes à chaleur et installations solaires. Nous recherchons un

Technicien SAV

Vous aurez pour tâches: la mise en service de nouvelles installations de chauffage, l'entretien des installations sous contrat, ainsi que d'assurer périodiquement un service de piquet pour les dépannages dans le canton de Neuchâtel.

Nous cherchons: une personne responsable, minutieuse, pouvant travailler de manière indépendante. Le poste requiert au minimum un CFC technique, de préférence en électrotechnique ou chauffage ou technique automobile.

Nous proposons: un emploi indépendant et varié dans l'ambiance sympathique d'une entreprise familiale, un horaire libre, un véhicule de service. Possibilité de temps partiel de 80 à 100%.

Entrée en fonction: à convenir.

Votre dossier de candidature est à adresser à:

ThermEco C-A Persoz
Doloirs 30
2063 Saules
Tél. 032 853 22 23
thermeco@net2000.ch



OFFRES D'EMPLOI DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

GREFFIÈRE-RÉDACTRICE OU GREFFIER-RÉDACTEUR À 50%
POUVOIR JUDICIAIRE
Tribunal cantonal - Cour de droit public

ACTIVITÉS ET PROFIL SOUHAITÉ: La fonction consiste principalement en la rédaction de projets de jugements, de travaux d'analyse de dossiers et de recherches juridiques, seul ou en collaboration avec les juges. Vous êtes au bénéfice d'un master en droit et d'un brevet d'avocat. Vous avez une expérience pratique dans le domaine du droit administratif, y compris le droit des assurances sociales. De bonnes connaissances en allemand. Une expérience préalable au sein d'un pouvoir judiciaire constituerait un atout.

DELAI DE POSTULATION: 10 décembre 2015

Postulation en ligne et détails sur WWW.NE.CH/OffresEmploi

Afin de renforcer la présence des femmes parmi les fonctions supérieures de l'administration cantonale, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseux



DÉS ENDETTEMENT

Pour vos dons: SMS ADC 10 au 339
(pour donner CH 10.-)

www.actiondecareme.ch

**SPJBB – Services psychiatriques Jura bernois –
Bienne-Seeland
PDBBJ – Psychiatrische Dienste Biel-Seeland –
Berner Jura**

Les Services psychiatriques Jura bernois – Bienne-Seeland (SPJBB) ont pour mission d'assurer l'assistance psychiatrique ambulatoire, semi-hospitalière et hospitalière de la population du Jura bernois, du district de Bienne et du Seeland. Ce sont plus de 350 collaborateurs qui, quotidiennement, participent à la vie institutionnelle et contribuent à l'offre de soins psychiatriques pluridisciplinaires dans une structure multi-sites.

L'institution est actuellement en pleine mutation dans la perspective de se dissocier de l'administration cantonale et de devenir une société anonyme dès le 1^{er} janvier 2017. Afin de renforcer l'équipe de direction des soins, les SPJBB recherchent de suite ou pour une date à convenir, un:

**Infirmier chef (H/F) 100 %
pour le secteur ambulatoire
et semi-hospitalier**

Champs d'activité

Votre projet principal pour les années à venir sera le développement et la mise en place d'un centre ambulatoire et semi-hospitalier régional proposant une offre de soins moderne et adaptée aux besoins de la psychiatrie actuelle. En parallèle, vous garantissez et supervisez la qualité des soins dispensés aux patients ainsi que la collaboration entre les différents intervenants, en encourageant la recherche de réalisations thérapeutiques originales et en promouvant un encadrement thérapeutique de qualité. En collaboration et délégation avec les ICUS et responsables, vous gérez le personnel et l'ensemble des budgets des unités qui vous sont confiées, dans les domaines ambulatoires et semi-hospitaliers. Vous vous engagez dans le développement d'un système d'information clinique et participez à l'adaptation de la structure de la plateforme des soins & thérapies.

Profil

Parfaitement bilingue, vous êtes titulaire d'un Bachelor HES en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent, complété d'une formation post grade supérieure en gestion/management ou vous êtes prêt à vous former rapidement. Vous avez une solide expérience du milieu psychiatrique, de la gestion de personnel et de projet. Vous avez un intérêt particulier pour le travail en réseau en mode pluridisciplinaire. Votre ouverture d'esprit et votre créativité sont des atouts qui vous permettent d'innover et d'être une force de proposition. Par vos talents de leadership, vous savez écouter, informer et communiquer.

Nous offrons

Un poste de cadre de 2^e niveau comprenant des tâches intéressantes et variées au sein d'une institution en évolution, de la formation continue, des perspectives d'avenir ainsi que des prestations sociales avantageuses.

Contact

Merci d'adresser votre dossier complet jusqu'au 15 décembre 2015 aux SPJBB, Ressources humaines, Mme Jessica Nager, 2713 Bellelay (jessica.nager@gef.be.ch).

M. Nicolas Racine, directeur des soins, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (032 484 73 35).

D'autres offres d'emploi sous www.be.ch/jobs et sous www.spjbb.gef.be.ch



LE NOUVEAU MOTEUR DE
RECHERCHE DE L'EMPLOI

JOBEO.ch

**PME spécialisée dans la technique
du bâtiment chauffage et sanitaire engage**

**1 MONTEUR CHAUFFAGE
1 MONTEUR SANITAIRE**

Profil souhaité:

- Bonne maîtrise des différents matériaux utilisés
- Expérience souhaitée
- Permis de conduire
- Personne stable
- Service de maintenance et d'entretien d'installations

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature sous-chiffre: X 028-776065, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg

Nous répondrons qu'aux candidats correspondant au profil.



LE NOUVEAU MOTEUR DE
RECHERCHE DE L'EMPLOI

JOBEO.ch

OFFRES D'EMPLOIS

VOUTILAINEN
Artisan d'Horlogerie d'Art

Afin de renforcer notre équipe, notre atelier d'horlogerie d'art recherche pour entrée immédiate ou à convenir:

**Un guillocheur ou une guillocheuse
(50% à 60%)**

Votre mission:

- Vous participerez à la décoration des cadrans, des composants de mouvements et des boîtes.

Votre profil:

- Vous êtes motivé(e) et capable de vous intégrer dans une petite équipe.
- Vous bénéficiez d'une bonne expérience dans le domaine du guillochage.

Contactez-nous à l'adresse suivante:

Comblémine 2, 2112 Môtiers
www.voutilainen.ch - Tél. +41 32 861 48 32 - jacquot@voutilainen.ch



Centre régional d'apprentissages spécialisés BE-JU-NE

École spécialisée

met au concours un poste de

PHYSIOTHÉRAPEUTE à 40%

Entrée en fonction: 1^{er} avril 2016 ou à convenir

Délai de postulation: mercredi 16 décembre 2015

Les dossiers de candidatures complets doivent être adressés à Mme Pierrine Guillaume-Gentil, directrice de l'école spécialisée du Ceras, rue du 12-Septembre 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le cahier des charges ainsi que l'annonce détaillée peuvent être consultés sur le site:
<http://www.ceras.ch/emploi.htm>

**PME spécialisée dans la technique du
bâtiment engage**

**EMPLOYEE DE COMMERCE
OU SECRETAIRE DE
DIRECTION à 100 %**

Profil souhaité:

- Apprentissage de commerce
- Expérience souhaitée
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Sens réel des responsabilités – souriante – engagement et flexibilité
- Nous aimerions vous confier la responsabilité de notre secteur administrative (prise en charge des téléphones, suivi des dossiers avec la clientèle, gestion planning, commandes et facturations)
- Travaux administratifs diversifiés

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature sous-chiffre: D 028-776064, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg

Nous répondrons qu'aux candidats correspondant au profil.

CreaLED SA est une entreprise spécialisée dans la vente et la conception de produits d'éclairage LED de haute qualité renommée en Suisse Romande avec le siège principal à Neuchâtel.

Afin de compléter l'équipe actuellement en place, nous recherchons un

Monteur-électricien CFC (h/f)

Vos tâches

- Accueil et conseils à la clientèle
- Projets : établir des offres et faire le suivi de projets
- Confection de produits d'éclairage LED
- Gestion complète du stock de matériel (entrées et sorties)
- Commandes de matériel auprès des fournisseurs étrangers et suisses
- Réception de la marchandise, contrôle, étiquetage et rangement
- Préparations et envois des commandes
- Service de déchetterie et poste (apporter les colis et courriers à la poste)

Votre profil

- Formation de monteur-électricien avec CFC, connaissance dans la logistique serait un atout
- Langues : français avec bonnes connaissances écrites et orales de l'anglais
- Permis de conduire indispensable
- Bonnes connaissances informatiques, programme Winbiz serait un atout
- Résident en Suisse

Nous vous offrons

Un poste de travail varié, dans un environnement de travail agréable et au sein d'une petite équipe.

Cette offre a-t-elle éveillé votre intérêt ? Alors n'hésitez pas à nous transmettre votre candidature complète à :

CreaLED SA
Madame Barbara Bart-Minder
Rue des Parcs 46
2000 Neuchâtel

pour postuler : b.bart@crealed.ch
Visitez notre site : www.crealed.ch



MARKETING RECRUITMENT



WE'VE BEEN TO THE MOON. WHAT WE DO NEXT COULD DEPEND ON YOU.

DEPUIS PLUS DE 160 ANS, OMEGA FAIT PARTIE DES PLUS GRANDS FABRICANTS DE MONTRES DE PRESTIGE DANS LE MONDE.

AFIN DE COMPLETER NOTRE EQUIPE « MERCHANDISING », NOUS RECHERCHONS UN(E)

MERCHANDISING LOGISTICS MANAGER

VOTRE MISSION : avec le soutien d'une petite équipe, vous êtes responsable de la livraison du matériel destiné à nos expositions et points de vente à l'international ainsi que du montage et démontage des dites expositions (p.ex. Baselworld). Cela implique notamment la participation physique au démontage et montage, la coordination et le planning des besoins en personnel et en matériel d'exposition, la gestion de la logistique des transports, y compris les documents de douane. Vous êtes également responsable de la gestion et de l'inventaire du stock central de tout le matériel. Vous encadrez et développez votre équipe et collaborez étroitement avec divers départements à l'interne ainsi qu'avec diverses sociétés du Swatch Group, en Suisse et à l'étranger.

VOTRE PROFIL : issu d'une formation technique nécessitant de bonnes aptitudes manuelles, complétée par de bonnes connaissances en logistique, vous êtes au bénéfice de quelques années d'expérience dans la mise sur pied d'expositions au niveau international et vous avez déjà géré une équipe. Vous êtes titulaire du permis de conduire, idéalement du permis poids lourd. Vous maîtrisez les langues française et anglaise, tant à l'écrit qu'à l'oral. Toute autre langue serait un atout. Doté d'un don d'organisation et résistant au stress, vous savez faire face aux situations imprévues avec tact et efficacité. Excellent communicateur, vous vous caractérisez par votre esprit d'initiative et sens de la diplomatie. Vous êtes disponible et flexible pour des déplacements à l'étranger.

NOUS VOUS OFFRONS : une fonction variée dans un environnement dynamique et international, des conditions sociales de premier ordre, ainsi que des possibilités de développement personnel et professionnel.

Intéressé ? Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à OMEGA SA, Madame Patricia Spozio, Human Resources Operations Manager, Rue Jakob-Stämpfli 96, 2500 Bienne 4, tél. : 032 343 98 00, e-mail: hr@omega.ch

Mandatés par un de nos clients du canton de Neuchâtel, nous recrutons les profils suivants :

Bâtiment - GC

- Maçons CFC
- Constructeurs de routes CFC
- Machinistes
- Chef d'équipe en Genie Civile avec diplôme

Plusieurs années d'expériences
Personne autonome, motivée, ponctuelle et dynamique
Bonne condition physique
Véhiculé

Nous vous proposons un poste **stable** pour une nouvelle structure.
Nous attendons votre dossier de candidature complet à l'adresse suivante

Contact :

Antonio Vega - Responsable Bâtiment NE-JU-FR
Av. Léopold-Robert 42
2300 La Chaux-de-Fonds
058 307 27 55 - antonio.vega@manpower.ch
www.manpower.ch

Fixe & Temporaire



Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE (HEP-BEJUNE) forme les enseignant-e-s de trois cantons (Berne - partie francophone, Jura et Neuchâtel). Cette haute école déploie ses activités sur trois sites, situés à Bienne, Porrentruy (Delémont) et La Chaux-de-Fonds.

En raison du départ de la titulaire, la HEP-BEJUNE met au concours le poste de

Responsable de la pratique professionnelle et Formateur-trice (60%)

pour la formation Master en enseignement spécialisé.

Vos missions principales

- Organiser les stages de pratique professionnelle
- Accompagner et encadrer les activités dans le cadre des séminaires liés à la pratique accompagnée
- Assurer le suivi pédagogique et institutionnel de la formation ainsi que des étudiants, en lien avec les formateurs
- Assurer les activités d'enseignement dans le cadre de la formation, notamment les cours de sociologie et de coopération institutionnelle

Votre profil

- Titre universitaire (master ou doctorat) ou titre jugé équivalent
- Formation et expérience reconnue dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Nos attentes

- Capacités de communication et de collaboration
- Sens de l'organisation, de la concertation et de la collégialité
- Bonne compréhension des enjeux dans le domaine de la pédagogie spécialisée
- Connaissance du réseau scolaire cantonal

Lieu de travail : Bienne

Entrée en fonction : à convenir

Vous pouvez consulter le cahier des charges sur notre site www.hep-bejune.ch, rubrique Mises au concours.

Procédure

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet jusqu'au 20 décembre 2015 au Service des ressources humaines, service.rh@hep-bejune.ch ou chemin de la Ciblerie 45 - 2503 Bienne, avec la mention «POSTULATION». Pour tout complément d'information, Mme Graziella Haegeli, responsable des ressources humaines, se tient à votre disposition au 032 886 97 68 ou par courriel graziella.haegeli@hep-bejune.ch



Pro Senectute Arc Jurassien
recherche un(e)
**Assistant(e) social(e)
à 80%**

Lieu de travail : La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction : 1^{er} mars 2016

Annonce détaillée
avec profil du poste :

www.arcjurassien.pro-senectute.ch

Bienne PME cherche pour développer la structure actuelle

monteur qualifié

- avec:
- permis de conduire valable
 - permis de travail valable
 - bilingue FR./ALL.
 - apte à assurer service 24/24
 - 13 x 1 semaine par an

- pour:
- travaux de montage/ activité manuelle
 - contacts avec clients
 - rapports d'activités précis/ documentation des affaires traitées
 - en français et allemand
 - connaissances techniques souhaitées
 - interventions journalières hors canton
 - rayon d'activité: BE/SO/JU/NE/FR/VD
 - entrée en service à convenir

Envoi des postulations jusqu'au 19 décembre 2015 à:

Ariatec Sarl
Rue Fritz- Oppliger 7
Case postale
2500 Bienne 7



La Fondation Goéland
fondation spécialisée dans le
traitement des dépendances
engage

Assistant social - H/F remplaçant à 50 - 70% de mars à octobre 2016

- Soutien et suivi dans les démarches sociales de nos résidents, accompagnement individuel et en groupe, encadrement éducatif

Exigences: Formation HES ou équivalente, au bénéfice d'une expérience professionnelle de quelques années.

Cette fonction implique parfois des horaires en soirée et en week-end.

Lieu de travail: Pontareuse, Boudry

Entrée en fonction: 1^{er} mars 2016 ou à convenir

Ainsi que un

Infirmier - H/F poste de 80 à 100%

- Suivi infirmier des résidents
- Accompagnement individuel et en groupe des résidents, au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Encadrement des résidents au sein du Foyer

Exigences: Préférence sera donnée à une personne au bénéfice d'une expérience professionnelle de quelques années, si possible dans le domaine des dépendances.

Cette fonction implique des horaires irréguliers, de nuit et en week-end.

Lieu de travail: Pontareuse, Boudry

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2016 ou à convenir

Délai de postulations: 18 décembre 2015

Faire offre **manuscrite** avec curriculum vitae et documents usuels à :

Fondation Goéland, Ch. du Bois-des-Creux 32,
2017 Boudry.

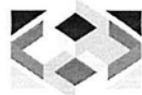
Seules les postulations répondant au contenu de l'annonce seront traitées.

Vous cherchez une femme de ménage?

La **bourse d'emplois** de RECIF (www.recifne.ch) vous aide à trouver la femme de ménage qui répond le mieux à vos besoins!

Toutes les aides-ménagères de la bourse d'emplois ont été formées à RECIF par des professionnelles et travaillent de façon compétente et efficace. En collaboration avec «Travail au Clair/TicketTac», nous vous proposons un système simple et efficace pour déclarer le travail de votre aide-ménagère, condition nécessaire à son engagement.

Appelez-nous le jeudi au
077.458.38.58
(9h-12h/13.30h-17h)
ou écrivez-nous un courriel
(2035@recifne.ch)



MICHEL WOLF SA
SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

GERANCE IMMOBILIERE
cherche à repourvoir
le poste de

GERANT / E

Entrée en fonction : début 2016

Dossier complet à adresser à :
Michel Wolf SA, Faubourg du Lac 12, CP 3252,
2001 Neuchâtel.

www.michelwolfsa.ch

Reprise location en un jour

Pour vos offres prises, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus simple. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.



Fondation J. & M. Sandoz
Foyer-atelier pour adolescent-e-s
Le Locle

Nous recherchons une

lingère-couturière à 60%

CFC de couturière serait un plus

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2016 ou à convenir

Renseignements

Secrétariat du foyer-atelier 032 933 80 30

Délai de postulation : 15 janvier 2015

PME neuchâteloise
recherche

secrétaire + comptable

- Grande expérience
- Très bonne connaissance informatique
- Travail indépendant ou en équipe
- Temps partiel

- Offrons place stable
- Cadre de travail agréable

Faire offre sous chiffres avec document usuels et photo à: M 028-776085, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1

OFFRES D'EMPLOI DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

**CHEFFE OU CHEF DE PROJET SAP FINANCES**

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ
Service informatique de l'Entité neuchâteloise

Doté-e d'un esprit d'initiative et aimant le travail en équipe, vous concevez et mettez en œuvre la nouvelle solution SAP de gestion financière, gérez les différents projets relatifs à la comptabilité financière et analytique (FI-CO), à la gestion des prêts et emprunts (CML) et à la gestion des immobilisations (FI-AA). Enfin, vous concevez, spécifiez et implémentez les modules selon la nouvelle norme comptable MCH2. Vous êtes au bénéfice d'un bachelors en informatique, informatique de gestion ou titre équivalent et d'une expérience dans la gestion de projets informatiques, le paramétrage des modules FI, CO, New GL et le domaine SAP ECC. En outre, vous avez de bonnes connaissances de l'anglais (oral et écrit).

SURVEILLANTE-CHEFFE ADJOINTE OU SURVEILLANT-CHEF ADJOINT

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
Service pénitentiaire, Etablissement de détention La Promenade

Doté-e de très bonnes capacités relationnelles et organisationnelles, vous assurez la mission sécuritaire et d'encadrement de personnes détenues dans le cadre des dispositions légales fédérales et cantonales, en collaboration avec l'équipe de direction. Vous êtes au bénéfice d'un brevet fédéral d'agent-e de détention et d'une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans dans le domaine carcéral et/ou sécuritaire. Il est également nécessaire d'avoir réussi ou être prêt-e à suivre la formation de cadres auprès du CSFPP à Fribourg.

DÉLAI DE POSTULATION : 20 décembre 2015

Postulation en ligne et détails sur www.ne.ch/OffresEmploi



Afin de renforcer la présence des femmes parmi les fonctions supérieures de l'administration cantonale, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Dans le cadre de l'encouragement du temps partiel, les postes à plein temps peuvent être repourvus à un taux d'activité compris entre 80% et 100%.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT, Rue du Chasselas 1, 2034 Pesoux

Les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours, pour le Centre de consultation LAVI de Delémont, le poste suivant:

Travailleur / travailleuse social-e à temps partiel, maximum 50%

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Journal Officiel de la République et Canton du Jura, www.jura.ch, du mercredi 2 décembre 2015 ou notre site Internet www.ssrju.ch

L'EXPRESS

Vous déménagez?

Bulletin de changement d'adresse sur

www.arcinfo.ch

rubrique: abonnés

Offre exclusive à nos abonnés

Places limitées

Jeu-di 31 décembre 2015

CROISIÈRE DE SAINT SYLVESTRE EN MUSIQUE

Départ en autocar en direction de Sugiez. Laissez-vous emporter par l'ambiance festive de cette croisière. Navigation sur le lac de Morat, canal de la Broye et pour terminer, sur le lac de Neuchâtel. Le dîner vous sera servi à bord. A minuit, nous vous offrirons une coupe de champagne pour fêter la nouvelle année. Retour durant la nuit. Animation musicale: Oldie Generation.

Lieux de départ: Le Locle, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Prix Fr. 179.-/pp

Le prix inclut: transport, croisière, repas hors boissons et animation musicale.

abo+
L'EXPRESS
L'Impartial



Samedi 16 janvier 2016

COUPE DU MONDE DE SKI À WENGEN

En début de matinée, départ en autocar pour Wengen. Cet important événement sportif annuel a lieu devant le paysage somptueux offert par l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau. Le nombre de spectateurs qui croît année après année, les records d'audience à la télé et la présence accrue des médias prouvent que Wengen et sa tradition vieille de plus de 80 ans font partie des temps forts des compétitions de ski alpin.

Catégorie Lauberhorn: Fr. 115.-/pp

Catégorie Lauberhorn enfant: Fr. 45.-/pp (de 6 à 15 ans, si l'enfant est accompagné par un adulte). Catégorie tribune: Fr. 149.-/pp. Catégorie tribune enfant: Fr. 109.-/pp.

Le prix inclut: transport en autocar et billet Coupe du monde.

Inscriptions et renseignements:



Croisitour - Sonia - Jorge

Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 77 - www.croisitour.ch
groupe@croisitour.ch



Offre exclusive pour les abonnés à L'Express et L'Impartial sur présentation de la carte abo+ lors de votre réservation chez Croisitour.

Non cumulable avec d'autres offres ou bons de réduction.



CONNECTÉS Bien se protéger

Gare aux hackers et aux escrocs en tout genre! Quelques règles à suivre pour s'assurer une protection optimale.

PAGE 18

CINÉMA Dans «Francofonia», Alexandre Sokourov filme un Louvre sidérant!

Une sorte de tombeau de la civilisation européenne



Durant la Deuxième Guerre mondiale, Jacques Jaujard (Louis-Do de Lencquesaing) s'efforce de préserver les œuvres du Louvre...

LOOK NOW

VINCENT ADATTE

Grâce à son sens de l'avant-garde, du paradoxe et son audace formelle, Alexandre Sokourov, fils d'officier né en Sibérie et élève de Tarkovski, nous légue depuis plus de quarante ans des films à nul autre pareils. Après son «Faust» distingué par un Lion d'or à Venise en 2011, le réalisateur de «La voix solitaire de l'homme» (1978) a accepté une commande des responsables du musée du Louvre, sans doute alléchés par la très grande réussite de «L'Arche russe» (2003) que Sokourov avait tourné dans le cadre du palais de l'Ermitage de Saint-Petersbourg. Pour mémoire, ce cinéaste intransigeant avait réussi à évoquer sous les ors de l'Ermitage tout un pan de l'histoire de son pays, et ce par le biais d'un plan-séquence de nonante-

six minutes et long d'un kilomètre et demi, en mettant à contribution des milliers de figurants.

Duos révélateurs

Selon le très peu commode Sokourov, qui œuvre pourtant sous l'ère soviétique très corsetée, «Francofonia» a été le tournage le plus difficile qu'il ait eu à accomplir, les responsables du Louvre s'ingéniant à rendre «impossible» son travail. Qu'importe, car le film qui en résulte, différant complètement de «L'Arche russe», s'avère unique en son genre. Avec un art du montage et du collage saisissant, le cinéaste entrelace de façon virtuose trois «conversations» qui se font écho de façon troublante. Dans la première, contemporaine au tournage, Sokourov en personne dialogue via Skype avec un capitaine d'un cargo

transbahutant des conteneurs bourrés d'œuvres d'art sur un océan déchaîné.

Eviter le pillage nazi

Située en 1940, alors que les nazis occupent Paris, la seconde est filmée sur pellicule, comme le prouve le spectre de la bande sonore qui zigzague sur le bord gauche du cadre. Elle restitue la rencontre entre Jacques Jaujard (Louis-Do de Lencquesaing), directeur du Louvre et des musées nationaux, et le comte von Franz Wolff-Metternich (Benjamin Utzerath), chargé du programme de protection du patrimoine des pays occupés. Les deux historiens d'art s'évertuent à sauvegarder discrètement les trésors artistiques de la collectionniste mortifère des Goebbels et autre Goering.

Enfin, la troisième conversation,

qui n'en est pas vraiment une, convoque les fantômes grotesques de Marianne (Johanna Korthals Altes), égérie de la Révolution française, et de Napoléon (Vincent Nemeth). Déambulant dans les couloirs du musée, ceux-ci répètent en boucle des phrases «historiques» qui se sont vidées de leur sens, telle «Liberté, égalité et fraternité» ou alors démentes, à l'instar du vaincu bouffi d'orgueil de Waterloo, disant de la Joconde: «C'est moi!». Procédant par associations libres, Sokourov élabore ainsi une sorte de tombeau de la civilisation européenne (au sens du «poème écrit en hommage à un défunt») qui ne manque pas de fasciner, malgré ses relents réactionnaires. ◉

➔ Actuellement à l'affiche à Neuchâtel (Apollo 3), puis dès mercredi 9 décembre à La Chaux-de-Fonds (ABC).

TROIS QUESTIONS À...



ALAIN CHRISTOPH
AUTEUR DE «LARA
L'ÉTÉ»

L'homme qui aimait les femmes, l'Irlande et la Russie

Alain Christoph est une figure bien connue à Neuchâtel, où il a tenu un magasin de disques durant presque trente ans. Jeune homme instable, il avait passablement roulé sa bosse auparavant, en Europe notamment. Pratiqué, aussi, l'écriture. Remarqué par Bertil Galland dans les années 1970, il fut même publié dans sa revue «Ecriture», et dans celle des éditions de Minuit. L'homme revient aujourd'hui à ses premiers amours, avec un récit intitulé «Lara l'été». Le lecteur y franchit les frontières avec lui et papillonne d'Olga à Lara, en passant par Dorothee, Sandra, Odile, Rose-Marie, Camille... La liste est loin d'être exhaustive. Car ce bourlingueur est aussi un séducteur infatigable, qui a fini par trouver son port d'attache...

Ce récit est construit comme une mosaïque, sans souci de chronologie: vous êtes-vous appuyé sur des notes prises au fur et à mesure?

Non. Pour la petite histoire, j'ai tout perdu dans un incendie en 1999, dont 16 kg de littérature un peu en attente. Le déclic de ce récit a été la rencontre avec Olga, qui, en 2005, m'a en quelque sorte rouvert toutes les fenêtres. Le magasin de disques ne cessait de décliner en raison de la concurrence d'internet et je me suis relancé à fond dans l'écriture, avant de fermer la boutique début 2008. Olga vivait ici, c'est la première Russe que j'ai connue. Par affinité littéraire, j'avais envie depuis toujours de découvrir son pays de l'intérieur, ce que je me refusais de faire en deux ou trois semaines seulement. Mais elle m'a tellement parlé de la Russie pendant les dix mois que j'ai passés avec elle, que j'ai eu le sentiment de pouvoir m'y rendre enfin. Quand j'ai posé le pied à Leningrad en 2008, j'ai eu l'impression d'être à la maison.

Vous avez beaucoup voyagé: pour vous fuir ou vous trouver?

Je ne pense pas du tout que ce soit une fuite. C'est davantage un besoin, le besoin de la découverte, l'intérêt pour les cultures. Je n'ai jamais beaucoup aimé mon pays, la Suisse, pour toutes sortes de raisons. J'ai mis l'accent sur les voyages, en Irlande notamment où je suis allé 22 fois et où j'ai tenté de m'installer, de même qu'à Montréal où j'ai été libraire. Les écrivains irlandais, Wilde entre autres, pour sa dérision, ont exercé une grande influence sur ma façon d'écrire.

Vous avez trouvé le grand amour avec Elena, russe elle aussi; or vous en parlez peu, et c'est d'ailleurs une autre qui donne son titre au livre: par pudeur?

Ce titre me vaut de gros problèmes: Elena supporte très mal que le bouquin porte le prénom de la précédente, une folle furieuse que je surnommais «workaholic». J'ai beaucoup aimé cette relation même si elle était conflictuelle. Mais à son terme, au plus profond de moi, j'avais envie de quelque chose de durable et de stable. Et ça m'est tombé dessus d'une manière invraisemblable. L'histoire avec Elena est le seul élément du récit à se situer de façon chronologique. J'ai commencé à en parler un petit peu; puis, une nuit d'hiver, en la regardant dormir, j'ai décidé de mettre un point final à ce récit. Et, il est vrai, je n'ai pas forcément envie d'élargir beaucoup le débat. J'ai trouvé quelque chose que je ne pensais jamais trouver. ◉ DBO

Le livre: «Lara l'été», éditions de l'Aire.
Les dédicaces: aujourd'hui à la librairie Payot, à Neuchâtel de 10h30 à 12h30, à La Chaux-de-Fonds de 14h30 à 16h.



EXPOSITION La galerie Numaga, à Colombier, revisite les religions avec l'artiste français Joaquim Bonnemaison.

Un Veau d'or moderne entouré de trois monothéismes

Recueillement, tel est le mot définissant le mieux l'atmosphère ressentie après avoir fait quelques pas dans l'exposition «La question d'Orient» de Joaquim Bonnemaison. Le visiteur se voit instantanément plongé au cœur des trois religions du Livre, face à face avec l'expression de leur pratique et de leurs symboles. A hauteur d'homme, 14 stèles de bois sont suspendues. Ce sont d'anciens supports d'apprentissages du Coran pour les enfants, réparés parfois, usés à force d'avoir servi. Sur chacune de ces stèles figurent une étoile de David et un Christ en croix. Trois monothéismes se côtoient de près sans se confondre non plus. L'artiste a collectionné ces objets parfois abîmés des années durant, bien avant qu'ils ne servent à con-

fessionner ces réalisations. Au centre de la pièce, à moitié dissimulée, se trouve une interprétation moderne du Veau d'or. La figure d'idolâtrie prend ici la forme d'un ruban de Möbius, soit une bande ne possédant qu'une seule surface. Quel que soit le point duquel part le regard, il finit toujours par retomber sur la position de départ. L'imposante structure, suspendue comme les stèles, brille des feuilles d'or la recouvrant entièrement. Elle semble illustrer la quête sans fin de l'accumulation de richesses matérielles.

Portraits holistiques

Là, dans cette pièce, seul le crépitement des néons vient briser un silence recueilli, le même que l'on pourrait ren-



Une version moderne du Veau d'or côtoie les symboles de trois religions. CHRISTIAN GALLEY

contrer dans une synagogue, une mosquée ou une église. Face à l'entrée, dans une autre salle, une autre exposition de Joaquim Bonnemaison prolonge la visite. Il s'agit d'une série de «portraits holistiques», soit des portraits photographiques pris grâce à un objectif inventé par l'artiste. Celui-ci donne l'impression de se trouver derrière un hublot de sous-marin, offrant une image circulaire du sujet. Sa particularité est d'être nette en tous points, proposant au regard étendu, curieux et amusé sur les personnes représentées. ◉ RAFFAELE PRACCHI

INFO

Colombier, galerie Numaga, Jusqu'au 10 janvier 2016, du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h.

Vous ne passerez pas!



SÉCURITÉ Se protéger des hackers et autres escrocs demande d'utiliser des règles simples et précises. Les adopter est gage de sécurité.

UN BON MOT DE PASSE...

■ **EST COMPLEXE** Il existe des techniques de création de mots de passe facilitant leur mémorisation, par exemple choisir une phrase comme «j'adore la Suisse, le football et le ski» et de ne retenir que les premières lettres, «jalsifels», et complexifier ce dernier de telle manière: «!@15!fE15».

■ **SE TESTE** n'utilisez pas votre mot de passe mais un exemple basé sur la même construction.

SAMUEL ROSSIER,
CONSULTANT EN CYBERSÉCURITÉ

Que ce soit dans le secteur privé ou public, la menace des hackers et des escrocs en tout genre inquiète. Les sociétés investissent de plus en plus de leur budget dans le domaine de la cybersécurité (entendez par là, la sécurité dans le cyberspace) afin de protéger leurs biens. Oui mais, et nous?

Rassurez-vous, un hacker aura très certainement plus d'intérêt, le plus souvent financier, à s'introduire dans les systèmes informatiques d'une banque plutôt que sur votre disque dur contenant les photos de vos dernières vacances au Cap d'Agde. Néanmoins, il est important de prendre en considération les différents risques introduits par ces nouvelles technologies (smartphone, Cloud, wi-fi, etc.), car des hackers moins ambitieux et moins doués préfèrent s'attaquer à des cibles plus «accessibles».

Quelques mesures techniques...

Afin de se protéger au mieux contre ces nouvelles menaces, il est important de cibler les différentes vulnérabilités de votre présence sur le cyberspace. Lorsque l'on souhaite protéger sa maison, il faut d'abord lister les potentielles voies d'effraction qu'un voleur peut exploiter (fenêtre du rez-de-chaussée, verrou ancien, etc.). Il en va de même pour votre sphère virtuelle. La plupart d'entre nous possédons un smartphone, un réseau sans fil, une adresse e-mail et différents comptes internet. Nous allons donc parcourir rapidement différentes

mesures de protection aisément applicables.

Un réseau domestique sans fil (wi-fi) nécessite un modem, souvent appelé «box internet» par les fournisseurs d'accès à internet (FAI), afin de diffuser une connexion internet à vos différents appareils. Comme celui-ci est très souvent ciblé, il est important de modifier le nom de votre réseau (auss appelé SSID) ainsi que le mot de passe défini, par défaut, par votre FAI. Bien entendu, il faut protéger votre réseau sans fil par un mot de passe complexe en utilisant l'algorithme adéquat. «WPA2» est l'algorithme de cryptage recommandé face au «WEP», algorithme plus ancien, qui ne nécessite que quelques minutes pour être compromis. Cet algorithme plus puissant rendra l'accès à votre modem plus difficile voire impossible pour un intrus.

Se défendre

Pour vos ordinateurs, il va de soi qu'un antivirus est nécessaire et qu'il est obligatoire de faire toutes les mises à jour le plus rapidement possible, en particulier celles des antivirus qui sont votre principale ligne de défense. Il en existe plusieurs, gratuits ou payants, les plus connus étant Kaspersky,

Avast, BitDefender, MacAfee. Si le piratage n'est recommandé en aucun cas, il l'est encore moins lorsqu'il s'agit de télécharger illégalement un antivirus: cela reviendrait au même que de faire installer une serrure par un cambrioleur... Autant donc y allouer un budget (souvent modeste, 50-100 francs) pour se protéger au mieux.

C'est toujours après un incident que l'on regrette de ne pas avoir fait de sauvegardes. Profitez donc d'outils tels que TimeMachine ou NovaBACKUP, qui vous aideront à automatiser vos sauvegardes. Vous pouvez également opter pour la sauvegarde dans le Cloud.

Un autre comportement à adopter est l'utilisation de plusieurs adresses e-mail. En effet, vous pouvez garder une adresse principale pour les choses importantes et critiques et ne l'utiliser qu'avec parcimonie. L'autre adresse servira à vos différents comptes internet, forums, newsletters et autres.

Malgré l'application de ces différentes mesures, il va de soi qu'il faut toujours garder une attitude prudente et méfiante dans l'utilisation des nouvelles technologies. ◊

COMMENT ÇA MARCHE

UN ALGORITHME, C'EST QUOI?

L'algorithme est très souvent comparé à une recette de cuisine. C'est une suite de tâches ou instructions nécessitant des ingrédients et permettant d'arriver à un résultat prédéfini. Le cryptage est une technique permettant l'anonymisation d'une information, la rendant incompréhensible à celui qui n'en possède pas la clé. Dans le cas du wi-fi, cela vous permet de communiquer avec votre box internet en toute sécurité sans que quelqu'un ne puisse intercepter vos échanges, car vous seul possédez la clé. Il existe plusieurs algorithmes tels que WEP, WPA, WPA2, etc.



L'APPLI

«BOOMERANG»

Des vidéos en boucle

Le «king» du partage de photos sur l'internet, Instagram, propose une nouvelle application qui permet de créer une petite vidéo en boucle de quatre secondes ou un GIF animé. L'idéal pour partager des petites animations drôles que ça soit dans le sens de marche ou dans le sens contraire. En effet, l'application permet de visionner la vidéo dans

le sens inverse. Si vous avez de l'imagination, il est possible de créer d'innombrables choses.

Disponible gratuitement sur iOS et Android.

WF



NEWS

IN-EAR STEREO HEADSET FOR PS4

Avec micro et réducteur de bruit

Le 9 décembre prochain, Sony Playstation sortira pour sa console phare un nouveau casque intra-auriculaire filaire intégrant la technologie de réduction du bruit AudioShield, qui atténue les sons indésirables de l'environnement extérieur. De plus, le casque possède un microphone, ce qui permettra aussi de l'utiliser pour



vos smartphone ou votre tablette. Les écouteurs se connectent directement à la manette DUALSHOCK 4. Livrés avec des embouts interchangeables ainsi qu'une housse, ces nouveaux écouteurs deviendront vos compagnons de route. Prix conseillé: 99 francs. ◊ WF

BEOLAB 90

90 années d'excellence

Le célèbre fabricant de systèmes audiovisuels parmi les plus prestigieux au monde, nommé Bang & Olufsen, a soufflé ses 90 bougies. Pour l'occasion et pour rendre hommage à la tradition de l'innovation et du design, B&O propose le BeoLab 90. Une enceinte au design atypique offrant une expérience sonore captivante. Avec ses 8000



watts, 18 haut-parleurs dédiés et un poids de 137 kilos, il s'agit là de l'enceinte la plus aboutie dans l'histoire de la marque. De plus amples détails sont disponibles sur www.bang-olufsen.com. Prix conseillé: 38 995 francs. ◊ WF

PARROT BEBOP 2

Le drone tout en un!

Ce nouveau modèle signé Parrot est à la fois compact, robuste, stable et ne pèse que 500 grammes. Il se pilote en wi-fi grâce à un smartphone ou à une tablette. Il intègre une caméra embarquée à objectif fish-eye stabilisée numériquement sur trois axes permettant d'enregistrer en Full HD. Compatible avec la télécommande



Skycontroller Black Edition, le Bebop 2 pourra être contrôlé jusqu'à un rayon d'action de 2 km. D'une autonomie d'environ 25 minutes, il est disponible au prix conseillé de 599 francs et 999 francs avec la télécommande. www.parrot.com ◊ WF

MICROSOFT LUMIA 950 XL

Pour le geek photographe

Cet appareil possède un écran Quad HD de 5,7" et un puissant processeur octo-core qui permettra de l'utiliser comme un PC. Pour les amateurs de photos, ce smartphone intègre une caméra de 20 mégapixels avec autofocus, stabilisateur, déclencheur à double course. Pour les selfies, l'appareil photo frontal possède un grand angle Full HD



de 5 mégapixels. Il intègre une mémoire interne de 32 Go extensible jusqu'à 128 Go grâce au port microSD. Tournant sous Windows 10, il est disponible au prix conseillé de 699 francs. Détails sur www.microsoft.ch. ◊ WF

YOGA 900

Le convertible le plus fin du monde

Equipé d'un processeur Intel Core i7 de 6^e génération, le Yoga 900 ne pèse que 1,29 kg pour une épaisseur de 14,9 mm. Réputé pour sa polyvalence, avec quatre modes distincts (portable, chevalet, tente et tablette), il est le compagnon idéal dans toutes les circonstances. Sa charnière exclusive signée Lenovo est inspirée du bracelet-montre et est composée de plus de 800 pièces imbriquées, preuve de sa



robustesse. Sa batterie peut atteindre jusqu'à neuf heures d'autonomie et il possède un écran IPS QHD+ (3200 x 1800) de 13,3" pouces associé à des haut-parleurs stéréo JBL avec technologie Dolby Audio. Dès 1499 francs. ◊ WF



9 FÉVRIER

La présidente de la Confédération estime que la Suisse pourrait trouver un compromis avec l'UE.

Simonetta Sommaruga:

«Nous pensons qu'il existe une solution technique permettant de concilier le mandat constitutionnel et l'accord sur la libre circulation des personnes.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

Berne prend le risque de fâcher l'Europe

IMMIGRATION Le Conseil fédéral se prépare à mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse avec une clause de sauvegarde unilatérale. Mais la discussion n'est pas close avec Bruxelles.



Simonetta Sommaruga, présidente de la Confédération et Didier Burkhalter, en charge des affaires étrangères, ont présenté leur plan de bataille pour faire appliquer l'initiative «Contre l'immigration de masse». KEYSTONE

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

C'est un pas important dans la longue marche qui a commencé le 9 février 2014 avec l'adoption de l'initiative UDC contre l'immigration de masse. Après avoir longtemps tergiversé, le Conseil fédéral a décidé hier comment il allait appliquer le texte constitutionnel.

Conformément à la rumeur qui courait depuis quelques jours, il propose aux Chambres l'inscription dans la loi sur les étrangers d'une clause de sauvegarde unilatérale qui pourrait fâcher l'Union Européenne. Il se réserve, cependant, la compétence de fixer par voie d'ordonnance son seuil de déclenchement, c'est-à-dire le niveau d'immigration à partir duquel des contingents doivent être définis. Cette décision permet au gouvernement d'aller de l'avant dans la rédaction du message qui sera transmis au parlement en mars 2016. Toutefois, avant d'en arriver là, il ne désespère pas de

trouver un accord à l'amiable avec l'Union européenne.

«Les discussions continuent», assurent Simonetta Sommaruga et Didier Burkhalter. Un accord sécuriserait la voie bilatérale et garantirait la sécurité du droit. C'est pourquoi le Conseil fédéral juge cette formule bien meilleure que des mesures unilatérales dont l'effet sur les relations Suisse-UE pourrait être très négatif. «Le cas échéant, il sera toujours temps d'apporter les modifications nécessaires au message», affirme le chef du Département des affaires étrangères.

Une question d'interprétation

L'introduction d'une clause de sauvegarde repose sur l'interprétation de l'article 14 de l'accord sur la libre circulation des personnes. Celui-ci prévoit qu'en cas de difficultés sérieuses d'ordre économique ou social, le Comité mixte helvético-européen se réunit afin d'examiner les mesures appropriées pour remédier à la situation. «Nous n'avons pas encore de solution

commune avec Bruxelles», reconnaît Simonetta Sommaruga, «mais nous pensons qu'il existe une solution technique permettant de concilier le mandat constitutionnel et l'accord sur la libre circulation des personnes. Il est évident que les difficultés rencontrées par l'UE avec la Grande-Bretagne ne nous facilitent pas la tâche».

Un accord à l'amiable présenterait l'avantage de sécuriser les accords bilatéraux dont l'abandon, selon une analyse du Seco, entraînerait un recul de 5 à 7% du PIB. La Suisse pourrait signer le protocole d'extension à la Croatie et retrouver sa place dans l'Europe dans la

recherche. C'est aussi la condition sine qua non d'un nouvel accord institutionnel régissant les relations Suisse-UE. «Les négociations ont repris en novembre», indique Didier Burkhalter. «Elles se heurtent toujours au problème du règlement des différends».

La main-d'œuvre indigène à la rescousse

La réduction de l'immigration européenne passera notamment par une limitation du regroupement familial. A l'avenir, celui-ci ne serait autorisé que si aucune prestation complémentaire n'est versée. Par ailleurs l'autorisation

d'établissement pourrait être révoquée en cas de dépendance durable et importante vis-à-vis de l'aide sociale même si l'étranger séjourne en suisse plus de quinze ans. Parallèlement, le Conseil fédéral veut mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre indigène en facilitant l'accès des requérants d'asile à une activité lucrative, ainsi qu'en encourageant l'emploi des femmes et des plus de 50 ans. Il se penchera sur les mesures possibles lors de sa séance du 18 décembre. La discussion portera aussi sur la lutte contre les abus sur le marché du travail.

Le calendrier est serré. Le délai pour la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel court jusqu'au 9 février 2017. D'ici là, il faut que les deux Chambres aient terminé l'examen de la loi d'application et que le peuple se soit prononcé sur un éventuel référendum. Didier Burkhalter ne s'affole pas. «Il faut faire preuve de bon sens», affirme-t-il: «Si on a une bonne solution en vue, quelques mois de retard ne sont pas problématiques».

« Les négociations ont repris en novembre, elles se heurtent toujours au problème du règlement des différends. »

Didier Burkhalter, chef du Département des affaires étrangères

Une clause fraîchement accueillie par Bruxelles et l'UDC

Simonetta Sommaruga l'a clairement rappelé hier: sans l'accord de l'Union européenne (UE), la nouvelle esquisse de solution qui mise sur une clause de sauvegarde sera compromise. La réaction de Bruxelles était donc très attendue suite à l'annonce officielle du Gouvernement helvétique. Force est de constater qu'elle ne déborde pas d'enthousiasme.

Dans une réponse sibylline, une porte-parole de la Commission européenne s'est bornée à confirmer que Bruxelles poursuit les discussions avec Berne dans l'optique de trouver une porte de sortie, tout en ajoutant que la situation est «difficile». Impossible d'en apprendre davantage, excepté qu'une rencontre doit intervenir entre Simonetta Sommaruga et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker avant la fin de l'année.

En Suisse, tous les regards étaient braqués vers l'UDC, à l'origine de la situation conflictuelle avec l'UE. Dans un communiqué, la formation n'y est pas allée de main morte, vitupérant contre l'«exercice alibi» du Conseil fédéral, qui «s'obstine à ne prendre aucune mesure efficace pour gérer l'immigration», et qui formule sa clause de sauvegarde d'entente avec Bruxelles. Le parti national-conservateur ne manque pas de certitudes, puisqu'il dit avoir «compris que Bruxelles ne résiliera pas les accords bilatéraux si la Suisse prend des mesures contre l'immigration».

Changement de ton du côté de l'Union suisse des arts et métiers (Usam), pourtant souvent considérée comme proche de l'UDC: la proposition du Conseil fédéral est accueillie avec satisfaction. Contacté, son directeur Hans-Ulrich Bigler souligne que «nous espérons que le seuil déterminant pour l'activation des contingents sera le plus élevé possible».



L'Usam, pourtant proche de l'UDC, par la voix de son directeur (à droite), que les quotas soient le plus haut possible. KEYSTONE

Un souhait que l'économie suisse partage dans les grandes lignes, même si sa directrice romande Cristina Gaggini préfère ne pas chiffrer la limite d'immigrants au-delà de laquelle la libre circulation tomberait. «Le dossier avance dans le sens que nous avons souhaité en début d'année, mais on n'est qu'au milieu du chemin.»

Du côté du PDC et de son président Christophe Darbellay, on se dit satisfait de la variante choisie par le gouvernement, ce qui n'empêche pas le Valaisan de pester sur «le temps perdu par le Conseil fédéral», qui s'est «entêté et a patiné dans le yoghourt». Le ministre de l'Économie Johann Schneider-Ammann en prend aussi pour son grade; lui qui a trop traîné pour proposer des ajustements afin de mieux intégrer la main-d'œuvre indigène au marché du travail.

Dans l'ensemble favorable, le PLR réserve encore sa position sur le processus parallèle devant donner naissance à une clause définie unilatéralement, comme le précise la porte-parole romande Aurélie Haenni. «Nous allons étudier la question en profondeur, car notre objectif premier reste de maintenir les bilatérales avec l'UE», qui risque de peu goûter un cavalier seul de la Confédération.

A gauche, le PS s'inquiète et voit un danger de «rupture majeure» avec Bruxelles. Selon le président du parti Christian Levrat, une limitation unilatérale de la libre circulation des personnes n'est pas conforme à l'accord signé. ● PHILIPPE BOEGLIN

DES MILLIARDS À PERDRE POUR LA SUISSE

Moins d'emplois, nouvelles barrières commerciales et chute du produit intérieur brut (PIB): un abandon des accords bilatéraux I aurait «des conséquences négatives considérables» pour l'économie suisse, selon deux études dont le Conseil fédéral a pris connaissance hier. Ces recherches scientifiques analysent les effets macroéconomiques au cas où la Suisse et l'UE n'arrivaient pas à trouver un accord sur la libre circulation des personnes à la suite de la votation du 9 février. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Il avait mandaté pour ce faire deux instituts indépendants, BakBasel et EcoPlan.

Si la clause dite de «guillotine» était activée, c'est tout le paquet des bilatérales I qui deviendrait caduc dès 2018. Et dans ce cas, le résultat de deux études est clair: les conséquences seraient énormes. Elles révèlent que les pertes cumulées jusqu'en 2035 représenteraient un recul du PIB de 460 à 630 milliards de francs, soit environ un «revenu annuel» actuel de la Suisse, selon le communiqué du Seco. En moyenne, le PIB annuel serait inférieur de 32 milliards de francs. Un chiffre qui correspond grosso modo à la performance économique d'un canton de taille moyenne comme Saint-Gall ou à celle du secteur suisse du bâtiment. Selon EcoPlan, en 2035, le PIB serait inférieur de 4,9% (sans tenir compte de l'accord sur la recherche) au scénario supposant le maintien des bilatérales I, tandis que BakBasel estime que le PIB serait inférieur de 7,1%. Le PIB par habitant serait quant à lui inférieur de 1,5%, selon l'étude d'EcoPlan, voire de 3,9% selon celle de BakBasel, en 2035, toujours par rapport au scénario «maintien des bilatérales I».

Il faudrait en outre escompter d'autres effets négatifs du fait que la place économique perdrait de son attrait et de l'incertitude entourant les relations de la Suisse avec son principal partenaire commercial, soulignent les deux études. ● ATS

TERRORISME Malgré les attentats de Paris, le Parti socialiste reste divisé sur le renforcement des outils du Service de renseignement. Entretiens croisés.

Gauche matraque ou «bisounours»?

PROPOS RECUEILLIS PAR
PHILIPPE BOEGLIN

Les attaques islamistes qui ont fait 130 morts à Paris n'ont pas fait changer d'avis le comité directeur du Parti socialiste suisse concernant la loi sur le renseignement approuvée au Parlement fédéral en septembre: le soutien au référendum est maintenu. Pourtant, comme l'ont montré les votes partagés des élus sous la Coupole, le feu couve à l'interne. La section vaudoise a d'ailleurs accordé son appui à la loi.

Le conseiller national Jean Christophe Schwaab (VD), détracteur de la loi, et son homologue Pierre-Alain Fridez (JU), de l'avis inverse, confrontent leurs arguments à la veille de l'Assemblée des délégués à Saint-Gall. ●



La nouvelle loi donne davantage d'outils au Service de renseignement de la Confédération pour lutter contre le terrorisme. KEYSTONE

Jean-Christophe Schwaab est contre

Jean Christophe Schwaab, le carnage de Paris a mis en évidence les lacunes des services de sécurité français et amené le pouvoir à considérablement serrer la vis dans le domaine. Ce drame ne doit-il pas inciter la Suisse à renforcer elle aussi son arsenal pour faire face au terrorisme?

Le virage sécuritaire français n'a pas valeur d'exemple. Il a débouché jusqu'ici avant tout sur des perquisitions et des interpellations de personnes qui n'avaient rien à se reprocher, comme des activistes écologistes, certes radicaux. Et on l'a vu, ce sont avant tout des manquements dans la transmission d'informations entre organes d'Etat qui ont permis aux agresseurs de passer à travers les mailles du filet, ce qu'un renforcement des bases légales antiterroristes permettant une surveillance de masse similaire à la nouvelle loi n'a pas amélioré, voire plutôt péjoré.

En Suisse, le texte n'offre pas les outils nécessaires pour réellement éviter ce type de catastrophe. Il permet surtout au SRC d'espionner des gens sur la base d'une vague intuition, sans garantir que les informations pertinentes seront transmises à la police.

Le Parlement a placé de nombreux garde-fous, notamment en exigeant le feu vert du Tribunal administratif fédéral (TAF) et de trois départe-

ments fédéraux, sans parler de la future autorité indépendante de surveillance. Cela ne suffit-il pas à garantir l'Etat de droit?

Il est vrai que la loi aurait pu être nettement moins bien rédigée – et là je dois dire que les parlementaires socialistes ont fourni un très bon travail et obtenu beaucoup d'améliorations. Mais ces instances de surveillance n'oseront jamais dire «non» à une recherche spéciale lorsque le SRC présentera la menace comme «terroriste et imminente».

De même, je doute que les membres de ces organes comprendront réellement ce que le service de renseignement fait, vu le haut niveau de technologie utilisé dans l'espionnage. On a vu aux Etats-Unis que, malgré de très bons dispositifs de contrôle parlementaire, la NSA (réd.: National Security Agency) a quand même dépassé les bornes.

Que préconisez-vous à la place de cette loi?

Les enquêtes pénales normales permettent déjà de protéger la population, et en plus elles se déclenchent lorsqu'un soupçon avéré existe, donc sur une base bien plus solide et respectueuse de la présomption d'innocence. Laissons la police faire son travail, d'autant plus que la prochaine révision de la loi sur la surveillance des télécommunications renforcera ses moyens, et qu'elle est en Suisse digne de confiance. Ce n'est justement pas le cas du SRC, qui accumule les bourdes et les couacs comme on a pu le voir ces dernières années, par exemple dans l'affaire Giroud. Enfin, ce n'est pas le SRC qui peut agir pour contrer une menace, mais bien la police.

Maintenir le soutien au référendum en pleine «psychose post-parisienne» ne plombe-t-il pas le PS au sein de l'opinion publique?

Il faut garder la tête froide et voir la réalité en face. Cette loi propose d'une part des mesures inefficaces, et en plus notre justice est loin d'être inactives ou débordées face au terrorisme. Après, c'est vrai que nous ne sommes pas tous du même avis au sein du PS. Mais ce débat interne ne me pose pas de problèmes particuliers: l'échange d'idées est constructif et montre que nous ne sommes pas staliniens. ●

Pierre-Alain Fridez est pour

Pierre-Alain Fridez, la nouvelle loi autorise le SRC à enquêter de façon intrusive dans la sphère privée même lorsque le soupçon est très faible. Pourquoi l'acceptez-vous?

Le renforcement des moyens d'action répond avant tout aux récents cas de djihadistes, présumés ou non, qui sont partis de Suisse pour rejoindre les zones de conflit où l'Etat islamique sévit. Ces cas sont très particuliers: on se retrouve souvent face à des personnes dont on soupçonne la présence dans ces pays, qui en sont revenus, et dont on ne sait pas ce qu'elles y ont vraiment fait. Certaines ont combattu, mais c'est très difficile à établir avec certitude. Donc, quand ces gens rentrent chez nous, les éléments de suspicion ne sont pas assez forts pour lancer une procédure pénale classique. D'où la nécessité d'accorder au SRC les instruments afin de les suivre efficacement.

Le Parlement a certes inclus plusieurs garde-fous, mais si les autorités de surveillance (TAF, les trois départements fédéraux) penchent toutes du même côté politique, n'y a-t-il pas danger de dérapage?

Les organes de contrôle ne se limitent pas au Tribunal administratif fédéral et aux trois départements fédéraux prévus (DDPS, DFJP, DFAE): il y aura aussi une instance indépendante, qui reste toutefois à créer, ainsi qu'une inspection particulière pour l'exploration radio et internet, qui emploiera des spécialistes. Le tout sans oublier le suivi assuré par la Délégation des commissions de gestion. Je pense donc que le filet de sécurité est large. En plus, il ne faut pas oublier que l'on parle de cas peu nombreux, évalués à une douzaine par année.

Est-ce que tous les risques d'abus sont ainsi écartés?

Evidemment non, il est impossible de tout éviter. Dans un sens comme dans l'autre d'ailleurs: beaucoup d'attentats ont été déjoués en France, mais le massacre de Paris s'est quand même produit. Au final, la question se

résume à une pesée d'intérêts: où place-t-on le curseur?

Le spectre de l'«affaire des fiches» semble toujours bien présent parmi les opposants à la loi...

Oui, mais le contexte actuel et les suspects sont complètement différents. Vous savez, j'ai moi-même été fiché à l'époque, ce qui ne m'a pas empêché d'approuver le texte.

Pensez-vous que le PS suisse va finir par retirer son soutien au référendum suite aux attentats de Paris?

Je ne sais pas, mais il y aura des propositions en ce sens venant de sections cantonales demain lors de l'Assemblée des délégués. Car il est évident que le référendum n'a aucune chance de succès devant le peuple.

Ce débat interne ne fait-il pas du bien à votre parti, souvent taxé de formation évoluant dans un monde de «bisounours»?

Aborder ce sujet de façon plus approfondie ne nous fait certainement pas de mal. Le public peut aussi constater que nous sommes capables de faire preuve de pragmatisme. Et n'oublions pas que chacun a droit à la sécurité. ●

« Le virage sécuritaire français n'a pas valeur d'exemple. »



JEAN-CHRISTOPHE SCHWAAB
MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES JURIDIQUES

« Il est évident que le référendum n'a aucune chance de succès. »



PIERRE-ALAIN FRIDEZ
MEMBRE DE LA COMMISSION
DE LA POLITIQUE
DE SÉCURITÉ

ENFANTS PLACÉS Le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi visant à indemniser rapidement les victimes de placements extrafamiliaux. Selon elles, le montant prévu de 300 millions est trop bas.

«L'indemnisation est urgente»

BERNE
CHRISTINE WUILLEMIN

Les personnes dont l'enfance a été volée par un placement forcé dans un foyer ou par des mesures de contrainte seront reconnues en tant que victimes et indemnisées via un fonds de 300 millions de francs. Le Conseil fédéral a approuvé, hier, un projet de loi en ce sens. Le texte, qui est un contre-projet indirect à l'initiative populaire sur la réparation, sera soumis au Parlement.

«L'élaboration d'une loi est plus rapide que de réviser la Constitution. Il faut faire vite si nous voulons indemniser un maximum de victimes pour l'injustice qu'elles ont subie, car la plupart sont déjà âgées», a déclaré la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, lors d'un point presse. La ministre de la Justice s'est dite très touchée par ce dossier, en particulier depuis les excuses qu'elle a prononcées au nom du gouvernement à tous les anciens enfants placés, en avril 2014.

Berne «sous-estime»

Le comité d'initiative, qui représente les victimes, est plutôt favorable à ce projet de loi sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA). En revanche, il juge insuffisant le montant d'indemnisation, fixé à 300 millions de francs. «Le Conseil fédéral sous-estime le nombre de victimes. Si nous voulons toutes les indemniser correctement, en leur offrant de 20 000 à 25 000 francs chacune, il est indispensable de doter ce fonds de 500 millions de francs, comme le demande notre initiative», expose Ursula Schneider Schüttel, ancienne conseillère nationale (PS, FR) et membre du comité d'initiative.

En effet, s'appuyant sur les chiffres avancés par des historiens, les initiants estiment à



Les initiants estiment à 20 000 le nombre d'enfants placés encore en vie. Pour le Conseil fédéral, ils ne sont que de 12 000 à 15 000. KEYSTONE

20 000 le nombre d'enfants placés encore en vie. Pour le gouvernement, ils ne seraient qu'environ 12 000 et 15 000.

Placés, mais pas victimes

Pourquoi cette divergence? Premièrement, le Conseil fédéral table sur le fait que les victimes ne viendront pas toutes demander réparation. De plus, «tous les enfants qui ont été placés n'ont pas subi de mauvais traitements. Il est important de faire la différence entre les personnes concernées par une mesure d'assistance et les véritables victimes», détaille Luzius Mader, délégué

aux victimes pour l'Office fédéral de la justice. Un argument que comprend partiellement Ursula Schneider Schüttel. «Mais dans la pratique, comment définir qui a souffert plus que les autres? Où fixer la limite?», interroge-t-elle.

Une victime souhaitant garder l'anonymat abonde en son sens: «Certains ont eu, comme moi, une famille d'accueil formidable. Mais on m'a tout de même arrachée à ma famille et empêché de la connaître. C'est une forme de souffrance aussi.» Elle précise qu'elle ne demande pas de compensation financière.

Le retrait de l'initiative n'est donc pas à l'ordre du jour. D'autant plus que les initiants craignent que la majorité de droite au Parlement ne réduise encore le bas de laine inscrit dans le projet de loi. Les prestations financières seront en effet financées en grande partie par la Confédération, les cantons étant invités à verser, sur une base volontaire, un tiers de la somme totale.

Et lors de la consultation, le PLR et l'UDC avaient jugé démesuré le montant de 300 millions. «Notre comité compte des représentants de la plupart des partis (réd: sauf l'UDC), dont le

PLR. Ces derniers vont certainement susciter un certain soutien de la part de leur groupe», espère Ursula Schneider Schüttel.

En plus des prestations financières, le contre-projet indirect prévoit des mesures comme la reconnaissance légale de l'injustice subie par les personnes touchées et leur droit d'accéder à leurs dossiers privés, entreposés dans les différents fonds d'archives communaux ou cantonaux. Enfin, un programme national de recherche permettra un examen scientifique approfondi de cette sombre page de l'histoire suisse. ●

PRÉVENTION Un enfant sur cinq est maltraité en Suisse. L'association 1,2,3 Soleil interpelle le public.

Un film pour mieux comprendre la maltraitance

«Un soir, on jouait à un jeu de vérité à une réunion de famille. On a demandé à ma fille: quel souvenir gardez-vous de votre père? Elle a répondu qu'elle avait peur. Peur de moi. Cela m'a bouleversé.» L'homme fait face à la caméra, dans un coin de nature. Il ressassé ses coups de colère, ses explosions, sa négligence... C'est le premier témoin à prendre la parole dans le film documentaire «Non ce n'est pas moi...»

Donner aussi la parole aux auteurs de maltraitance, tel est le parti pris de François Berney, réalisateur et président de l'association 1,2,3 Soleil, qui œuvre contre la maltraitance. «Le but n'est pas d'être accusateur, ce n'est d'ailleurs pas du tout le ton de ce film. Pour comprendre ce phénomène, il est aussi important de comprendre comment on devient maltraitant. Notre but était d'interpeller tous les publics, que ce

soient les victimes, les auteurs, le personnel soignant, les instituteurs, et tout un chacun», explique François Berney.

Encore un tabou

L'objectif de ce film d'une cinquantaine de minutes est de susciter une prise de conscience. Alors que la maltraitance touche un enfant sur cinq, ce sujet reste trop souvent occulté des médias, regrette le réalisateur. «On ne traite ce thème que rarement, lorsqu'on couvre des faits divers spectaculaires. La majorité de la population ignore ce phénomène, qui touche pourtant 250 000 enfants en Suisse!»

Une maltraitance qui peut prendre plusieurs formes, pas toujours visibles. «On classe quatre différents types: les abus sexuels, la violence physique, la violence psychologique et la négligence. Les enfants qui sont té-



«Non ce n'est pas moi...» rend compte de la souffrance de personnes ayant vécu dans ce genre d'environnement violent et des répercussions sur leur santé des années plus tard. SP

moins de violences conjugales sont aussi considérés comme victimes de maltraitance.»

Le documentaire rend compte de la souffrance de person-

nes ayant vécu dans ce genre d'environnement violent et des répercussions sur leur santé des années plus tard. La parole est aussi donnée aux politi-

ciens, psychologues et médecins.

Rendre visible

«Il y a vraiment un besoin de ce genre de matériel audiovisuel de la part des professionnels. Si je fais une analogie avec les grandes pandémies, le sida, ebola..., ce qui a sauvé le plus grand nombre de personnes a été la communication. Mettre à jour les mécanismes de la maltraitance est à notre sens un moyen efficace de la prévenir», relève François Berney.

Diffusé depuis mi-novembre sur youtube et le site internet de l'association, le documentaire «Non, ce n'est pas moi» est également en cours de traduction en suisse allemand et en italien. ● SARA SAHLI

INFO
«Non ce n'est pas moi...»
Vidéo en ligne sur le site
www.association123soleil.ch
Disponible aussi en DVD.

SANTÉ Le dossier électronique se concrétise

Le dossier électronique du patient connaît un coup d'accélérateur. Avec l'ambition de disposer d'une plateforme d'échange en 2017. «Nous avons laissé une marge de manœuvre aux cantons pour qu'ils puissent établir des solutions régionales», a fait savoir, hier, à Genève, Adrian Schmid, responsable de l'organe de coordination Confédération-cantons d'eHealth Suisse. Chacun a la liberté d'avancer à son rythme, dans un cadre défini par Berne.

En Suisse romande, les travaux sont plutôt bien engagés. Genève apparaît comme canton précurseur, puisqu'il a lancé son projet il y a cinq ans déjà. Environ 1000 professionnels de la santé, dont 500 médecins, ainsi que 10 000 patients utilisent aujourd'hui le dossier électronique.

En Valais, l'échange de données médicales entre médecins est aussi déjà en place. En septembre dernier, il était prévu d'introduire le dossier partagé ouvert aux patients, mais cette étape a été subitement suspendue par le préposé cantonal à la protection des données, qui a invoqué des failles dans la protection de ces dernières.

Un service a mandaté des firmes de sécurité informatique qui n'ont pas confirmé les supposés problèmes de sécurité. Sion a entretemps déjà prévu les étapes ultérieures: le dossier devra bientôt contenir les directives anticipées du patient et la carte de donneur d'organes.

Pour leur part, Neuchâtel et Jura ont entamé les travaux préparatoires. Les besoins et ressources en matière de cybersanté ont été ou sont en passe d'être identifiés. Le volet technique (achat d'un fournisseur, projets pilotes...) est agendé à 2016.

Délais assez courts

Une fois les ordonnances de mise en œuvre sous toit, la loi fédérale pourra entrer en vigueur en 2017. Des délais ont été prévus pour permettre aux professionnels de la santé de se mettre à niveau: trois ans pour les hôpitaux, cinq ans pour les EMS et les maisons de naissance.

Dans tous les cas, le patient sera libre de choisir s'il souhaite ouvrir un dossier électronique et qui est habilité à le consulter. Chaque entrée est consignée et le patient a accès à ce protocole pour contrôler qui, quand et quelles données sont consultées. ● ATS

GARE DE BERNE Le paquet suspect était une œuvre d'art

La police a élucidé l'énigme du paquet suspect découvert, fin novembre, à la gare de Berne, paquet qu'elle avait finalement fait exploser. L'objet avait été fixé à un escalier par un étudiant, qui le considérait comme une œuvre artistique. L'enquête a permis d'établir que cet objet avait été endommagé et qu'il pouvait dès lors être visuellement confondu avec un explosif, a indiqué, hier, le ministère public Berne-Mittelland. Cette œuvre d'un étudiant avait été fixée à la rampe d'un escalier avec du ruban adhésif noir. ● ATS

MAGHREB Les djihadistes profitent du chaos qui règne dans un pays déchiré.

L'organisation Etat islamique étend ses tentacules en Libye

MOHAMAD ALI HARISSI

L'organisation Etat islamique (EI) ne cesse de se renforcer dans son fief libyen de Syrte, où affluent combattants et nouvelles recrues étrangères. Des experts de l'ONU soulignent toutefois que les djihadistes font face à une forte résistance de la population en Libye.

«L'EI a des visées stratégiques sur la Libye depuis longtemps et l'on constate désormais que de plus en plus de combattants (...) affluent vers Syrte au lieu de se diriger vers la Syrie», indique à l'AFP Mattia Toaldo, expert au conseil européen des relations extérieures (ECFR).

Profitant du chaos qui règne dans ce pays avec des combats meurtriers entre milices rivales et deux gouvernements se disputant le pouvoir, le groupe ultraradical a implanté en février sa base à Syrte, la ville natale du défunt dictateur Mouammar Khadafi, sur le bord de la mer Méditerranée, à 450 km de la capitale Tripoli.

Des responsables de l'armée loyale aux autorités reconnues, basées dans l'est, affirment aussi que la ville est devenue une destination de choix pour de nouvelles recrues.

Formation et initiation

«Syrte est désormais le centre (...) où les nouvelles recrues sont formées et initiées à l'idéologie de l'EI», a déclaré à l'AFP le commandant Mohamed Hijazi, porte-parole de l'armée du gouvernement reconnu dirigée par le colonel Khalifa Haftar.

«Des centaines de combattants étrangers affluent de Tunisie, du Soudan, du Yémen mais également du Nigeria pour être formés et prêts à mener des attentats dans d'autres pays», affirme un colonel des forces gouvernementales qui a préféré garder l'anonymat.

Une source du ministère libyen des Affaires étrangères éva-



Manifestation en 2012 en Libye contre un film dénigrant Mahomet: l'organisation Etat islamique profite du vide du pouvoir pour étendre son emprise dans le pays du Maghreb. KEYSTONE

lue le nombre des combattants recrutés par l'EI à Syrte «à plusieurs milliers». Il souligne sa crainte de voir «ce nombre augmenter dans le contexte des pressions que le groupe subit en Syrie et en Irak».

Un autre responsable du gouvernement libyen reconnu indique que «les frappes contre Daech (ré: acronyme en arabe de l'EI en Irak et en Syrie) pourraient le pousser à transférer ses chefs et des centres de commandements vers la Libye».

Milliers de combattants

L'ONU évalue le nombre de combattants locaux de l'EI entre 2000 et 3000, dont 1500 à Syrte. «Tout a changé à Syrte. Les combattants de Daech sillonnent les rues comme s'ils étaient chez eux. Ils vérifient que les gens ne ratent aucune prière, appliquent les lois de la charia et l'on voit rarement des femmes», témoigne un ancien responsable du conseil local de Syrte, réfugié à Misrata (200 km à l'est de Tripoli).

«Lorsque l'on s'approche d'un checkpoint» contrôlé par l'EI,

«on est salué avec un accent soudanais, puis à un autre barrage par un accent tunisien ou des pays du golfe Persique», a-t-il ajouté.

L'EI tente de donner une image de normalité à Syrte en organisant des reportages sur l'inauguration de nouvelles pâtisseries ou boucheries, mais elle diffuse également des vidéos sur des amputations de mains pour rappeler sa présence impitoyable.

«Tant que le conflit continue en Libye, l'EI sera capable de maintenir une présence si importante en Libye qu'elle pourra soutenir ses branches dans toute la région», souligne la société d'analyse de risques britannique Verisk Maplecroft dans une étude publiée mercredi.

Le premier ministre français Manuel Valls a averti mardi que la Libye serait «incontestablement le grand dossier des mois qui viennent». Ancienne puissance coloniale, l'Italie est désireuse de créer les conditions pour réunir un sommet international sur la Libye à l'image de la conférence sur la Syrie organisée à Vienne.

Mais pour l'instant aucune solution politique n'est en vue pour mettre fin au conflit. Les pourparlers pour former un gouvernement d'unité nationale, menés sous l'égide de l'ONU à l'automne, ont échoué et n'ont pas encore repris.

Résistance locale

Le groupe djihadiste tente donc d'élargir sa zone d'influence notamment vers Ajdabiya. Contrôlée par des milices armées loyales au gouvernement reconnu, la ville se situe à quelque 350 km de Syrte et à 190 km de Benghazi, dans une zone où se concentre la plupart des gisements et terminaux pétroliers et gaziers. L'EI se bat aussi dans certains quartiers des villes de Derna et Benghazi.

L'EI est «une menace évidente à court et long terme en Libye», ont reconnu des experts de l'ONU dans un rapport publié mardi. Mais il «fait face à une forte résistance de la population ainsi qu'à des difficultés à bâtir et entretenir des alliances locales», ont-ils souligné. ● ATS

FEU VERT EN ALLEMAGNE

Le Bundestag a approuvé hier une participation de l'Allemagne à la coalition militaire antiorganisation Etat islamique (EI) en Syrie. La Chambre basse du parlement allemand a donné son feu vert par 445 voix contre 146.

Le projet d'engagement militaire prévoit le déploiement d'au maximum 1200 soldats, ce qui en ferait la plus grosse mission de la Bundeswehr à l'étranger. Berlin a prévu notamment de participer avec six avions Tornado à des missions de reconnaissance en Syrie et d'engager une frégate au côté du porte-avions français Charles-de-Gaulle.

L'armée allemande ne procédera à aucun bombardement, contrairement à la France ou aux Etats-Unis, et depuis jeudi la Grande-Bretagne qui a mené ses premières frappes en Syrie une heure après un vote du Parlement en ce sens. ● ATS

François Hollande sur le pont



François Hollande (au centre) à son arrivée sur le «Charles-de-Gaulle» en compagnie du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian (à sa gauche). KEYSTONE

Hier, François Hollande s'est rendu sur le «Charles-de-Gaulle», déployé en Méditerranée pour participer aux opérations en Syrie et en Irak contre l'Etat islamique. Le porte-avions poursuivra ces prochains jours sa mission dans

le Golfe. L'armée française a d'autre part effectué des vols de reconnaissance au-dessus de la Libye en novembre, notamment le fief de l'EI à Syrte, et en planifie d'autres, selon le président français. ● ATS

ÉTATS-UNIS

La tueuse de San Bernardino avait fait allégeance à l'EI

Les enquêteurs américains pensent que Tashfeen Malik, qui a tué, avec son mari, 14 personnes mercredi à San Bernardino, avant de tomber sous les balles de la police, avait fait allégeance au groupe djihadiste Etat islamique. Une source gouvernementale américaine a confirmé cette information donnée par CNN.

Citant des sources policières, la chaîne a précisé qu'elle a publié son serment d'allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi, le «calife» autoproclamé de l'EI, sur une page Facebook ouverte sous un nom d'emprunt. CNN ne précise pas comment les autorisés sont remontées jusqu'à la publication, depuis effacée.

Tashfeen Malik, 27 ans, et Syed Rizwan Farook, 28 ans, ont commis, mercredi, dans cette ville de Californie, la tuerie la plus meurtrière qu'aient subie les Etats-Unis depuis le massacre de décembre 2012 à l'école élémentaire Sandy Hook de Newtown, dans le Connecticut (27 morts dont 20 enfants et le tireur).

La jeune femme était originaire de la province pakistanaise du Pendjab, a-t-on appris auprès de responsables pakistanaïes. Elle était arrivée en Arabie saoudite à l'âge de 2 ans environ, mais était retournée dans son pays d'origine il y a cinq ou six ans pour suivre des études de pharmacie.

«Autoradicalisés»

La chaîne ajoute que la fusillade, qui a fait également 21 blessés, semble avoir été inspirée et non pas orchestrée par l'EI, contrairement aux attaques qui ont fait 130 morts le 13 novembre à Paris et Saint-Denis. Rien n'établit que la tuerie a été ordonnée ou organisée par l'EI, ont confirmé des sources gouvernementales.

«A ce stade, nous pensons qu'ils sont plus autoradicalisés et inspirés du groupe qu'ils n'ont été vraiment commandés par lui pour commettre la fusillade», explique une de ces sources au «New York Times». Dans les jours précédant la tuerie, le couple aurait pris soin d'effacer ses traces numériques, ce qui laisse penser aux autorités que l'acte était prémédité, poursuit le journal.

Cartouches et bombes à leur domicile

Avant de passer à l'acte, Syed Rizwan Farook et Tashfeen Malik ont détruit les disques durs de leurs ordinateurs, que les enquêteurs s'emploient à «faire parler», de même que leurs téléphones portables et autres équipements électroniques. Une importante quantité de munitions (4500 cartouches en plus des 1600 qui se trouvaient à l'intérieur de leur voiture) et douze bombes artisanales ont également été découvertes à leur domicile.

Le couple n'avait rien laissé entrevoir de ses projets, a déclaré l'avocat de leur famille. Leurs proches «n'ont jamais vu le moindre signe d'alerte, la moindre caractéristique qui les aurait conduits à penser qu'une chose de ce genre allait se produire». ● ATS

EN IMAGE



KEYSTONE

SICILE

Eruption impressionnante de l'Etna. En Sicile, l'Etna connaissait, hier, une éruption parmi les plus énergiques des 20 dernières années, avec une colonne de fumée et de gaz haute de sept kilomètres. L'activité des aéroports de Catane, ville située au pied du volcan, et de Reggio Calabria, à la pointe de la botte italienne, séparée de la Sicile par un étroit bras de mer, a été perturbée. ● ATS

AFGHANISTAN

Le chef des talibans a-t-il été blessé ou tué?

En Afghanistan, la confusion régnait toujours, hier, sur le sort du chef des talibans, Akhtar Mansour. Le mouvement islamiste a rejeté les informations selon lesquelles son dirigeant aurait été blessé lors d'une querelle. Mais un porte-parole du gouvernement a annoncé sa mort. Selon des sources au sein du renseignement et des talibans, le mollah Mansour a été grièvement touché lors d'une fusillade au cours d'une réunion de la milice, profondément divisée, près de la ville pakistanaise de Quetta. ● ATS

BRÉSIL

Procédure de destitution pas éteinte

La Cour suprême du Brésil a rejeté vendredi deux appels présentés par des alliés de Dilma Rousseff. Ces appels visaient à éteindre une procédure de destitution engagée à l'encontre de la présidente par la chambre basse du Congrès brésilien. ● ATS

Vous cherchez à louer ou à acheter un bien immobilier dans **la région neuchâteloise et l'arc jurassien**. Grâce au nouveau service d'Arcinfo, mettez toutes les chances de votre côté. L'offre immobilière la plus pertinente, c'est sur **immo.arcinfo.ch, web, mobile et apps**.

L'immobilier neuchâtelois devient mobile



Arcinfo

Téléchargez l'App gratuitement



**Plus de 40 agences
dans la région neuchâteloise
et l'arc jurassien**

Le site immo.arcinfo.ch est une plateforme d'annonces immobilières proposant des biens à la location et à la vente provenant exclusivement de professionnels de l'immobilier.

Immo.arcinfo.ch dispose d'une recherche intuitive par carte et vous permet de configurer vos alertes personnalisées par web et mobile.

UNE JOURNÉE DE SKI OFFERTE À L'ACHAT DU OH!PASS

POUR CHF 89.90, CHOISISSEZ VOTRE OH!PASS
ET RECEVEZ UNE JOURNÉE GRATUITE À ANZÈRE
D'UNE VALEUR DE CHF 52.-

1 OH!PASS ACHETÉ,
1 JOURNÉE À SKI OFFERTE À ANZÈRE
D'UNE VALEUR DE CHF 52.-

RABAIS MINIMUM DE 50%
SUR PLUS DE 70 OFFRES

JUSQU'À CHF 10'000.-
D'ÉCONOMIES

IDÉAL POUR LE PARTAGER
AVEC VOS AMIS



anzère
VALAIS SWITZERLAND



Oh!PASS



DISPONIBLE SUR
WWW.OHBOX.CH



PROMOTION DANS VOTRE
MAGASIN FNAC

CONTACT ET COMMANDE :

WWW.OHPASS.CH
HOTLINE : 0848 118 218

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DES STATIONS RÉGIONALES



ARCINFO.CH

<http://meteo.arcinfo.ch>

L'EXPRESS

PARTENAIRE MÉDIA

NE XAMAX FC'S
VS
FC CHIASSO



**DERNIER MATCH
DE L'ANNÉE !!!**



VS



TOUS AU STADE !
LUNDI 7 DÉCEMBRE À 19H45
STADE DE LA MALADIÈRE

TARIFS DES BILLETS

- TRIBUNE C (NORD) DES 17 ANS : CHF 22.-
- TRIBUNE C (NORD) AVS/AI/ÉT. : CHF 18.-
- TRIBUNE D (EST) DES 17 ANS : CHF 16.-
- TRIBUNE D (EST) AVS/AI/ÉT. : CHF 12.-
- TRIBUNE A (SUD) DES 7 ANS : CHF 50.-
- TRIBUNE C & D JUSQU'À 16 ANS : GRATUIT

POINTS DE VENTE

AUX CAISSES DU STADE 1H AVANT LE MATCH,
AUX BUREAUX COMMERCIAUX DE TRANSN DE
NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE,
CERNIER ET FLEURIER OU CHEZ OCHSNER SPORT.

TENNIS

Catia Schalch s'engage à Frijune pour la relève

La nouvelle présidente entend se battre en faveur des jeunes, pour harmoniser la pratique du sport-études et faire baisser les frais de tournois.

PAGE 30

SPORTS

FOOTBALL Les «rouge et noir» bouclent la première phase du championnat face à Chiasso.

Xamax FCS, le roi des lundis

EMANUELE SARACENO

Xamax FCS - Chiasso se déroulera lundi (19h45 à la Maladière). Cela commence à devenir une habitude pour les «rouge et noir» depuis leur accession à la Challenge League. En effet, aucune équipe de la catégorie n'a disputé plus de matches (5) lors de cette première partie de saison le lundi soir, donc retransmis en direct sur Teleclub.

«Ce n'est pas une surprise», affirme Philippe Ducarroz, responsable de la rédaction romande de Teleclub. «Lorsque nous effectuons nos choix, la tradition a son importance. Xamax est le club le plus porteur de Suisse romande en Challenge League, un petit peu devant Lausanne. Le Mont et Bienne arrivent loin derrière.» Après, tout est question de fine négociation avec la rédaction centrale zurichoise et la Swiss Football League.

«Nous essayons toujours de montrer la rencontre la plus attractive le lundi et Xamax réussit une très bonne saison», affirme diplomatiquement le chef des programmes de Teleclub Florian Zwicky. Même si, comme le précise Philippe Ducarroz, «les matches sont choisis avant le début de chaque tour, soit avec quelques mois d'avance. On ne peut pas en changer. Parfois, ils ne colent plus trop à la réalité du haut du classement.»

Audiences inconnues

Quelle que soit l'affiche, impossible d'en connaître le suivi télévisuel. «Nous ne disposons pas des chiffres précis, mais nous sommes globalement satisfaits. La Challenge League gagne en popularité au fil des années», assure Florian Zwicky. Swisscom est en possession de ces chiffres mais «nous ne les communiquons pas», coupe court le porte-parole Christian Neuhaus.



Stéphane Henchoz (à gauche) a participé à la préparation des Xamaxiens en vue du match de lundi face à Chiasso. LUCAS VUITTEL

Cette donnée n'entre toutefois pas en considération dans l'accord signé entre le groupe Cinetrade (duquel Teleclub fait partie) et la Swiss Football League (SFL), qui court jusqu'au terme de la saison 2016-2017. «Le contrat quinquennal signé par la SFL, non seulement avec Cinetrade, mais aussi en ce qui concerne les droits de marketing avec d'autres partenaires, rapporte 28 millions par an. Une redistribution envers la Challenge League existe. Il ne s'agit toutefois pas d'une somme faramineuse», affirme Philippe Guggisberg, directeur de la communication de la SFL.

Une partie de ce montant provient des fameux matches du

lundi. «Nous laissons Teleclub libre de choisir les rencontres. Nous exigeons toutefois que chaque équipe ait droit à au moins une retransmission par moitié de championnat. Après, c'est normal que Teleclub privilégie les grandes agglomérations comme Winterthour, Lausanne ou, la saison passée, Genève. Des considérations entrent aussi en ligne de compte: il est plus facile de filmer à la Maladière qu'à Baulmes», précise encore Philippe Guggisberg.

Il rappelle par ailleurs que la SFL filme, pour son compte, l'ensemble des rencontres de Challenge League, depuis la saison passée. «Nous utilisons les

images pour notre site internet. Nous ne disposons que d'une ou deux caméras. Cela n'a, bien entendu, rien à voir avec les matches du lundi», dont il refuse de dévoiler le chiffre du dédommagement versé à chaque club.

Un petit pactole

Il faut se tourner vers le président de Xamax Christian Binggeli pour connaître cette donnée. «Nous touchons un peu plus de 9000 francs par match disputé le lundi à domicile et la moitié lorsque nous évoluons à l'extérieur. Au bout du compte cela fait une coquette somme.» Un peu moins de 40 000 francs pour cette première partie de saison, donc.

«En plus, et c'est un avis partagé par l'ensemble des présidents de Challenge League, il n'y a pas de preuve que lors des matches du lundi il y ait moins de spectateurs. Le seul petit problème concerne les bénévoles: tous n'arrivent pas à se libérer à temps. Mais globalement, cette nouveauté me plaît. Je serais même partisan que l'on puisse parfois jouer aussi le vendredi», embraye le président.

Musique d'avenir. Le lundi ne sera en revanche pas remis en question, du moins jusqu'à l'été 2017. «C'est le jour idéal pour mettre en valeur la Challenge League. C'est le moment où il y a le moins de concurrence sportive télévisuelle, qu'il s'agisse de football ou de hock-

HENCHOZ ARRIVE, EL ALLAOUÏ S'EN VA

Stéphane Henchoz est de retour à la Maladière! «Pour l'instant, je ne suis là que pour donner un coup de main. On verra par la suite», relativise l'ancien défenseur international, qui a participé à l'entraînement hier soir. «Le but n'est pas que Stéphane remplace un membre du staff technique, mais qu'il le renforce. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la professionnalisation du club», explique le président xamaxien Christian Binggeli. Le Fribourgeois s'occupe en particulier des défenseurs. «C'est lui qui nous a approchés», affirme encore le président. «Nous déciderons en janvier si pérenniser la collaboration quelques fois par semaine, tenant compte des engagements de Stéphane auprès de l'ASF.» Pour l'heure, la question financière ne s'est même pas posée: «Il a reçu deux cartes de saison de Xamax», plaisante le président. Par ailleurs, comme pressenti, Yassien El Allaoui a signé en soirée avec Yverdon: «Je me suis engagé jusqu'au mois de juin. Je suis heureux, j'ai vraiment besoin de retrouver le rythme et les sensations. Xamax m'a laissé partir sans problème.»

», éclaire Philippe Ducarroz. Un jour qui convainc aussi Michel Decastel. «Ce n'est pas tant qu'il s'agisse du lundi. L'essentiel est qu'on joue le soir. C'est mieux pour préparer un match. On peut faire un petit rappel musculaire vers 11h, ensuite les joueurs mangent à la maison et nous nous retrouvons vers 16h. Il y a davantage d'énergie, donc de spectacle, en nocturne», estime le coach xamaxien. Rendez-vous est pris.

Durant les deux premiers tours du championnat de Challenge League ont joué le lundi soir: 5 fois Xamax et Lausanne. 4 fois Wohlen et Winterthour. 3 fois Aarau, Wil et Chiasso. 2 fois Schaffhouse et Bienne. 1 fois Le Mont.

PUBLICITÉ

PLUS QUE LA PASSION

Groupe E souhaite de belles Fêtes ainsi qu'une année 2016 pleine de succès à Neuchâtel Xamax FCS et à ses supporters.



groupe e

28 SPORTS

SKI ALPIN Ex æquo avec Fabienne Suter, Lara Gut a terminé 6e de la descente remportée par l'Américaine.

Lindsey Vonn s'impose sur sa piste

Lara Gut n'y arrive toujours pas en descente à Lake Louise (Can). Sur une piste qui ne lui a jamais réussi dans cette discipline, la Tessinoise s'est classée au 6e rang, ex æquo avec sa coéquipière Fabienne Suter mais loin derrière Lindsey Vonn.

Deux fois victorieuse en super-G à Lake Louise, mais jamais mieux que 8e jusqu'ici en descente, Lara Gut a toutefois battu son «record» hier sur cette piste qu'elle n'affectionne pas, car trop peu technique à son goût.

Reste que la skieuse de Comano n'a, cette fois-ci, pas perdu tout espoir sur la partie de glisse, mais dans quelques courbes mal négociées. De quoi espérer la voir se rapprocher du podium aujourd'hui pour la seconde descente au programme. «Je suis sortie plusieurs fois de la ligne optimale. Je me suis retrouvé dans la neige, et cela m'a freiné. Il y avait vraiment mieux à faire que cette 6e place», a reconnu Lara Gut.

Pour Fabienne Suter, ce 6e rang a davantage de valeur que pour Lara Gut. Jamais à l'aise non plus à Lake Louise, la Schwytzoise avait besoin de ce top-10 pour lancer sa saison, elle qui a besoin d'emmagasiner beaucoup de confiance pour s'illustrer.



L'Américaine Lindsey Vonn a signé sa 68e victoire en Coupe du monde, la 16e sur sa piste de Lake Louise. KEYSTONE

Et de 16 pour Vonn

Largelement devant – 1"40 d'avance sur les deux Suissesses – Lindsey Vonn a réussi un nouveau récita sur une piste qui, plus que jamais, mérite le surnom de «Lake Lindsey». L'Américaine y a rafilé sa 16e victoire, sa 68e en tout en Coupe du monde.

Lindsey Vonn s'est pourtant fait une grosse frayeur à mi-course lorsque, surprise par une fausse trace, elle a failli croiser les skis. Il en fallait toutefois plus pour perturber la skieuse de Vail, victorieuse avec une marge confortable sur deux Autrichiennes, Cornelia Hütter (à 0"58) et Ramona Siebenhofer (à 1"07).

Dans des conditions de vent favorables aux petits dossards, cette descente a donné lieu à quelques surprises. Cela a été le cas de la Française Margot Bailet, dossard no 2 et classée à une inattendue 4e place. ● *SI*

Svindal triple la mise à Beaver Creek

Il n'y a rien à faire actuellement contre Aksel Lund Svindal. Double vainqueur le week-end dernier à Lake Louise (Can), le Norvégien a continué sur sa lancée en remportant hier la descente de Beaver Creek (EU). Ce triplé est d'autant plus retentissant que Svindal revient à peine après une saison blanche, durant laquelle une rupture du tendon d'Achille l'a tenu éloigné du circuit. Absent tout l'hiver dernier – Mondiaux exceptés –, le champion scandinave a dû ronger son frein. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a soif de victoires.

«Je n'ai peut-être jamais été aussi rapide dans ma carrière en super-G et en descente. Une blessure peut être une chance: une pause fait du bien à l'esprit et vous permet de remettre les choses en perspective», a-t-il relevé.

Sur une piste de Beaver Creek où il a tout connu, d'une effrayante chute en 2007 au succès (5 désormais), Svindal a

fait une démonstration de haut en bas. Seul son ami et coéquipier Kjetil Jansrud lui a donné quelques frissons en venant échouer à 30 centièmes. Si ce match entre Norvégiens était tombé à l'eau à Lake Louise, il a bel et bien eu lieu à Beaver Creek. Et au vu de la domination des deux hommes, il pourrait se rejouer à de nombreuses reprises cet hiver, à commencer aujourd'hui en super-G.

Janka confirme, Küng revient

«Je réussis ce début de saison parfait, parce que j'étais bien préparé, parce que je dispose d'un excellent matériel et surtout parce que je m'entraîne avec le N°1 mondial en descente (réd: Jansrud). Quand on s'entraîne avec Kjetil, c'est vraiment des entraînements de grande qualité, aucun de nous deux ne veut être 2e», a commenté Svindal.

Derrière les «Attacking Vikings» (leur surnom), les coureurs des autres nations ont dû se résoudre à se battre pour les pla-

ces d'honneur. Le Français Guillermo Fayed s'en est le mieux sorti, lui qui est monté sur la troisième marche du podium, à 70 centièmes de Svindal.

Carlo Janka est, lui aussi, l'un des meilleurs viennent ensuite de ce début de saison en descente. Comme à Lake Louise, le Grison a pris la 5e place dans le Colorado, à 97 centièmes de la victoire et 27 centièmes du podium. Cette performance est d'autant plus réjouissante que Janka avait inquiété son monde fin octobre, lorsqu'il s'était plaint de nouvelles douleurs au dos.

À l'instar de Janka, la journée a été positive pour Patrick Küng, classé à une encourageante 9e place. Le Glaronais a certes été loin de rééditer son coup de février dernier, lorsqu'il était devenu champion du monde sur cette même piste de Beaver Creek. Mais au vu de sa préparation tronquée, une blessure au genou l'ayant privé cet été de plus de deux mois d'entraînement, il peut s'estimer heureux avec ce top-10. ● *SI*

SPORTS AWARDS

Le tennis à l'honneur

Dix finalistes, dont Stan Wawrinka et Timea Bacszinszky, sont en lice pour les titres de sportif et sportive suisses de l'année dans le cadre de la cérémonie des Sports Awards qui aura lieu le dimanche 13 décembre à Zurich. Il s'agira de choisir les successeurs de Roger Federer et Dominic Gislin.

Les nominés

Messieurs: Fabian Bösch (ski freestyle), Dario Cologna (fond), Roger Federer (tennis), Daniel Hubmann (course d'orientation), Patrick Küng (ski alpin), Stefan Küng (cyclisme), Stephan Lichtsteiner (football), Andy Schmid (handball), Nino Schurter (VTT), Stan Wawrinka (tennis).

Dames: Timea Bacszinszky (tennis), Belinda Bencic (tennis), Selina Büchel (athlétisme), Lara Gut (ski alpin), Martina Hingis (tennis), Mujinga Kambundji (athlétisme), Jolanda Neff (VTT), Daniela Ryf (triathlon), Nicola Spirig (triathlon), Giulia Steingruber (gymnastique artistique). ● *SI*

EN VRAC

SKI ALPIN

MESSIEURS

Beaver Creek (EU). Coupe du monde. Descente: 1. Aksel Lund Svindal (No) 1'42"34. 2. Kjetil Jansrud (No) à 0"30. 3. Guillermo Fayed (Fr) à 0"70. 4. Hannes Reichelt (Aut) à 0"78. 5. Andrew Weibrecht (EU) et Carlo Janka (S) à 0"97. 7. Christof Innerhofer (It) à 1"10. 8. Peter Fill (It) à 1"14. 9. Patrick Küng (S) à 1"25. 10. Adrien Théaux (Fr) à 1"31. 11. Erik Guay (Can) à 1"41. 12. Travis Ganong (EU) à 1"50. 13. Otmar Striedinger (Aut) à 1"54. 14. Vincent Kriechmayr (Aut) à 1"55. 15. Steven Nyman (EU) à 1"56. **Puis:** 32. Fernando Schmed (S) à 2"53. 33. Sandro Viletta (S) à 2"55. **Éliminés:** Marc Gislin (S), Nils Mani (S).

COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Aksel Lund Svindal (No) 307 points. 2. Peter Fill (It) 172. 3. Kjetil Jansrud (No) 151. 4. Travis Ganong (EU) 132. 5. Matthias Mayer (Aut) 122. 6. Guillermo Fayed (Fr) 110. 7. Hannes Reichelt (Aut) 102. 8. Ted Ligety (EU) 100. 9. Max Franz (Aut) et Carlo Janka (S) 90. **Puis:** 19. Patrick Küng (S) 56. 42. Justin Murisier (S) 16. 48. Sandro Viletta (S) 13. 64. Marc Gislin (S) 2. 67. Elia Zurbriggen (S) 1.

Descente: 1. Aksel Lund Svindal (No) 200 points. 2. Peter Fill (It) 112. 3. Guillermo Fayed (Fr) 110. 4. Kjetil Jansrud (No) 109. 5. Carlo Janka (S) 90. 6. Travis Ganong (EU) 82. **Puis:** 13. Patrick Küng (S) 44.

DAMES

Lake Louise (Can). Coupe du monde. Descente: 1. Lindsey Vonn (EU) 1'50"50. 2. Cornelia Hütter (Aut) à 0"58. 3. Ramona Siebenhofer (Aut) à 1"07. 4. Margot Bailet (Fr) à 1"16. 5. Stacey Cook (EU) à 1"27. 6. Lara Gut (S) et Fabienne Suter (S) à 1"40. 8. Nadia Fanchini (It) à 1"59. 9. Verena Stuffer (It) à 1"70. 10. Stephanie Venier (Aut) à 1"75. 11. Viktoria Rebensburg (All) à 1"85. 12. Larisa Yurkiw (Can) à 1"94. 13. Kaisa Kling (Su) et Elisabeth Görgl (Aut) à 1"95. 15. Elena Fanchini (It) à 2"02. **Puis:** Corinne Suter (S) à 2"42. 29. Denise Feierabend (S) à 3"24. 33. Mirena Küng (S) à 3"67. 38. Priska Nufer (S) à 4"09. **Éliminés:** Joana Hählen (S).

COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Mikaela Shiffrin (EU) 280 points. 2. Frida Hansdotter (Su) 195. 3. Lara Gut (S) 190. 4. Federica Brignone (It) 160. 5. Evamaria Brem (Aut) 123. 6. Sarka Strachova (Tch) 110. 7. Lindsey Vonn (EU) et Viktoria Rebensburg (All) 100. 9. Nina Loeseth (No) 99. 10. Tina Weirather (Lie) et Sara Hector (Su) 97. **Puis:** 23. Wendy Holdener (S) 52. 34. Fabienne Suter (S) et Michelle Gislin (S) 40. 37. Charlotte Chable (S) 29.

Descente: 1. Lindsey Vonn (EU) 100 points. 2. Cornelia Hütter (Aut) 80. 3. Ramona Siebenhofer (Aut) 60. 4. Margot Bailet (Fr) 50. 5. Stacey Cook (EU) 45. 6. Fabienne Suter (S) et Lara Gut (S) 40.

Nations: 1. Autriche 1162 points (messieurs 639+dames 523). 2. Italie 999 (471+528). 3. États-Unis 832 (346+486). 4. France 793 (445+348). 5. Norvège 657 (558+99). 6. Suisse 577 (178+399).

SKICROSS Le champion olympique de 2010 trahi par son physique.

Mike Schmid range ses lattes

Mike Schmid (photo Keystone), champion olympique de skicross à Vancouver en 2010, met fin à sa carrière avec effet immédiat. A 31 ans, le Bernois s'est déchiré cinq fois les ligaments croisés du genou au cours de sa carrière. Ses douleurs récurrentes le contraignent à dire «stop».

«J'avais l'intention de repartir de plus belle en 2015-2016, j'ai bien pu me préparer durant l'été et je me sentais confiant. Mes genoux semblaient tenir le choc. Mais après quelques entraînements sur neige, j'ai dû constater que les douleurs revenaient sans cesse et que je ne serais pas en mesure d'attaquer à fond en compétition», déclare Mike Schmid.

Le géant de Frutigen (1m93) a fait partie sans interruption des



Fracture de la clavicule pour Fanny Smith

La saison a très mal commencé pour Fanny Smith. La Vaudoise s'est fracturé la clavicule gauche en chutant lors des qualifications à Montafon (Aut), où se déroule la première étape de la Coupe du monde 2015/2016.

La skieuse de Villars, qui souffre également d'une dislocation de l'épaule, n'a pas d'autre choix que de se faire opérer lundi. «Je reviendrai début janvier», a estimé la championne du monde 2013 sur les réseaux sociaux.

Leader de l'équipe de Suisse féminine, Fanny Smith visait cet hiver un deuxième globe du classement général de la Coupe du monde, après celui décroché en 2012-2013. ● *SI*

JUDO

Élimination prématurée pour Evelyne Tschopp

Engagée dans le Grand Chelem de Tokyo en -52 kg, Evelyne Tschopp a remporté son premier combat par ippon avant de s'avouer vaincue en huitième de finale face à la Française Gneto (10e mondiale). ● *PYB*

HOCKEY SUR GLACE

Lorenz Kienzle signe à Fribourg

Le défenseur schaffhouseois de Lugano Lorenz Kienzle (27 ans) s'est engagé pour la saison prochaine avec Fribourg-Gottéron, annonce le «Corriere del Ticino». Il a signé jusqu'en 2018. Issu des Zurich Lions, Kienzle a disputé 282 parties depuis 2010 pour Lugano, marquant 8 buts et donnant 47 assists. Il avait revêtu le maillot national lors de l'édition 2014 de la Deutschland Cup. ● *SI*

TENNIS

La France recevra le Canada en Guadeloupe

La France accueillera le Canada en Guadeloupe au 1er tour du Groupe mondial, du 4 au 6 mars prochain. Pour cette grande première dans les Antilles, c'est le vélodrome Amédée-Détraux de Baie-Mahault qui a été retenu. Le capitaine Yannick Noah voulait absolument disputer cette rencontre sur terre battue en plein air, histoire de pénaliser Milos Raonic, le No 1 canadien, adepte des surfaces rapides. Du coup, seule l'outre-mer pouvait offrir ce type de condition début mars. ● *SI*

TENNIS La nouvelle présidente de Frijune souhaite harmoniser les conditions du sport-études.

Catia Schalch entend se battre en faveur de la relève

PATRICK TURUVANI

Comme annoncé hier, Catia Schalch a été élue jeudi soir à la présidence de Frijune, à l'unanimité et par acclamations. «*Mais j'étais aussi la seule candidate*», sourit la Neuchâteloise.

Cette association, qui a remplacé les structures cantonales en décembre 2004, chapeaute le tennis de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et du Jura bernois. La présidente du TC Mail (depuis 2008) succède à Yves Vonlanthen. En poste depuis 2012, le Fribourgeois était tenu de démissionner après sa nomination au comité central de Swiss Tennis, en mars dernier.

Ancienne vice-présidente de l'Association neuchâteloise, sous le règne de Walter Zwyzgart, Catia Schalch avait déjà été courtisée par Jean-Jacques Beuchat lorsque le Jurassien, premier président de Frijune, avait songé remettre son tablier dès la fin 2010. Sans succès à l'époque. «*Je venais de reprendre la présidence au Mail, et je ne souhaitais pas m'engager sur deux fronts à la fois. Je voulais d'abord que le club retrouve les chiffres noirs. Maintenant que tout roule, c'est différent. Yves a trouvé les bons arguments. Il a fait un excellent travail avec son comité (dix personnes), qui reste en place. Ce sera plus facile pour moi de prendre la barre.*»

Aberration

Catia Schalch ne se lance pas pour boucher un trou dans l'organigramme. Elle entend défendre deux projets qui lui tiennent «*vraiment à cœur*». Le premier concerne le sport-études. «*Je trouve aberrant de voir que, dans le canton de Neuchâtel, les allé-*



Catia Schalch se lance dans l'aventure par passion du tennis. LUCAS VUILET

ments scolaires accordés aux jeunes sportifs d'élite ne sont pas identiques d'un établissement à l'autre. Ils dépendent très souvent de la sensibilité des profs et du directeur», glisse l'habitante de Saint-Blaise. «*Avec l'appui de Frijune, je vais me battre pour essayer de trouver des solutions avec les acteurs concernés. Des critères stricts sont évidemment nécessaires, mais il faut absolument réussir à harmoniser cette pratique. Je vais*

bien sûr prêcher pour le tennis, mais cela concerne tous les jeunes doués en sport, en musique, en théâtre, etc. Le risque est grand de perdre des grands talents en route. Pour le tennis, on parle peut-être d'une quinzaine de gamins, ce n'est pas énorme non plus.» Plusieurs d'entre eux ont déjà décidé de quitter le canton pour aller trouver ailleurs des conditions plus favorables à la pratique de leur activité.

Le deuxième cheval de bataille de la nouvelle présidente touche également au secteur de la relève. «*J'aimerais trouver des solutions pour que les finances d'inscriptions des tournois soient moins chères pour les jeunes*», souffle Catia Schalch. «*Payer 70 francs pour aller prendre deux fois 6-0 à Zurich, ça fait cher le voyage... L'idée serait de convaincre les sponsors et les partenaires qui soutiennent déjà les organisateurs de faire un geste supplémentaire pour les jeunes, au lieu d'offrir une gourde, un grip ou un t-shirt! C'est un combat à mener à l'échelle nationale. Certains bons joueurs ne peuvent faire qu'un tournoi par mois, pendant que d'autres, dont les parents sont plus aisés financièrement, en font trois ou quatre. Ce n'est pas juste, ni bon pour le développement du tennis suisse.*»

Dirigeante et maman

Ses deux mandats de présidente vaudront à Catia Schalch un «*poste*» à environ 30%. Son expérience au Mail sera-t-elle un atout? «*Oui, sans doute. Mais le plus important, quand tu reprends la présidence d'un club ou d'une association, c'est la passion du sport pour lequel tu t'engages*», lâche la Neuchâteloise. «*En plus, mes trois enfants (de 23, 15 et 12 ans) ont fait ou font encore partie d'un cadre régional. Toutes les problématiques liées au tennis, je les connais par cœur des deux côtés. Comme dirigeante et comme maman. C'est un gros avantage.*»

A signaler, enfin, que les tournois neuchâtelois du championnat Frijune 2016 se dérouleront sur les courts du TC Marin, pour les juniors comme pour les adultes. La grande finale aura lieu à Romont. Les dates de jeu ne sont pas encore connues. ●

FOOTBALL

Napout et Hawit suspendus 90 jours

Juan Angel Napout et Alfredo Hawit, deux vice-présidents de la Fifa interpellés jeudi à Zurich à la demande de la justice américaine, ont été suspendus 90 jours hier par la Fifa. «*Cette suspension intervient à la demande de la chambre d'instruction de la Commission d'éthique, en raison de l'acte d'accusation pour racket organisé et corruption, publié hier (jeudi) par le Département de la justice des Etats-Unis*», précise le communiqué de la Fifa. Le Paraguayen Napout préside la Conmebol (Confédération sud-américaine) et Hawit, président de la Fédération hondurienne, dirige la Concacaf (Confédération d'Amérique du Nord, centrale et des Caraïbes). Ils ont été interpellés jeudi matin à leur luxueux hôtel zurichois, un jour de comité exécutif de la Fifa. ● SF

Platini entendu entre le 16 et le 18 décembre

Michel Platini, candidat à la présidence de la Fifa mais menacé d'une suspension à vie, sera entendu par la Commission d'éthique de la Fifa «*fort probablement entre le 16 et le 18 décembre*», a-t-on appris d'une source proche de la Fifa. ● SF

Le Real Madrid exclu de la Coupe du roi

Le parcours du Real Madrid en Coupe du roi est déjà terminé! La juge de la fédération espagnole de football a décidé d'expulser le club merengue de la Coupe d'Espagne 2015-2016 pour avoir aligné Denis Cheryshev, normalement suspendu, contre Cadix (3-1) mercredi en seizièmes de finale aller de la compétition. Le joueur n'aurait jamais dû figurer sur la feuille de match en raison d'une accumulation de cartons jaunes infligés la saison passée lorsqu'il évoluait sous le maillot de Villarreal. Le club madrilène va faire appel. ● SF

Alex Frei reprend les M15 du FC Bâle

Alex Frei entrainera dès le 1er janvier les M15 du FC Bâle. L'ancien attaquant du FCB et de l'équipe de Suisse occupait depuis juin dernier le poste de coach assistant auprès des M14 et des M16. ● SF

TENNIS

Bienne aura sa nouvelle salle et son tournoi WTA

Une nouvelle halle de 2800 places, un soutien de plus en plus affirmé pour la relève grâce au concours des Swiss Indoors et de Reinhard Fromm, son sponsor «*historique*», et le souci de développer le tennis féminin: Swiss Tennis ne manque pas de projets ambitieux pour prolonger l'état de grâce que connaît le tennis dans notre pays.

A Bienne, le président René Stambach a présenté les contours d'une nouvelle salle qui sera opérationnelle en février 2017 si le permis de construire est accordé, comme on l'espère, dans les plus brefs délais. Cette salle, dont le coût est chiffré à 8,5 millions de francs, offrira à Swiss Tennis un cadre pour des rencontres de Coupe Davis et de Fed Cup et, surtout, pour le tournoi WTA quelle compte accueillir dès février 2017. Le feu vert de la WTA devrait intervenir la semaine prochaine pour acter le «*transfert*» des droits de ce tournoi qui se disputait jusqu'à présent à Florianópolis, au Brésil.

LES MATCHES

HOCKEY SUR GLACE

Forward Morges - HC Université Neuchâtel

Première ligue, samedi 5 décembre, 20h30 (Eaux minérales)

La situation

Comme développé dans notre édition d'hier, un changement important a été opéré à la tête des Aigles. Bertrand Faivet a jeté l'éponge et un duo d'entraîneurs composé de Fabrice Dessarzin et Pascal Albiseti a repris les commandes. Au classement, les gars du Littoral sont huitièmes avec 23 unités, six points derrière Morges (5e).

La phrase

«*Le premier entraînement sous la direction de Pascal Albiseti s'est bien déroulé*», glisse le directeur technique Paul-André Garesuss. «*De nombreux automatismes devront être revus afin que les joueurs retrouvent plaisir et confiance. Le match face à Morges sera une source d'information importante pour notre duo d'entraîneurs, qu'ils exploiteront pour les derniers matches du championnat régulier. Le travail ne manque pas, mais nos deux techniciens sont très motivés.*»

Le contingent

Maximilien Da Costa (convalescent) pourrait effectuer son retour au jeu et Lionel Favre devrait garder les buts. ● ERO

Saint-Imier - Guin

Première ligue, dimanche 6 décembre, 17h (patinoire d'Erguël)

La situation

Le HC Saint-Imier, qui vient d'obtenir dix points lors de ses quatre dernières sorties, accueille demain le dauphin de la ligue, qui reste sur deux échecs à domicile. Les Singinois pointent à 16 longueurs du leader Sion et à six de la sixième place, occupée par Sierre. «*Sainti*», quant à lui, demeure toujours neuvième.

Rassembler les miettes

Après avoir muselé les offensives de Sierre et Uni Neuchâtel (trois buts en deux matches), les Bats s'attaquent à un collectif au profil opposé. Guin a forgé sa réputation à la faveur d'une solide assise défensive (38 buts encaissés en 17 matches). Ce contexte différent permettra à Tony Neininger d'en apprendre davantage encore sur ses nouveaux protégés.

L'équipe

La «*tomate*» reçue au genou par Dylan Augsburgers s'est avérée être une élongation des ligaments. L'attaquant sera privé de glace pendant un mois. Victime d'un accident de travail, le gardien Quentin Mathez manquera une semaine. Demain, c'est Alain Nappiot, le portier de la «*deux*», qui secondera Fred Dorthe devant la cage. ● JBI

HC Université Neuchâtel - Bomo Thoune

LNA dames, dimanche 6 décembre, 20h (patinoire du Littoral)

La situation

Les filles du HC Université Neuchâtel n'ont pas encore connu la défaite dans le masterround après quatre matches. Elles pointent au deuxième rang avec 20 points derrière les ZSC Lions (27), mais devant Lugano (17) et Bomo Thoune (12).

La phrase

«*Il n'y a rien de plus dangereux que de penser que le plus dur est fait*», avertit le coach Yan Gigon. «*Nos récentes victoires sont le fruit du travail, il faudra que chaque joueuse soit au top pour battre cette équipe de Bomo, qui ne lâchera rien avant la fin du match.*»

Le contingent

Meryl Vaucher est blessée pour plusieurs semaines encore. Mariko Dale effectuera un deuxième test demain. Marion Gremaud et Kaleigh Quennec seront également de la partie. Le coach fera un test en alignant six défenseuses et onze attaquantes. ● YGI

VOLLEYBALL

Therwil - NUC II

LNB dames, samedi 5 décembre, 17h30 (99er-Sporthalle Mühleboden)

La situation

Le NUC II occupe la deuxième place avec 18 points, juste derrière Genève (19 points). Therwil suit de près les Neuchâteloises avec 17 unités.

Les points clés

Le match aller a été l'un des meilleurs disputés par les Neuchâteloises. Il ne sera pas facile d'atteindre le même niveau et de répéter le scénario du 3-0 du premier tour. Tout d'abord parce que Therwil a progressé, et également parce que l'équipe a engagé une nouvelle centrale percutante. Les filles du NUC II devront réussir à déstabiliser la réception bâloise afin de limiter les options de la passeuse. L'autre point essentiel sera d'améliorer la réception et la défense, afin d'augmenter les possibilités d'attaques.

Le contingent

Le NUC II jouera sans Amandine Volpato ni Julia Macuglia. ● AVO

Val-de-Travers - Fribourg

LNB dames, dimanche 6 décembre, 17h à Couvet (Centre sportif)

La situation

Pour son deuxième match de la phase retour, le VBC Val-de-Travers (avant-dernier au classement avec six points) recevra l'équipe de Fribourg, quatrième avec 15 unités.

La phrase

«*Ce match est important pour nous pour la suite du championnat. J'espère que nous allons prendre des points*», lance l'entraîneur Gilles Auzou. ● AAU

HOCKEY SUR GLACE

Quatre matches contre Gregory Hofmann

Gregory Hofmann (23 ans) va passer quatre matches en tribunes.

L'attaquant neuchâtelois de Lugano a été suspendu pour quatre rencontres de championnat en raison de sa charge à la tête envers le défenseur de Kloten Patrick von Gunten lors de la partie face aux Flyers le 1er décembre. Il écope aussi d'une amende de 2050 francs. ● SF

FORMULE 1

Un moteur Renault sigé TAG Heuer

Red Bull disputera la saison 2016 de Formule 1 avec des moteurs Renault sigés TAG Heuer, dans le cadre d'un accord de parrainage majeur avec la société horlogère chaux-de-fonnière. «*TAG Heuer est une icône de la Formule 1, et nous sommes très heureux de pouvoir collaborer avec cette firme*», a déclaré Christian Horner, le patron de l'écurie basée à Milton Keynes (Ang). Cette annonce intervient au lendemain de l'officialisation par Renault de son retour en Formule 1 en tant qu'écurie via le rachat de Lotus au fonds d'investissements luxembourgeois Genii Capital. TAG Heuer, qui apposera son nom sur le moteur Renault V6, était déjà présent sur les moteurs de F1 dans les années 1980 par le financement des blocs Porsche turbo des McLaren pilotés par Niki Lauda et Alain Prost. ● SF

COURSE À PIED La corrida chaux-de-fonnière pourrait atteindre les 3000 participants.

La Trotteuse-Tissot vers un record

JULIAN CERVIÑO

Ils sont fous ces «trotteurs», dirait Obélix. Après avoir dépassé la barre des 2000 participants en 2014 (2018 exactement), ils veulent atteindre celle des 3000 cette année. Le tout dans le froid et peut-être la neige. En plus sans potion magique (quoique...). A huit jours (hier) de cette épreuve, ils étaient 2050 inscrits et les organisateurs en attendent encore un millier d'ici samedi prochain date de la huitième édition. Si le ciel ne tombe pas sur la tête des irrésistibles Chaux-de-Fonniers, le succès est garanti.

Les organisateurs de la Trotteuse-Tissot sont aux anges. «En 2014, nous avons compté 700 coureurs en plus. Cette année, nous avons déjà progressé de près de 500 (499 exactement) par rapport aux chiffres de l'année passée à J-8», se réjouit Alexandre Houlmann, co-président du comité d'organisation avec Brigitte Leitenberg. «Cette progression est constatée dans toutes les catégories.» Vingt-trois nationalités sont recensées, des coureurs viennent de Hongrie et d'Espagne et de 14 cantons. «Nous ne faisons pourtant pas de publicité ailleurs que dans la région», assure Alexandre Houlmann. Du coup, la barre des 3000 participants semble atteignable.

Ville mise en valeur

Forcément, le succès grandissant de cette corrida, qui suit le mouvement des autres épreuves de ce genre, ravi les organisateurs et les fidèles de l'épreuve. «Je ne me vois pas ne pas participer à cette course», lâche Alexandre Rognon, vainqueur en 2010. «D'abord parce que je suis hyper attaché à cette ville. Cet événement sportif est un moyen de se rencontrer entre Chaux-de-Fonniers, tout comme la Plage des Six-Pompes en été. Je suis persuadé que les gens d'ici s'identifient beaucoup plus à la Trotteuse-Tissot que les Genevois à l'Escalade à laquelle je vais participer ce week-end.»



Les adeptes de la Trotteuse-Tissot sont toujours plus nombreux. Samedi prochain, ils sont attendus en nombre sur le Pod et ses alentours. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Parce que cette corrida, comme d'autres manifestations sportives, est plus qu'une course. «Elle met en valeur notre ville et particulièrement le Pod dont les magasins souffrent de la crise», souligne encore Alexandre Rognon, français d'origine. Ce n'est pas pour rien que la Ville ouvre gratuitement certains musées (MIH, musée d'histoire, Espace de l'urbanisme horloger) ce jour-là et que les commerçants participent de bon cœur à l'événement.

L'aspect festif de cette corrida séduit aussi Laurence Yerly, toujours présente au départ et victorieuse en 2011. «L'ambiance est particulière, chaleureuse», relève-t-elle. «J'apprécie cet aspect populaire. En plus, c'est très bien organisé et les conditions peuvent apporter un peu de piment.»

Nouveautés et animations à la pelle

RECONNAISSANCE Elle sera organisée lundi 7 décembre à 18h30. Près de 200 participants sont annoncés au départ au pied d'Espacecapité. Ils pourront reconnaître le parcours de 2 km en compagnie d'une partie des joueurs du HCC et auront droit à un ravitaillement offert dans la petite cabane installée sur cette place.

PRIX SOUVENIR Chaque participant aura comme toujours droit à un prix souvenir, mais il sera distribué avant ou après la course au centre de course (halles Numa-Droz) où les concurrents retireront leur dossard. Ceci afin de fluidifier «la circulation» dans l'aire d'arrivée située au cinéma Corso.

ESCRIME Les escrimeurs chaux-de-fonniers seront de la partie. Ils ouvriront, en tenue d'assaut, les courses des enfants l'après-midi dès 15h45. La championne Pauline Brunner officiera comme starter et accompagnera quelques-uns de ces enfants. Pas dit qu'elle participera à l'épreuve des adultes...

CARITATIF Six associations ou clubs tiendront des stands sur la place Espacecapité, dont le FCC féminin. Comme leurs homologues masculins, les footballeuses viendront en aide à l'association Raphaël en lui versant une partie du bénéfice réalisé samedi prochain. Bien joué!

Pour l'instant, il ne faut pas trop s'attendre à une course enneigée, mais sait-on jamais. «De toute façon, c'est trop rapide pour moi», glisse Laurence Yerly. «Si Brigitta Mathys (triple tenante du titre) est au départ, j'ai peu de chances de gagner.» On retrouvera la Vaudruziennaise sur le podium, c'est certain. Ça ne sera pas le cas de Marc Lauenstein, toujours parrain de l'épreuve, mais absent pour des raisons personnelles.

Avenir assuré

Le champion neuchâtelois aura l'occasion de se rattraper, car l'avenir de la «Trotteuse-Tissot» semble assuré. Le budget de 120 000 francs est en grande partie financé par les inscriptions et par une cinquantaine de partenaires, dont le principal associé au nom de l'épreuve. «Nous n'avons pas de soucis de ce côté-là», assure Alexandre Houlmann. «Nous devrions bientôt renégocier cet important contrat de sponsoring et je suis confiant. Nous pourrions même faire face à une défection de poids, puisque nous avons constitué une

réserve dans notre association propre pour la Trotteuse.» Une association dont ne fait plus vraiment partie le Cross-club de La Chaux-de-Fonds qui s'est retiré de l'organisation, même s'il «fournit» une grande partie des 150 bénévoles.

Les organisateurs planchent d'ailleurs sur les prochaines éditions et concoctent des surprises pour la dixième édition en 2017. La taille prise par leur épreuve pourrait les obliger à modifier leur organisation, tant au niveau des parcours que des structures d'accueil. Mais on n'en est pas encore là. La huitième Trotteuse-Tissot s'annonce encore grandiose, par Toutatis! ●

INFO

Inscriptions:

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'à demain minuit via internet pour avoir un dossard personnalisé. Ensuite, les inscriptions seront majorées de 10 francs jusqu'au jour de la course et ces dossards ne porteront plus d'inscriptions personnelles. Cette mesure facilite le travail des organisateurs et des bénévoles. www.lattrotteuse.ch

GLISSADES Sur la place Espacecapité, une surface de glace synthétique sera ouverte gratuitement au public ce jour-là. Possibilité de louer des patins sur place. Glissades conseillées, dans ce cas.

ÉCOLE Dans le cadre de son 20e anniversaire, le Cifom a invité ses élèves et ses enseignants à participer à cette course afin de conclure ses festivités. Redoublement permis?

CONCOURS Les participants à la «Course des Pères Noël» seront récompensés de leur créativité via un concours-photo. Le jury décernera les premiers prix après la course. Une tombola sera aussi organisée. Les prix pas distribués sur place seront offerts aux bénévoles.

BUVETTES Outre les stands installés sur la place Espacecapité, la buvette principale se trouvera toujours aux halles Numa-Droz. Suite au retrait du Cross-club, le HCC a pris le relais. Un sacré challenge.

PISCINE Celle de Numa-Droz sera ouverte aux participants à la Trotteuse-Tissot. L'entrée sera gratuite pour les personnes munies d'un dossard. Les coureurs pourront piquer une tête après leur course, le tout sous la surveillance de membres du club de sauvetage. Bonne idée. ●

VOLLEYBALL Le NUC aura deux objectifs demain face à Toggenburg.

Gagner tout en se reposant

Le NUC (3e avec 16 points) n'aura aucun droit à l'erreur demain à Wattwil (16h, Rietstein) face à Toggenburg, lanterne rouge de LNA avec un zéro pointé... et aucun set gagné en huit rencontres! «C'est vrai, nous ne pouvons pas ramener autre chose que les trois points», admet Silvan Zindel.

Pourtant, le coach neuchâtelois entend bien faire tourner son effectif au maximum face aux Saint-Galloises, en prévision d'une fin d'année de folie qui verra le NUC disputer pas moins de six matches en... douze jours – deux en Coupe d'Europe, un en Coupe de Suisse et trois en championnat – entre le jeudi 10 et le mardi 22 décembre. «Après l'obtention des trois points, l'autre



Les jeunes (ici Solenn Fabien avec le NUC II face à Val-de-Travers) auront une belle chance à saisir demain. ARCHIVES LUCAS VUITEL

objectif principal sera de laisser au maximum les titulaires au repos», dévoile Silvan Zindel. «Ce sera l'occasion de donner leur chance aux juniors qui montrent depuis longtemps à l'entraînement qu'el-

les sont prêtes à recevoir plus de temps de jeu.»

Le Saint-Gallois en est conscient, ce chamboulement du six de base pourrait se révéler dangereux. «Avec l'équipe type, ce serait 3-0 facilement. Avec les jeunes, le match sera sans doute plus serré. Mais je suis prêt à prendre quelques risques», assure le coach, qui compte sur l'envie et la motivation des remplaçantes pour éviter tout faux pas. «Il faut profiter de cette occasion pour les faire jouer, elles le méritent», insiste-t-il.

En cas de mauvaises surprises, évidemment, Silvan Zindel ne manquera pas de lancer ses troupes les plus chevronnées sur le terrain. Car le premier objectif, c'est les trois points. ● PTU

BASKETBALL Union et Lugano se retrouvent aujourd'hui au Tessin.

Comme un air de revanche

Pas le temps de fêter la victoire pour Union, ni de ressasser la défaite pour Lugano. Trois jours après le duel remporté par les Neuchâtelois en Coupe de la Ligue, les deux formations se retrouveront cet après-midi au Tessin (17h, Istituto Elvetico), en championnat.

«Rejouer contre eux ne me pose pas plus de problème que ça», souffle Manu Schmitt. «Nous connaissons leurs forces et leurs faiblesses, comme ils connaissent les nôtres. Après, c'est clair qu'il y aura une ou deux corrections à apporter par rapport au match de mercredi.» Sur le plan de l'engagement et de l'attitude, principalement. «Pendant 30 à 35 minutes (sur 40...), nous avons été insuffisants au niveau des duels à un con-

tre un», relance l'entraîneur neuchâtelois. «Nous avons laissé Lugano évoluer à son rythme et jouer le match qu'il voulait. Nous avons des joueurs dont la défense n'est pas la qualité première. Ils sont certes capables de bien défendre, mais seulement avec une concentration extrême et un engagement irréprochable. Le point positif, c'est d'avoir retrouvé, lors des six ou sept dernières minutes, notre jeu et notre abnégation. Mais ce n'est pas suffisant.»

Pour Manu Schmitt, l'environnement du match d'aujourd'hui sera différent. «La pression était sur nous mercredi, mais là, ce sera très clairement l'inverse», assure l'Alsacien. «Une victoire à Lugano, dans une salle où aucune équipe n'a encore réussi à gagner cette saison, constituerait un superbonus.»

Union pointée au 3e rang de LNA, les Tigres sont 4es avec deux unités de moins. «Un succès nous permettrait de laisser Lugano à trois victoires. Ce sera difficile, mais nous allons tout faire pour essayer de créer l'exploit.» Lugano devrait encore être privé de Stockalper, et peut-être de Watson.

Ramseier suspendu

Disqualifié lors de la rencontre du 21 novembre contre Swiss Central, David Ramseier (Genève) a été suspendu pour 10 matches, dont 5 avec sursis et un délai d'épreuve de 3 ans. Il manquera notamment les deux matches au Pommier contre Union, le 12 décembre en quart de finale de la Coupe de Suisse et le 20 décembre en championnat. ● PTU

AVIS MORTUAIRES



Passeront les jours et les semaines et les années
Tant que je t'aurai à mes côtés
Dans chacun des gestes de la vie
Je t'aimerai aussi...

Yves Duteil

Après avoir partagé beaucoup d'amour

François PHILIPPIN

nous a quittés dans sa 51e année.

Sont dans la peine:

- Gilbert et Jeanne Philippin
- Daniel Philippin et Lucia Lorenzo Philippin
leurs enfants Luna et Oscar
- Anne Philippin Vautravers et Jean-Michel Gaberell
ses enfants Marie, Pauline et Simon Vautravers
leur papa Jacques Vautravers et Nathalie Turrian
- Odile Philippin et Hervé Bénard
- Pierre et Inal Bolle
- Jean-Jacques et Simone Bolle
leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées

La cérémonie d'adieu aura lieu le lundi 7 décembre à 10 heures
au crématoire de Neuchâtel, où le corps repose.

Domicile de la famille: G. + J. Philippin
Av. Soguel 13, 2035 Corcelles

Corcelles, le 3 décembre 2015

Un grand merci à celles et ceux qui l'ont accompagné et se sont occupés
de lui dans sa vie, en particulier au personnel éducatif des foyers
Perce-Neige qu'il a fréquentés, ainsi qu'au personnel infirmier du F2
à Préfargier et de HNe Pourtalès et Couvet qui l'ont entouré
ces derniers mois avec bienveillance.

En lieu et place de fleurs pensez à l'association neuchâteloise de parents
de personnes mentalement handicapées Insieme,
CCP: 23-4234-6, 2300 La Chaux-de-Fonds

028-776326

Le Parti socialiste de Corcelles-Cormondèche
a la tristesse de faire part du décès de

François PHILIPPIN

fils de Jeanne et de Gilbert Philippin

Nous leur exprimons notre profonde sympathie et notre admiration
pour la fidélité avec laquelle ils ont entouré leur fils.

La Corporation du village de Cormondèche
a la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
François PHILIPPIN**

membre communier et ami

028-776326

Maintenant donc, ces trois choses
demeurent: la foi, l'espérance et l'amour,
mais la plus grande des trois est l'amour.
1 Cor.13.V.13.

Anne-Marie et Lothar Schmidt-Weick
Uwe Schmidt

Denise et Alain Spitznagel-Weick
Joël Spitznagel

Maryse et Nicola Corciulo-Spitznagel et leurs petits Alessio et Noam
Lucas Spitznagel et Isabelle Montandon

ainsi que les familles parentes et alliées
ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Madame
Odette WEICK**

née Fahrer

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, marraine, parente et amie qui a trouvé la paix
vendredi dans sa 97e année.

La Chaux-de-Fonds, le 4 décembre 2015

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds,
le mardi 8 décembre à 14 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Denise Spitznagel-Weick
Tête-de-Ran 21, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous exprimons notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont
accompagné et soutenu notre maman durant ces dernières années.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'association
«Addiction Suisse» CCP 01-13855-7 (mention Odette Weick).

AVIS MORTUAIRES

Les proches de

**Madame
Marie-Thérèse ROULIN**

font part de son décès survenu le 1er décembre 2015

Un moment de recueillement a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Monsieur Antoine Roulin, Fahys 47, 2000 Neuchâtel

Le conseil de fondation, le comité directeur,
la direction, le personnel et les résidents
du home médicalisé de Clos-Brochet, Neuchâtel

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Marie-Thérèse ROULIN**

résidente de notre institution et maman de Monsieur Jean-Jacques Némitz,
président du comité directeur de Clos-Brochet

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

Marguerite HARLACHER

5 décembre 2014 – 5 décembre 2015

Werner HARLACHER

21 novembre 2013 – 21 novembre 2015

Rien ne vous remplace

Vos filles

REMERCIEMENTS

La famille de

**Madame
Francine GIRARDOT**

remercie de tout cœur les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié
et de la sympathie par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs
ou leur don. Elle leur exprime sa reconnaissance émue.

Le Locle, septembre 2015



Dans notre chagrin, nous avons ressenti avec émotion
combien étaient grandes l'estime et l'amitié portées
à notre cher époux, papa et grand-papa

**Monsieur
François DUCREST**

Nous vous remercions très sincèrement d'avoir pris part à notre peine
par votre présence, vos messages réconfortants, vos prières, vos offrandes
de messes, vos envois de fleurs et vos dons en faveur des missions.

Nous vous prions de trouver ici l'expression
de notre profonde reconnaissance.

La messe du trentième sera célébrée en l'église catholique de St-Blaise,
samedi 26 décembre 2015 à 18h30.

Hauterive, décembre 2015

La famille de

Madeleine HOURIET

tient à vous dire combien vos témoignages d'affection et de sympathie
manifestés par votre présence, vos messages, vos envois de fleurs
ou vos dons, ont été appréciés et d'un grand réconfort.

Elle vous en remercie de tout cœur.

Savièse et Fontainemelon, décembre 2015

028-776277



A tous ceux qui nous ont réconfortés lors du décès
de notre maman, grand-maman

**Anne-Marie
CLÉMENCE-BRAHIER**

nous disons MERCI du fond du cœur
et en particulier aux personnes qui l'ont entourée
durant son séjour au home.

Les Bois, décembre 2015

Ses enfants et petits-enfants

La messe de 30e sera célébrée le vendredi 11 décembre à 19h30 aux Bois.

BEVAIX

**Voiture contre scooter:
un blessé**

Jeudi vers 17h20, une automobile conduite par une habitante de Colombier âgée de 61 ans a quitté le parking du magasin Landi, à Bevaix, avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la route cantonale 5, en direction est. En s'engageant sur ladite route, une collision s'est produite avec un scooter piloté par un habitant de Champagne (VD) âgé de 17 ans qui circulait sur la route cantonale, en direction ouest. Blessé à un bras, le scootériste s'est rendu par ses propres moyens à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. ● COMM

COFFRANE

**Auto contre borne abeille:
une blessée**

Jeudi vers 16h, une automobile conduite par un habitant de Noiraigue âgé de 67 ans a circulé sur la route cantonale 2274, depuis Boudevilliers en direction de Coffrane. Peu avant le giratoire des Sottards, le véhicule a dévié sur la gauche et heurté la borne abeille située au centre de la chaussée. Blessée, la passagère avant a été transportée au moyen d'une ambulance Roland à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. ● COMM

PESEUX

Collision à une intersection

Jeudi vers 18h40, un véhicule conduit par un habitant de Cortailod âgé de 74 ans circulait sur le chemin de la Chênaie, à Peseux, avec l'intention de s'engager sur la rue de Neuchâtel, en direction est. Arrivé à ladite intersection, une collision s'est produite avec une voiture qui circulait normalement sur la rue de Neuchâtel. Le dépanneur de service a dû se rendre sur place pour prendre en charge les deux véhicules. L'accident n'a fait que des dégâts matériels. ● COMM

PORRENTRUY

Voiture en fâcheuse posture

Hier vers 13h15, une conductrice circulait sur la route de Courgenay, à Porrentruy, en direction du centre-ville. A la hauteur de la patinoire, sa voiture s'est déportée sur la droite. Le véhicule a heurté plusieurs pierres d'ornement, ainsi qu'une clôture, avant de basculer dans la cage d'escaliers située à l'extérieur d'un bâtiment. L'automobile s'est retrouvée en bien fâcheuse posture. Elle était coincée entre la bâtisse et un mur en béton, l'avant contre le fond des escaliers et le toit contre la façade. Légèrement blessée, la conductrice a été extraite de l'habitacle par un automobiliste de passage, puis transportée par une ambulance aux urgences de l'hôpital de Porrentruy. Un début d'incendie provenant de l'avant du véhicule a dû être maîtrisé au moyen d'un extincteur par un employé de la patinoire. Afin de prévenir tout risque de reprise de l'incendie, le centre de renfort de Porrentruy était appelé à intervenir sur les lieux. La gendarmerie et la police municipale se sont rapidement rendues sur place afin de procéder au constat d'usage. La route de Courgenay, à Porrentruy, a dû être fermée à la circulation durant près de deux heures pour les besoins de l'enquête. ● COMM

Pompes funèbres
Weber & Grau



24h/24

032 853 49 29

A votre écoute - Conseils
Prévoyance funéraire

Flühmann-Evard
POMPES FUNÉBRES
1938 - 75 ANS - 2013
Écoute, conseils et démarches 24/24h
www.pfne.ch 032 725 36 04 info@pfne.ch



AIR DU TEMPS
CHRISTIANE IMSAND

La vie à l'envers

A l'intention de tous ceux qui ont été intrigués et captivés par «L'étrange histoire de Benjamin Button», je ne résiste pas au plaisir de transmettre ce texte qui circule parmi mes proches. Le thème est le même. Son interprétation est plus jouissive même si elle n'est pas incarnée par Brad Pitt. Quoiqu'avec un peu d'imagination...

Ça commence comme ça: et si tu vivais la vie à l'envers?

Tu commencerais par mourir, ça éliminerait ce traumatisme qui te suit toute une vie.

Après, tu te réveilles dans un asile de vieux, en allant mieux de jour en jour.

Alors on te met dehors sous prétexte de bonne santé et tu commences par toucher ta re-

traite. Ensuite, ton premier jour de travail on te fait cadeau d'une montre en or.

Tu travailles 40 ans jusqu'à ce que tu sois suffisamment jeune pour profiter de la fin de ta vie active.

Tu vas de fête en fête, tu bois, tu baisses, tu n'as pas de problèmes graves.

Tu te prépares à faire des études universitaires.

Puis c'est le collège, tu joues avec tes copains, sans aucune obligation jusqu'à devenir bébé.

Tes neuf derniers mois, tu les passes flottant tranquille, avec chauffage central, room service, etc.

Et au final, tu quittes ce monde dans un orgasme!

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

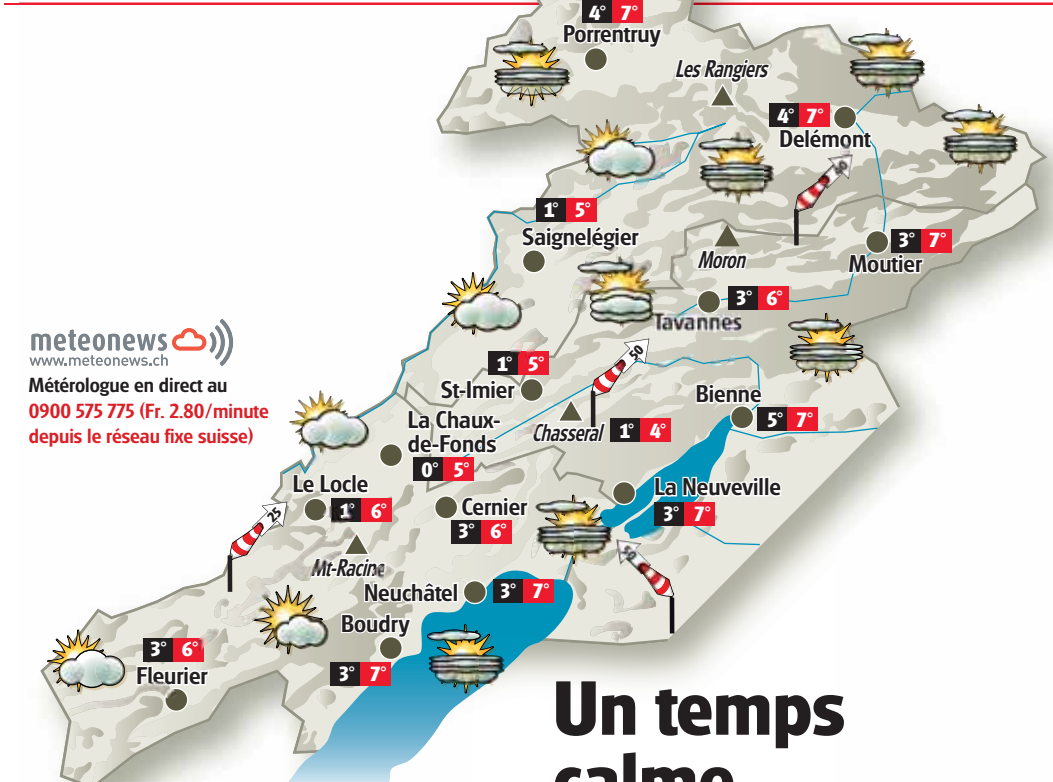
La pollution tue 5500 Suisses par an



LA MÉTÉO

Lever **8h00**
Coucher **16h46**

Lever **1h44**
Coucher **13h54**

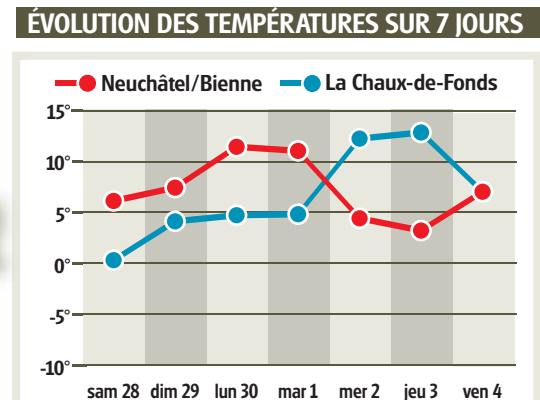
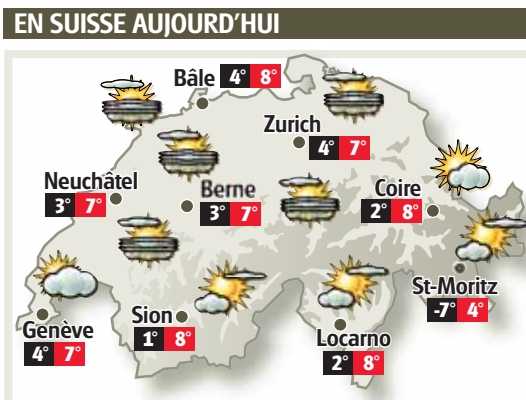


Un temps calme

De nombreux bancs de nuages bas seront présents sur la région ce samedi et laisseront la place à des éclaircies cet après-midi. Ces dernières s'annoncent plus belles sur les reliefs. Des conditions anticycloniques nous vaudront du soleil et de la douceur en montagne et des brouillards parfois tenaces sur le Plateau. Un passage perturbé de faible activité est attendu mercredi.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	9°	Sud-Est 1 Bf	429.10 m
Bienne	8°	Sud-Est 1 Bf	429.10 m

Niveau du lac des Brenets: 751.48 m



Jour	Temps	Températures	FIABILITÉ
DIMANCHE 6	à 1000m	3° / 11°	8/10
LUNDI 7	à 1000m	1° / 6° / 0° / 9°	7/10
MARDI 8	à 1000m	2° / 4° / 0° / 9°	7/10
MERCREDI 9	à 1000m	5° / 8° / 3° / 6°	6/10

SUDOKU N° 1422

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

3	7	4	1	6	5	9	8	2
6	8	1	3	9	2	4	5	7
9	5	2	4	7	8	1	6	3
2	6	5	7	1	9	3	4	8
7	1	3	6	8	4	5	2	9
8	4	9	2	5	3	6	7	1
1	9	7	8	4	6	2	3	5
4	3	8	5	2	1	7	9	6
5	2	6	9	3	7	8	1	4

Difficulté 3/4

5	4			3		2				
3	7	8								
				7		6				
7				9		2				
1		2					9		8	
				5		8			1	
				8		1				
								8	4	6
			3		4				5	2

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

